



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1759,11

Emr.

Mercur

511² - 1759,11

<36617683030013

S

<36617683030013

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. NOVEMBRE. 1759.

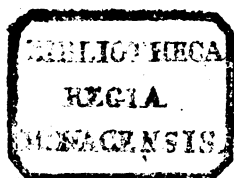
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoir.
JORRY, vis à vis la Comédie Française.
PISSOT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

*On supplie les personnes des Provinces
d'envoyer par la poste, en payant le droit,
le prix de leur abonnement, ou de donner
leurs ordres, afin que le payement en soit
fait d'avance au Bureau.*

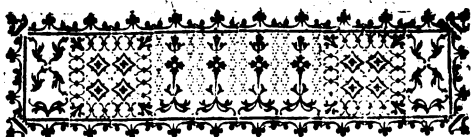
*Les paquets qui ne seront pas affranchis,
resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des
Livres, Estampes & Musique d'annoncer,
d'en marquer le prix.*

*On peut se procurer par la voie du
Mercure le Journal Encyclopédique &
celui de Musique, de Liège, ainsi que
les autres Journaux, Estampes, Livres &
Musique qu'ils annoncent.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des
Mercures & autres Journaux, par M.
Marmontel, se trouve aussi au Bureau
du Mercure. Le format, le nombre de
volumes & les conditions sont les mêmes
pour une année.*

*Il prie Messieurs les Abonnés du Mer-
cure de vouloir bien prendre cette qualité
en signant les Avis & les Pièces qu'ils lui
envoient.*



MERCURE DE FRANCE.

NOVEMBRE. 1759.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

L'OMBRE DE LAFONTAINE.

*A M. l'Abbé de Breteuil, Chancelier de
S. A. S. M.^{gr} le Duc d'ORLEANS :
à l'occasion de la pension qu'il a pro-
curée de la part de ce Prince à Madlle de
Lafontaine, petite - fille du célèbre
fabuliste.*

TANDIS qu'au temple de la gloire,
D'un stérile laurier, les Filles de mémoire

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Couronnent mon brillant tombeau ,
Tu portes jusqu'à moi l'éclat d'un sort plus beau.

Par la voix de la renommée
J'apprends que ton ame formée
Pour adoucir les maux & faire des heureux ,
Sur la fatale destinée
De ma famille infortunée ,
A tourné les regards d'un Prince généreux.

Ah ! que n'est-il en ma puissance
De te peindre l'excès de ma reconnoissance !
Que n'ai-je encor ces vers qu'il faut mettre en
oubli !

Car , hélas ! en entrant dans le Royaume sombre ,
Mon style s'est bien affoibli.
Je ne t'offre aujourd'hui qu'un essai de mon ombre ,
Par le sujet seul ennobli.

LE CONNOISSEUR

ET

LES REJETTONS.

F A B L E.

C H É R I de *Pomone* & de *Flora* ,
Un bel arbre avoit fait grand bruit
Et par ses fleurs & par son fruit ;

Mais le temps cruel qui dévore
Avec les vils objets, les plus délicieux,
Détruit par degrés cet arbre précieux.
De foibles rejettons qui subsistoient encore ;

Loin de se voir multipliés,
Malgré le nom qui les décore,
Languissoient , périssoient tristement oubliés.

Heureusement sur son passage
Un Philosophe les trouva :
(Quel trésor véritable échappe aux yeux du sage ?)
Avec soin il les conserva.

Transplantés , grace à lui , dans un terrain fertile,
A l'abri du besoin & de la vanité ,
Ils prouvèrent bientôt que la Divinité ,
De ce que l'on croit inutile ,
Fait le bien de l'humanité.

Laissons donc à des cœurs ou de bronze ou de
marbre

L'oubli des qualités qu'en toi nous respectons :
BRETEUIL qui sçut bien juger l'arbre
Devoit soigner les rejettons.



A MADAME LA C. D.

LA CONDAMINE a beau prêcher au Louvre
 Et répéter aux Sçavans assemblés,
 » Voici l'état de cent inoculés,
 » Et tous les jours, Messieurs, on en découvre :
 » Voici des faits à Londres calculés ;
 » Voici bien plus, la métaille authentique
 » Dont un Sénat, par une voix publique,
 » Vient d'honorer la Comtesse de G E S S.,
 » Qui la première apprit à la Suède
 » Cet art nouveau sauveur de l'univers,
 » Où le mal même est son propre remède.
 » C'est vainement qu'aux Curés de Paris
 » On a crié dans des mauvais écrits
 » Qu'inoculer c'est faire un sacrilège :
 » Des Cardinaux sur ce point appelés
 » Tous les neveux vont être inoculés,
 » Et j'ai pour moi tout le sacré Collège.
 » On inocule au fond de la Norvège
 » En Dannemarc, & ces Peuples sensés
 » Par nous instruits, nous ont bien devancés.
 Cent beaux discours valent moins qu'un exemple :
 Et c'est à vous que tout Paris contemple
 A répéter cet exemple fameux.
 On laisse dire un Sage ; & nos modèles
 Ce sont les Grands, ce sont aussi les belles.

Vous unifiez ces titres précieux.

H O S T Y va d'une main prudente

Éteindre en votre sang un venin dangereux ;

En l'allumant dans l'âge heureux

Où sa fureur est innocente ;

Graces à ses soins éclairés ,

Vos jours vont être délivrés

D'une crainte toujours présente :

C'est un fleuve qu'il faut passer ;

Son onde foible est tranquile à sa source ;

Mais grossi des torrens qu'il trouve dans sa course ;

Plus on descend , moins on peut traverser.

Les inventeurs de cet art salutaire ,

Jeune d'E***, vous doivent leur secours :

C'est aux écoles de Cythère

Qu'il fut trouvé par les amours.

Ils ont seu les premiers , d'une main courageuse ,

Dompter & tenir dans les fers

Cette peste contagieuse ;

Nouveau fléau de l'univers ,

Qui moissonnant dans ses ravages ,

Les graces , les traits séduifans ,

Fait à la beauté des outrages

Plus redoutés que ceux des ans :

De leur découverte profonde

Ils ont dans le ferrail fait les premiers essais ,

Puis ont voulu , fiers du succès ,

Que le ferrail devint utile au monde :

A v

10 MERCURE DE FRANCE

Et quels attrails leurs sont plus chers
Que les vôtres , jeune Comtesse ?
Autour de votre lit , les yeux toujours ouverts
Sur vous , ils veilleront sans cesse.
Suivez donc vos nobles projets ,
Et vous unirez désormais
La gloire d'être un grand modèle
Au plaisir d'être toujours belle.

EPITHALAME

*SUR le mariage de M. le Duc D***.*

C'EN est donc fait , dans ces retraites
Les graces fixent leur séjour ;
Par l'ordre du charmant amour ,
Un soleil pur luit sur nos têtes ;
Et G***. du sein des tempêtes ,
Voit éclore le plus beau jour.

L'Amour , dont elle est le modèle ,
A son aspect s'enorgueillit :
Il la caresse , il n'aime qu'elle ;
C'est une fleur toujours nouvelle ;
Qu'à chaque instant il embellit.
Le héros qui lui rend hommage ,
Jadis sous les drapeaux de Mars ,
Signala son bouillant courage.

Aujourd'hui sous ses étendards ,
Un dieu moins terrible l'engage ;
Il charme , il fixe ses regards ,
Mais son choix est celui d'un sage.
Déjà les plus douces odeurs
Ont parfumé l'anguste temple ,
Où l'Amour couronné de fleurs
Veut que l'hymen à son exemple
A jamais enchaîne leurs cœurs.
Partout des plus brillantes fêtes
Je vois les appareils divers ;
Déjà des mirthes les plus verts
Ces amans ont paré leurs têtes.
Quelle foule au temple les suit ?
Tout court, tout vole, tout s'empresse ;
C'est partout la même allégresse ,
Et partout l'Amour la produit.
Héros charmant que je revère ,
Et vous dont l'heureux caractère
Assortit les attraits brillants ;
Jeune Beauté toujours plus chère
Aux Muses , au dieu des talens ;
Couple illustre à qui je dois plaire ;
Si l'hommage le plus sincère
Obtient vos applaudissemens ,
De l'union la plus parfaite
Quand je chante les agrémens ,
Quand je suis de vos sentimens

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

L'admirateur & l'interprète ;
Ce peuple qui par mille vœux ,
Et par le plus joyeux murmure ,
Applaudit à de si beaux nœuds ,
En portant vos noms jusqu'aux Cieux ,
Brend une route bien plus sûre ,
Pour peindre à nos dernies neveux
Qu'on goûte une allégresse pure
Quand nos bienfaiteurs sont heureux.

*SUR la contrainte où se trouva l'auteur
auprès d'une Demoiselle qu'il aimoit ,
& qu'il ne pouvoit voir que chez elle.*

ON parloit des beautés qui brillent dans
Paris ,

Et moi soudain j'allai nommer Iris.
Ce nom fut prononcé d'un ton qui fit com-
prendre

Combien mon cœur en devoit être épris ;
Mais d'une ardeur si fidèle , si tendre ,
Chacun m'a demandé quel étoit donc le prix ;
Le prix de tant d'ardeur ! Dieu d'amour , le
dirai-je ?

C'est le stérile privilège
De voir Iris dans un triste séjour
Qu'on nomme maison paternelle.

NOVEMBRE. 1759. 15

Où si j'entre un moment pour lui faire ma cour,
Mere & tante aussitôt se placent auprès d'elle
Pour me dire, Monsieur, hé bien, quelle nouvelle ?

Quand je vois deux beaux yeux qui me parlent
d'amour.

E P I T R E

*A Madame ***.*

COMPAGNE & rivale des graces ;
Digne objet des soins de l'amour ,
Souffrez que ma main dans ce jour
Sème des roses sur vos traces.
Vous êtes dans cet âge heureux ,
Où sous vos pas on voit éclore
L'essain des plaisirs & des jeux
Que ma jeunesse suit encore.
Pour vous au dieu qui dans nos sens
Verse des torrens de délices ,
Vous n'offrez plus de sacrifices ;
Et Minerve a tout votre encens.
Cette déesse qu'on n'adore
Qu'après la saison des amours ,
Devroit-elle obscurcir l'aurore
Qui brille au matin de nos jours ?
Pourquoi dans un triste veuvage

34. MERCURE DE FRANCE.

Consuinez-vous des jours si beaux ?
Osez rallumer les flambeaux
Du frere de ce tien volage
Qui vous offre ses dons nouveaux.
L'amour enchainé par les grates
Au char brillant de la beauté,
Doit encor embellir vos traces
Des myrthes de la volupté.
Telle dans les jardins de Flôre,
Aux baisers du zéphir pressant,
La rose s'embellit encore :
Bientôt au souffle caressant
Du volage amant qui l'adore,
Elle ouvre son bouton naissant.
Eprouvez l'agréable ivresse
De ces momens délicieux,
Coulés au sein de la tendresse ;
L'amour est un don que les Cieux
Ne versent que sur la jeunesse.
Goutez le prix du sentiment ;
Et brulant de feux légitimes,
Fuyez avec empressement
Le ton de ces prudes sublimes
Qu'effarouche le nom d'amant ;
Et pour qui des jeux sont des crimes.
Qui si jamais l'amour vainqueur
A quelque amant tendre & fidèle
Donnoit des droits sur votre cœur,
Lié d'une chaîne immortelle,

NOVEMBRE. 1752.

15

Le sien, en adorant vos fers,
 Et vous trouvant toujours plus belle,
 Croiroit régner sur l'Univers :
 Vous le verriez sous votre empire,
 Près de vous toujours soupirer,
 Exister pour vous adorer,
 Et vous aimer pour vous le dire.
 Pour moi qu'un délire charmant,
 Des erreurs d'un amant volage,
 Ramène au goût du sentiment,
 Je passe les jours du bel âge
 Dans un aimable amusement ;
 Et des plaisirs du badinage
 Je vole, sans emportement,
 A cet amour tranquille & sage
 Qui fut l'ouvrage d'un moment :
 Je tais l'objet de mon hommage,
 Je le perdrois en le nommant.
 L'Amour est un enfant timide,
 Qui craint souvent de se montrer ;
 Mais si vous alliez pénétrer
 Les progrès d'un feu trop rapide,
 Songez que sur les bords de Gnide
 Adonis adoroit Cypris ;
 Et qu'autrefois cette immortelle
 Régna sur le cœur de Paris :
 Soycez la Minerve fidelle
 De mon cœur & de mes écrits

LE TILLEUL ET LE PINSON.

*A M. le C. de *** le jour de sa fête.*

F A B L E.

UN Tilleul, l'honneur du rivage,
 Qu'il protégeoit de son ombrage,
 Donnoit aux oiseaux d'alentour
 L'hospitalité d'un feuillage
 Impénétrable aux traits du jour.
 Hôte charmant, lui dit dans son petit langage
 Certain Pinson reconnoissant,
 Vous nous préservez en naissant
 Et de péril & de dommage :
 Avant même qu'un doux plumage
 Nous élève au milieu des airs,
 Dans un nid suspendu sous vos feuillages verts ;
 Nous croissons à l'abri du vent & de l'orage ;
 Vous daignez écouter notre premier ramage,
 Et de nos timides concerts
 Recevoir le confus hommage.
 Vos bienfaits s'étendent plus loin :
 Il semble que vous preniez soin
 De former le fallon des danses du Village ;
 L'innocente gaité règne sous vos rameaux,
 La Bergere s'y rend au son des chalumeaux ;
 Le voyageur charmé s'y repose au passage ;

NOVEMBRE. 1759. 17

Et de ses pénibles travaux
 Le laboureur s'y dédommage.
 Du siècle d'or , de ce bel âge
 Où l'homme étoit heureux ainsi que les oiseaux ;
 Cet asyle commun nous retrace l'image ;
 Mais trop heureux vous-même en faisant des
 heureux ,
 Vous n'en tirez point avantage ,
 Et vous êtes modeste autant que généreux.

Pourquoi , dit le Tilleul , serois-je plus superbe
 Que ce roseau , que ce brin d'herbe ?
 Qu'aurois-je audessus d'eux en vivant pour moi seul ?
 Quand je répands les dons que m'a fait la nature ,
 Et mon ombrage & ma verdure ,
 Je remplis le sort d'un Tilleul :
 Il ne m'en coûte rien , l'on me cultive , on m'aime ;
 Dispenser mes bienfaits , c'est en jouir moi même ,
 Et l'on a peu de gloire à suivre son penchant.
 Ah ! s'écria l'oiseau , du ton le plus touchant ,
 Je vois que la bonté des vertus est la mere ;
 Celles qui coûtent durent peu ;
 C'est un travail , & je préfère
 Les vertus qui ne sont qu'un jeu.

Je suis , mon bon ami , le Pinson de ma fable
 Il est aisé d'imaginer
 Quel est le Tilleul adorable ;
 Vous seul n'osez le deviner.

*Par le jeune M. de V. * * **

*SUITE de la Lettre à M. d'Alembert ;
sur l'art de traduire.*

JE ne prétends pas que la diversité des langues entraîne avec elle une diversité de pensées : un apophtegme peut se traduire également bien en toutes sortes de langues. La nature est toujours une , sous la variété de ses formes , & quoiqu'on en dise , les idées du bien & du mal , du juste & de l'injuste , du vrai & du faux , sont communes à toutes les nations , & s'expriment dans toutes les langues sans que leur différence les change ou les altère : mais comme il y a des vérités , des maximes , des axiomes qui sortent d'eux-mêmes , pour ainsi dire , & qui n'ont pas besoin de coloris de l'expression pour faire leur effet , il est aussi des idées qui moins fortes & moins lumineuses , ne peuvent se passer d'être embellies par les images , & soutenues par la cadence : rompez la chaîne des paroles qui les arrêtent , transportez-en un seul chaînon , elles languissent , elles tombent avec l'harmonie qui les animoit.

Tel est le *temeritas filii comprobavit* ; dont parle Cicéron ; le dérangement d'un

seul mot, dans cette chute de période, auroit détruit tout l'artifice & tout l'effet. Comme cet effet naît de l'harmonie, comparons une période qui le produit à un instrument de musique, à un violon, par exemple. Il y a une proportion exacte entre toutes ses parties, entre le corps du violon, sa concavité, la grosseur & la longueur des cordes, leurs vibrations, l'archet &c. de ces rapports naît la symphonie qui charme notre oreille; changez-en un seul, vous n'aurez plus les mêmes sons, & l'instrument ne pourra plus faire sa partie. Transportez sur un autre instrument une symphonie faite pour le violon, vous aurez de la peine à la reconnoître. Il en est de même des langues; renversez l'ordre des paroles, vous rompez l'harmonie, & la pensée disparaît ou s'affoiblit; transportez les mots d'une autre langue à la place des premiers, votre oreille ne retrouve plus cette cadence qui la flattoit.

Longin, qui m'a fourni cette comparaison (a), cite un passage de Démosthène, dont voici le sens. *Le danger qui environnoit la Ville disparut comme un*

(a) Long. de sublimitate, § 39. p. 218. Despréaux, Traité du sublime, Chap. 32.

26 MERCURE DE FRANCE.

nuage. Otez , dit-il , une syllabe de ces deux mots *νεφέα νεφός ut nebula* , en substituant *νεφός ut nubes* ; ajoutez - en une *ὡς νεφός νεφός sicuti nubes* , l'harmonie disparoît elle-même comme un nuage.

Si donc , comme Cicéron , Quintilien & Longin nous l'assurent , en transposant un mot , en ajoutant ou en retranchant une syllabe , la cadence tombe si chaque langue a son harmonie produite par un arrangement particulier de mots qui lui sont propres , j'en conclus qu'on ne peut traduire cette partie de l'élocution , en quelque langue que ce soit ; j'en conclus que nous la connoissons bien peu si nous croyons la retrouver dans nos traductions en vers , & si nous exigeons des traducteurs qu'ils la transportent dans leurs versions. Avant de leur donner des loix , il faudroit approfondir , comme le dit le Marquis Maffey , le génie , la force , les propriétés , les règles des différentes langues , en comparer les mots , les expressions & les tours , essayer ensuite ; si l'on peut , en traduisant le grec ou le latin , déranger la période , changer les inversions , substituer le style propre au figuré , l'abondance à la précision sans altérer la grace ,

Sans énerver la force, sans anéantir le caractère, & sans effacer tout le coloris du discours. Nous verrions, après un tel essai, que loin de conserver dans toute sa pureté l'harmonie & le génie de la langue, il n'en resteroit pas seulement le plus léger vestige.

Il est des façons de parler, des images, des figures, qui font un effet merveilleux dans une langue, y donnent de la vie & de l'éclat à la pensée : transportez-les dans une autre, elles jettent de la langueur & de l'obscurité dans le discours, elles l'avilissent & le défigurent. Les métaphores que vous faites passer mot-à-mot d'une langue dans une autre, dit Saint Jérôme (b), étouffent la grace & la vie du discours, comme les ronces & les épines suffoquent le germe des autres plantes. Ce qu'il dit de la métaphore doit s'appliquer aux autres façons de parler affectées exclusivement à une certaine langue. Hécube dit à Ulysse dans Euripide (c), ὦ φίλον νενηϊον. Rien n'est plus doux & plus tendre que cette expression grecque ; traduisez-la en latin, en françois, en italien, elle devient ridicule, Aussi le traducteur italien, au lieu de dire

(b) *Lib. 2. in Rufin.*

(c) *Æt. 11. v. 286.*

22 MERCURE DE FRANCE.

ô cara barba, a-t-il traduit simplement *caro Ulyssé*. On n'a jamais dit dans nos langues modernes, *mā chere barbe*, *fai-tes-moi ce plaisir* ; mais les Anciens, comme le remarque Plin (d), se conjuroient par leur barbe en y portant la main.

D'ailleurs quelle différence pour l'oreille entre le mot françois & le ^{verbe} des grecs ? Homere, & les autres poètes de sa nation, donnent à Junon l'épithète de *Βούσις aux yeux de bœuf*, à une jeune fille, celle de *εὐσφις aux beaux talons*. Ces deux expressions seroient froides, basses, dégoutantes en notre langue. A ces difficultés, ajoutez-en mille autres, comme la différence des cas, la variété de la construction, les diminutifs, les augmentatifs, les mots composés, les ellipses, &c. & vous verrez de combien d'écueils un traducteur est environné. S'il veut en éviter un, il tombe dans l'autre. Il est plat, obscur & forcé, s'il traduit mot à mot ; il est froid, diffus & souvent infidèle, s'il s'éloigne de son texte pour se livrer au génie de sa langue naturelle.

brevis esse laboro ;

Obscurus fio ; sectantem levius, nervi

Deficiunt animique, professus grandia turget.

Hor. de art. poet.

(d) Hist. nat. Lib. xi. Cap. 44.

Aussi Cicéron (c) embarrassé de traduire certaines expressions grecques, & ne trouvant point d'équivalent dans sa langue, s'est servi plus d'une fois du grec même : Zenon au contraire inventa de nouveaux mots latins pour conserver la force des grecs.

Après de tels exemples, nous flattions-nous de peindre au naturel dans notre langue le génie de celles des anciens qui sont mortes pour nous, & que nous n'entendons que très-imparfaitement ? Dans l'impossibilité de traduire exactement nos modèles, nous sommes réduits à les imiter foiblement, soit en prose, soit en vers ; à les suivre de loin ne pouvant les atteindre ; & le meilleur traducteur laisse entre l'original & sa copie un intervalle immense.

Proximus hinc, longo sed proximus intervallo,
Virg.

On prouveroit par mille exemples ; qu'en traduisant un ancien selon le génie des langues modernes, on le change, on le tronque, on l'affoiblit ; & qu'en le traduisant littéralement, on manque tou-

(c) Cic. de finibus, Lib. III, § 21. ad Heren.
Lib. II.

24 MERCURE DE FRANCE.

jours le génie des deux langues ; celui de l'ancienne, parce qu'il s'évanouit avec l'harmonie, la force & l'arrangement des mots ; celui de la moderne, parce qu'on l'assujettit avec violence à des formes étrangères.

Cette alternative a fait naître deux partis parmi les traducteurs & parmi les écrivains qui leur donnent des loix. L'un combat pour la lettre, & condamne les traducteurs à l'esclavage ; l'autre protège & défend leur liberté : de là ces disputes éternelles entre S. Jérôme & Rufin, Catena & Casaubon, Huet & Omfroi ; disputes qui remontent au temps d'Aulugelle (f), & même au siècle de Cicéron (g) & d'Horace (h), dont le premier appelle *interpretes indigesti* les traducteurs qui s'assujettissent scrupuleusement à la lettre.

De là cette foule de traductions qui nous en laissent toujours désirer de nouvelles ; tant les règles sont équivoques ; tant il est difficile de représenter le génie de la langue & le caractère des auteurs que l'on traduit.

Chaque homme a son caractère : ainsi

(f) *Noët. att. L. 1x. Cap. 19.*

(g) *Cic. de fin. Lib. 111.*

(h) *Hor. de Arte vett.*

que

que sa physionomie qui n'est qu'à lui ; chacun a sa maniere de penser & de sentir. Les images & les idées que les objets excitent au dedans de nous , se configurent , pour ainsi dire , dans nos organes , comme les métaux fondus , dans le moule où l'artisan les jette. Choisissez , s'il est possible , un certain nombre d'hommes parfaitement organisés , & dont l'esprit aura reçu la même & la meilleure culture , vous verrez des différences sensibles dans leurs goûts & leurs passions , dans leur maniere d'agir & de penser. Enfans de la même mère , nous avons tous un fond de ressemblance , mais chacun de nous a son air qui le distingue de tous les autres.

*Facies non omnibus una
Nec diversa tamen , qualem decet esse sororum.*

Ainsi , toutes les montres d'un habile ouvrier ont les mêmes mouvemens , les mêmes rouages & la même perfection ; mais vous n'en trouverez jamais deux , sur le plus grand nombre , dont l'aiguille dans le même moment , marque exactement la même heure.

J'applique cette réflexion aux traducteurs , & je dis qu'il est impossible que le même écrivain , quelque parfaite connoissance qu'il ait des deux langues qu'il

manie , traduise également bien tous les ouvrages faits dans l'une de ces langues. Le traducteur a son caractère particulier , ainsi que tous les auteurs qu'il traduit. Le même homme , fût-il un Prothée , ne rendra jamais avec la même perfection Anacréon & Pyndare , Virgile & Catulle. Malheur à lui , s'il ne fait pas un choix heureux ! s'il n'est pas lui-même la copie vivante de son original. Il forcera son génie , il écrira malgré la Nature & Minerve ; il masquera son auteur en se déguisant lui-même ; & deux caractères bons séparément & chacun dans son espèce , deviendront , fondus ensemble , un assemblage bizarre , & le monstre d'Horace.

Pourquoi avez-vous traduit si heureusement Tacite , cet historien profond , éloquent & philosophe ? Parce que vous lui ressemblez ; parce que vous avez le talent de faire penser vos lecteurs quand vous écrivez de génie ; que vous possédez l'art de supprimer les idées communes & intermédiaires ; que vous joignez la précision à la vivacité , l'image à la pensée , la force à la clarté. Aussi avez-vous prouvé par votre exemple la vérité de cette réflexion que je ne fais qu'après vous.

Eh ! comment un homme d'une ima-

gination légère, tendre & fleurie, traduiroit-il exactement un écrivain mâle, dont les ouvrages profonds & solides seroient marqués au coin du raisonnement & de la force? Comment un homme d'un goût sévère & d'un caractère dur, transporterait-il dans sa langue un ouvrage plein de douceur & d'agrément? Boileau eût-il bien traduit le Tasse? & Guarini, *l'Esprit des Loix*?

Cette réflexion en amène naturellement une autre. *Prenez tel Auteur ancien pour modèle*, nous crient, tour-à-tour, la plupart des maîtres; *formez votre style sur celui de Cicéron, soyez fort & concis comme Démosthène*. C'est ainsi qu'entraînés par leur caractère particulier, ils font des loix arbitraires & exclusives de goût & d'éloquence.

Tyrans du génie, ils se resserrent dans les entraves d'une imitation servile; ils ignorent qu'en se nourrissant des Anciens, il faut avoir sa manière & son style, qu'il faut être soi-même & ne pas ressembler aux autres.

Quelques littérateurs Italiens, fanatiques de Pétrarque, sont tombés dans cet excès; ils ne connoissoient & ne propo-
soient d'autre modèle en Poésie que les ouvrages de cet Auteur: ils frondoient

28 MERCURE DE FRANCE.

tous les vers où ils ne retrouvoient pas la *dolce guerrera*, l'*angelico semblante*, l'*amorose chiavi* & les expressions favorites du Chantre de Laure : comme si le charme de la poésie, ainsi que les enchantemens magiques, étoit attaché à certains mots singuliers, plutôt qu'à la vivacité des peintures, à la simplicité passionnée du sentiment, à la hardiesse des pensées qui entraînent avec elles, si elles sont fortement conçues, l'expression la plus belle & la plus heureuse. Mais chaque homme a ses goûts & ses préjugés ; il n'est point de femme laide aux yeux de son amant, & les autres ne paroissent belles à celui-ci qu'à proportion de la ressemblance qu'elles ont avec la première.

A propos de Pétrarque, Monsieur ; les Poètes anciens, dont il faut désespérer d'avoir de bonnes traductions en notre langue, soit en prose, soit en vers, ne sont guères plus difficiles à traduire que cet écrivain du XIV^e siècle. C'est un de ces auteurs, dont vous parlez, *plus ingrats que tous les autres*, par l'harmonie soutenue, & l'agrément toujours nouveau d'un style original : au moins ne connois-je pas de moderne plus intraitable & plus rebelle à la traduction. Cent fois

J'ai essayé d'imiter quelques-unes de ses poésies, cent fois la plume m'est tombée des mains. Si je me suis quelquefois roidi contre les difficultés, le succès ne m'a jamais dédommagé de mes efforts & de mes peines.

Voici une de ces foibles imitations que je vous prie de comparer avec l'original, pour l'honneur du poëte Italien.

L'aigle de Jupiter, d'un regard intrépide,
Fixe & brave l'éclat de l'astre qui nous luit,
Et l'oiseau de Pallas n'ouvre son œil timide
Qu'à la sombre lueur, compagne de la nuit.

Le papillon, forcé par l'instinct qui le guide,
Vole autour du flambeau, dont l'éclat le séduit,
Et périt dans le sein de la flamme perfide.
Hélas ! tel est l'état où Laure me réduit.

Trop foible pour fixer l'éclat de cette belle,
Dans l'ombre des forêts, & soupirant loin d'elle,
Je devrois me soustraire à son regard vainqueur.

Je vois tout le danger où mon ardeur m'appelle,
Mais j'y vole, & les feux dont son œil étincelle
Eblouissent mes yeux & consomment mon cœur.

SONETTO XVII.

Son animal al mondo, di sì altera
Vista, che'ncontra il sol pur si difende,

B iij

38 MERCURE DE FRANCE

Altri, però che'l gran lume gli offende,
Non escon' fuor, se non verso la sera.

E altri, co'l desio folle che spera
Gioir forse nel fuoco, perchè splende,
Provan l'altra virtù, quella ch'incende.
Lasso! il mio loco c'è'n questa ultima schiera:

Ch'i non son forte ad aspettar la luce
Di questa donna, e non so fare schermi
Di luoghi tenebrofi o d'hore tarde;

Però, con gli occhi lagrimosi e'nfermi
Mio destin à vederla mi conduce,
E so ben, ch'io vo dietro à quel che m'arde.

Si je jugeois de la force d'autrui par ma foiblesse, je ne craindrois pas d'avancer qu'il est impossible de traduire exactement les Poètes. Mais quelques talens qu'ait un traducteur, combien de fois ne doit-il pas être réduit au désespoir, en cherchant à rendre la poésie de style & d'expression, le rithme & l'harmonie, les rours & les images, le désordre éloquent d'une passion forte, & la simplicité naïve d'un sentiment délicat?

Plaçons à côté d'Homère son traducteur italien Salvini, & Mde Dacier. Le premier a traduit en vers avec une fidélité

scrupuleuse ; la seconde a traduit en prose & très-librement. Qu'en résulte-t-il ? Jamais la langue italienne livrée à son génie n'auroit employé les expressions de Salvini ; jamais Homère n'a pensé les choses que M^{de} Dacier lui fait dire.

Horace a été fort bien traduit en italien par Borganelli. Choisissons un endroit facile du Poète latin , & comparons - le avec la traduction.

. *potare & spargere flores*
Incipiam , patiarque vel inconsultus haberi.
Quid non ebrietas designat ? operta recludit ,
Spes jubet esse ratas , in prælia trudit inertem ,
Sollicitis animis onus eximit , addocet artes.

Voici la version italienne.

Ora commincio a bere , e mi metto
 A sparger de 'fior lieto & festoso ,
 E non mi cal' se avrò taccia d'inetto .
 E che non fa l'ebrezza ? apre l'ascolto
 Arcano , e certe le speranze accoglie ,
 E l'inerte a pagnar spigne animoso ,
 Ogni arte insegna , e'l cuor d'affanno toglie .

Le traducteur a ajouté *e mi metto* pour avoir sa mesure & pour faire la rime : après avoir dit *commincio* , il étoit inutile de dire *e mi metto*. *Lieto e festoso* est agréa-

B iv

ble ; mais il n'est pas dans l'original , & c'est encore la rime & la mesure qui ont amené ces deux épithètes. *Inetto* ne rend pas *inconsultus*. *Quid non ebrietas designat* ? est bien traduit ; mais le *certe speranza accoglie* n'exprime pas la pensée du Poète latin , & s'éloigne même du génie de la langue italienne. *Inerme* répond-il à *inertum* ? Le premier signifie desarmé , *senza arme* ; le second veut dire , timide , lâche , paresseux , *pigro , poltrone , timido*. Le dernier vers est bon ; mais l'image que fait le mot *onus* n'est pas rendue.

Que de fautes dans la traduction de moins de cinq vers que j'ai choisis , cependant parmi ceux qu'Horace appelle lui-même *sermoni propiora* ! Eh , que feroit ce si j'examinois ainsi la version de l'Ode sublime ,

Descende cælo , & dic , age , tibiâ , &c.

Quel chef-d'œuvre , malgré cela , que la traduction de Borgianelli , toute gênée qu'elle est par la mesure & par la rime , en comparaison de celle de Dacier , qui , à dire vrai , a plutôt travesti qu'il n'a traduit son original ! Ne parlons pas de nos traductions en vers françois & convenons de bonne foi qu'elles n'ont qu'un défaut , c'est qu'on ne peut les lire. Je ne

parle pas ici de quelques lambeaux isolés que nos bons écrivains ont transportés dans notre langue ; ils les ont imités plutôt que traduits & quelquefois ce n'a été ni l'un ni l'autre ; mais des pensées heureuses & nouvelles ont brillé tout-à-coup à leur esprit , au milieu des efforts qu'il faisoient , pour en traduire ou pour en imiter d'anciennes. C'est ainsi que l'opiniâtreté du Poëte à chercher une rime qui le fuit , lui fait trouver une idée qu'il ne cherchoit pas. Ce n'est pas aux modernes seulement , mais aux anciens , à Virgile même , que cela est arrivé. Jettons les yeux sur Aulugelle (i) & Macrobe (1) , qui ont comparé quelques morceaux que le Poëte de Mantoue a empruntés de Théocrite & d'Homere , & nous verrons combien il est loin de ses modèles , sans leur être toujours inférieur.

Si cependant il étoit possible de faire passer toute l'ame d'un Poëte grec ou latin dans une traduction , ce seroit sans doute par le moyen de la langue italienne , l'instrument le plus flexible qui soit entre les mains des modernes. Son analogie avec les deux langues anciennes , par ses détails & ses nuances , par ses

(i) *Noct. att. L. IX. C. IX.*

(1) *Saturnal. L. V. C. II. &c.*

34 MERCURE DE FRANCE.

tours & ses inversions, par les licences & sa variété, par les mots composés, les diminutifs, les augmentatifs, les *peggiorativi*, (passez-moi le terme, il est italien) tout cela lui donne le plus grand avantage sur toutes les langues modernes. Qu'est il besoin de le prouver? Cette foule de bonnes traductions qu'elle enfante, tous les jours publie assez ses ressources & sa fécondité.

Mais en approchant plus que nous du but, qu'ils ne se flattent pas de l'avoir atteint. Ils traduiront les pensées; mais la manière de les exprimer ne se rend jamais: Or c'est dans cette manière, bien plus que dans les choses mêmes, que consiste la plus grande beauté de la poésie, celle qui la caractérise exclusivement. Un traducteur quelconque se persuade cependant de bonne foi avoir transmis tout entier, dans sa langue, un Poète grec ou latin, & d'avoir fait un heureux mélange du caractère de l'un & du génie de l'autre. Un lecteur croit également sur la parole du traducteur, connaître à fond l'original, lorsqu'il n'en a vû qu'une foible & légère esquisse. L'erreur est égale des deux côtés. Remontons donc à la source, comme vous nous le conseillez; puisons-y ces belles connoi-

sances & ce goût exquis que nous cherchions en vain dans ces ruisseaux détournés dont les eaux troubles & boueuses sont corrompues par le mélange des matières étrangères qu'elles entraînent.

Magno de flumine mallent

Quam ex hoc fonticulo tantumdem sumere. Hor.

Mais si cette source m'est inaccessible j'en approcherai le plus qu'il me sera possible. Si, par exemple, je ne puis voir Homère de près & face à face, pour ainsi dire, je l'observerai de loin & comme au travers d'un verre où je verrai en petit sa figure & ses proportions. Je lirai Salvini. Si cette ressource me manque, je tâcherai de démêler quelques-uns de ces traits à travers les nuages dont M^{de} Dacier l'enveloppe dans sa traduction.

Il me paroîtroit en effet bien dur de faire tout-à-fait main-basse sur les traductions des Poètes. *Pour les connoître à fond, il faut apprendre leur langue.* C'est sans doute le meilleur parti. Il faut aller à Rome pour voir le tableau de la transfiguration : mais ne serois-je pas bien aise de m'en former une idée, même sur une copie imparfaite ? Eloigné de l'objet que j'aime, la vue de son portrait

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

charmeroit mes ennuis & tromperoit ma douleur. Qu'est-ce qu'un portrait cependant , auprès de la personne même ? La traduction d'un Poëme est foible , à la vérité ; c'est beaucoup qu'elle approche de la ressemblance ; cette qualité me paroît la plus essentielle ; la rime & la mesure ne m'en dédommageroient pas.

Il faut donc encourager les traducteurs bien loin d'ajouter de nouveaux dégouts à ceux qui sont inséparables de leur profession. Qu'ils adoucissent le joug qu'on a appesanti sur eux ; mais qu'ils se gardent bien de le secouer tout-à-fait. Si le Traducteur corrige , embellit , ajoute , élague , j'aurai peut-être un bel ouvrage : mais je demandois la copie d'un tel ouvrage. Si nous ne traduisions que pour *enrichir notre littérature* ; bien loin qu'il nous fût interdit d'enchérir sur les beautés de nos modèles , nous devrions nous en faire une loi ; mais le but de la traduction est je crois de nous donner une idée du génie du caractère , du goût national & particulier des originaux. Si nous rectifions leurs traits , si nous passons l'éponge sur leurs défauts , ceux de nos lecteurs qui ne peuvent remonter aux sources , seront-ils en état d'en juger sainement & de s'en former une juste idée ? Ils cher-

cheront envain l'enflure, les sentences & la déclamation de Lucain, ils ne retrouveront plus dans le Tasse les gentilleses, le *concetti* & le clinquant que lui reproche trop rigoureusement le sévère Despréaux. Que les écrivains libres imitent & fondent dans leurs ouvrages les plus beaux morceaux des anciens ; que les maîtres ne fassent apprendre & traduire que ceux-là à leurs élèves : mais la tâche d'un traducteur est, si je ne me trompe de nous les donner tout entiers & tels qu'ils sont. Un graveur corrige le dessein, déguise les défauts, relève les beautés d'un tableau, on lui en sçait bon gré, j'en conviens ; mais pardonneroit-on cette licence à un copiste dont le principal mérite doit être la ressemblance & la fidélité ? Je ne le pense pas : or une traduction me paroît plutôt la copie d'un original que l'estampe d'un tableau.

Approfondir le génie des deux langues dont on a besoin pour traduire ; sentir leurs finesses, connoître leurs ressources, observer leurs marches ; s'étudier soi-même & la trempe de son caractère, choisir un original qui lui soit analogue, s'échauffer, s'embraser au feu de son Auteur, n'adopter aucun système, ne pas se faire une loi de traduire toujours li-

38 MERCURE DE FRANCE.

généralement ou toujours librement ; employer tour-à-tour les deux manières, selon le besoin & le génie de la langue ; sçavoir quelquefois choisir un milieu entre l'une & l'autre : voilà je pense , en peu de mots, tous les secrets de l'art de traduire. Mais

La critique est aisée & l'art est difficile.

Il n'appartient qu'à vous , Monsieur, de donner tout-à-la fois des conseils & des exemples , d'établir de véritables règles & d'en faire la juste application.

J'ai l'honneur d'être &c.

HEROÏDE.

DIDON A ÉNÉE.

QUOI ! tu pars , cher Amant ! quoi tu quittes ces lieux

Sans être retenu par le nœud le plus tendre !

Tu pars ! sans que les pleurs qui coulent de mes yeux ,

Ni mes tristes soupirs puissent se faire entendre !

Va , perfide ! poursuis ton dessein odieux :

Va chercher les dangers jusques au bout du monde ;

Fuis sans attendre ici mes funestes adieux,
Laisse mon cœur en proie à sa douleur profonde.

Qu'attends-tu ? ton vaisseau prêt à fendre les flots,
Au gré d'un doux zéphir laisse agiter ses voiles :
Le jour attire au port le chef, les matelots,
Et l'éclat de l'aurore a chassé les étoiles.

Hâte-toi, le temps presse, & déjà loin des mers
Le Ciel vient de cacher ses plus sombres nuages ;
L'onde est calme, & les vents enchaînés dans les
airs

Ne la soulèvent plus par d'effrayans orages.

Mais que dis-je ? Où mon cœur va-t-il donc s'é-
garer ?

Je souffre en te parlant le plus cruel martyre ...
Je tremble ... je gémis ... je voudrois t'abhorrer,
Et ... ma timide voix sur mes lèvres expire.

O moitié de mon être ! ô soutien de mes jours !
Objet digne d'horreur & digne de tendresse !
Cher amant ! souviens-toi de nos premiers amours ;
Viens essuyer mes pleurs, & calmer ma tristesse.

Viens par un prompt retour appaiser mes tran-
sports ;

Fais taire mes soupirs, dissipe mes allarmes :
Ne livre plus mon ame aux regrets, aux remords ;
D'un aimable repos fais-lui goûter les charmes.

40 MERCURE DE FRANCE.

Que te dirai-je enfin ? rappelle tes sermens ;
Rends-moi le seul espoir sur qui mon cœur se
fonde ;
Viens, viens me ranimer dans tes embrassemens,
Et qu'avec toi je puisse oublier tout le monde.

P O R T R A I T

*de Madame la Comtesse de ***.*

Etre toujours coquette & femme à sentiment,
Fuir l'amour par raison, l'aimer par caractère,
Être tout à la fois & constante & légère,
Vouloir tout enchaîner, & n'avoir qu'un amant,
Avoir un cœur paîtri de raison, de tendresse,
L'esprit d'indifférence & de légèreté,
Calculer du plaisir la trop flatteuse ivresse,
S'y livrer sans idée avec vivacité,
S'affliger d'avoir ri, rire de sa tristesse,
Est le sort de l'objet que trace mon pinceau ;
L'assemblage est charmant, mais bizarre & nou-
veau ;
Et sa bouche, ses yeux ... l'art n'y sçauroit attein-
dre.

Craignons un doux regard par l'amour animé :
Ce que les grâces ont formé,
Elles seules peuvent le peindre.

E P I T R E

*A Madame COR*** de VER** de Mar-
seille, le jour de Sainte Claire sa fête.*

LORSQUE le Dieu de la lumière
Du haut de ses douze maisons,
Sur Paris darde ses rayons
D'une moins oblique manière,
On voit sortir de tous côtés
Du sein de cette ville immense
Des Citoyens dont l'opulence
Tyrannise les volontés ;
Ils vont loint du bruit, sous l'ombrage,
S'ennuyer encor davantage
Qu'ils ne s'ennuyoient dans Paris :
Malheureux jouets de l'usage,
Ils ont pour bien , pour avantage,
Le pouvoir de changer d'ennuis.

Un de ces Crésus de nos villes,
M'a conduit dans ces doux asyles,
Dont mon cœur connoît mieux le prix :
Il voit , il censure , il menace ;
Je vois , j'admire , j'applaudis ;
Il baille , il dort , il joue , il chasse ;
Je bois , je médite , je lis.

21 MERCURE DE FRANCE.

Ma lecture n'est point abstraite,
Daulnoi, l'Auteur ingénieux
 Du Bélier, bélier merveilleux,
 M'occupent seuls dans ma retraite;
 Tu vois, objet de tous mes vœux,
 Que je donne dans la férie.
 Mais tout mortel, durant sa vie,
 Se laisse aller au merveilleux.
 Trop resserré dans ses limites,
 Notre esprit prenant son essor
 S'élance & vole avec transport
 Au-delà des bornes prescrites;
 La folle imagination,
 Dans une immense région,
 Le berce de mille chimères;
 Elles le flattent, lui sont chères:
 Tout ce qui nous flatte est chéri.

L'autre jour, l'esprit tout rempli
 D'un conte, agréable lecture,
 Assis aux bords d'une onde pure
 Qui serpentoit à petit bruit,
 Ton fidèle amant s'assoupit.
 Une Fée, en son char sublime,
 Le transporta dans ces climats*
 Où la fraîcheur de tes appas
 Brave l'ardeur qui les anime;
 Je te voyois, j'étois heureux.

* *La Provence.*

NOVEMBRE. 1739. 45

Dans un miroir mystérieux
Se peignoient toutes tes pensées ;
Je les lisois toutes tracées
Dans ton cœur , que je feuillerois ;
Tandis que je les méditois ,

(Mon bonheur-peut-il se comprendre !)

Du milieu de ce cœur si tendre
Mon ame vit avec plaisir

S'échapper ce tendre desir.

» Je vois venir le jour de ma naissance ,

» Galans bouquets vont être superflus !

» J'aimai les fleurs ; je ne les aime plus.

» Mon cher amant, dont je pleure l'absence ,

» Mon cher amant n'en pare plus mon sein ;

» J'aimai les fleurs , mais venant de sa main.

» Ah ! si du moins il m'envoyoit pour gage

» Du tendre feu dont il brûla pour moi ,

» Un mot , un rien , qui m'assurât sa foi ,

» Je l'aimerois , s'il se peut , davantage.

Le voilà donc ce mot , ce rien intéressant ,

Ce Bon-jour tendre & caressant ,

Ce serment de t'aimer qui n'est point un men-
songe :

Le sommeil m'a prédit qu'il seroit bien reçu ;

Cet espoir m'auroit-il déçu ,

Et n'aurois-je fait qu'un beau songe !

Par M. D. D. B. V.

DIALOGUE

DES MORTS.

Sur la nécessité de la méthode dans les ouvrages d'agrément.

ARISTOTE & CYRANO de Bergerac.

CYRANO.

Vous venez d'entendre mon histoire ; convenez, Seigneur Aristote, que j'ai fait bien du chemin en peu de tems, puis qu'après m'être élevé dans la lune je suis descendu rapidement ici bas.

ARISTOTE.

La relation de ce dernier voyage ne seroit pas moins curieuse que le récit de l'autre : mais j'y voudrois plus de méthode, ainsi que dans tous vos ouvrages.

CYRANO.

De la méthode, dites-vous ?

ARISTOTE.

Sans doute.

CYRANO.

Dans les ouvrages d'agrément ?

ARISTOTE.

Pourquoi non, s'il vous plaît ?

CYRANO.

Scavez-vous, Seigneur Aristote, que si l'on vous entendoit parler ainsi, le Précepteur d'Alexandre le Grand paroîtroit bien petit ?

ARISTOTE.

Aux yeux de Cyrano, sans doute.

CYRANO.

A ceux de tout le monde. Que deviendroient, grands Dieux ! le goût, le génie, les graces, s'ils se trouvoient une fois renfermés dans les liens de la méthode & du raisonnement ?

ARISTOTE.

Ils deviendroient plus raisonnables.

CYRANO.

C'est bien-là ce dont ils ont besoin.

ARISTOTE.

J'y trouverois des avantages, & n'y verrois point d'inconvéniens. Premièrement

CYRANO.

Miséricorde ! Vous allez raisonner en forme ; ce trait est digne de l'auteur de la Synthèse, de l'Analyse, & des Syllogismes,

ARISTOTE.

En premier lieu, dis je, la nécessité de faire un bon plan donnant naturellement l'occasion d'examiner à fond le sujet.

MERCVRE DE FRANCE.

que l'on a choisi, on est d'autant plus sûr de ne pas travailler en vain Lorsque l'architecte a bien sondé le sol, & mesuré le terrain, il bâtit avec d'autant plus de solidité.

CYRANO.

Vous verrez qu'il faudra faire tracer les plans de nos poëmes par Euclides, Vitruve, Descartes ou Newton.

ARISTOTE.

Pourquoi non ? ces plans n'en feroient que mieux. Lorsque l'esprit de l'homme de lettres est une fois délivré des embarras de l'arrangement, il prend dans l'exécution un vol plus rapide & plus assuré. S'il arrive au contraire, que faute d'avoir bien pris d'abord ses points d'appui, il soit obligé en exécutant de s'occuper encore de l'ordre & de la disposition, son imagination se refroidit ; sa tête s'appesantit, la légèreté s'évanouit & la froideur prend sa place ; mais lorsque l'esprit est débarrassé des soins qu'impose la justesse, & que l'*imagination* est, si j'ose parler ainsi, quitte avec le *jugement*, on se livre aux détails avec cette agréable liberté, qui met à portée de répandre sur un sujet toutes les graces dont il est susceptible.

CYRANO.

Les esprits vifs & d'une certaine étendue font à la fois tout cela. Les beaux ouvrages de fonte se coulent d'un seul jet.

ARISTOTE.

Oui. Mais le moule étoit fait auparavant : circonstance essentielle à mes principes. Pensez-vous que les habiles architectes se soient jamais avisés de bâtir au jour le jour, & sans un plan fixe & déterminé ?

CYRANO.

Passé pour un plan, pourvu que vous n'exigiez pas qu'en le faisant on s'assujettisse à cette régularité symétrique.

ARISTOTE.

Je ne vous ferois pas grace sur cet article du plus léger défaut de justesse & de raison. C'est bien assez de vous permettre dans l'exécution quelques écarts d'imagination.

CYRANO.

Gare la sécheresse, la froideur & l'ennui.

ARISTOTE.

Ne diroit-on pas que d'un Palais magnifiquement orné, il faudroit bannir la dorure, trouver les Peintres de trop, & les Sculpteurs des mauvais goût parce

48 MERCURE DE FRANCE.

que dans le plan général de l'édifice , les règles auroient été rigoureusement observées & les appartemens merveilleusement bien distribués ?

CYRANO.

Vous ramenez tout à l'architecture ; un roman , un poëme , une comédie ne sont pas des bâtimens.

ARISTOTE.

Pour les envisager comme tels , ils ne faut que rapprocher les objets.

CYRANO.

Vous me soutiendrez bientôt que pour composer un ouvrage d'esprit il suffira de sçavoir manier le compas , l'équerre & la règle. Voilà de beaux instrumens pour un Poëte !

ARISTOTE.

Ce ne sont pas les seuls , mais ce sont les premiers qu'il lui faut.

CYRANO.

Tranchez net , & dites que l'on pourra très-bien se passer de l'imagination , qui crée les sujets , de l'esprit qui les embellit , du sentiment qui les fait goûter.

ARISTOTE.

A Dieu ne plaise que je veuille les exclure ! La raison n'en tient pas lieu : Elle les suppose & les gouverne. Il faut qu'on les trouve ensemble. C'est de leur accord

NOVEMBRE. 1759. 49

accord que résulte la véritable harmonie.
C'est de leur union que naissent les véritables beautés.

CYRANO.

Quoi ? Vous voulez que dans tous les genres d'ouvrages , votre méthode soit toujours la même ?

ARISTOTE.

Non , mais qu'il y en ait toujours. Le premier fondement de tout art , c'est sans contredit la justesse ; mais le premier principe de la justesse est de se prêter , de s'accommoder , de se proportionner au sujet.

CYRANO.

Il seroit fort singulier en effet de traiter un roman comme un problème de géométrie , & nos Poèmes comme une proposition mathématique.

ARISTOTE.

Tout aussi ridicule que si le Mathématicien croyoit faire un roman & le Géomètre un Poème.

CYRANO.

A quoi nous en tiendrons-nous donc enfin ?

ARISTOTE.

A vouloir toujours , en tout , & partout des graces & de la raison , pourvu que nous sachions régler leur rang : le

C

50 MERCURE DE FRANCE.

premier (par exemple) sera incontestablement pour la raison dans les ouvrages d'instruction & de raisonnement ; mais elle n'aura que le second dans les écrits particulièrement consacrés au plaisir , à l'amusement.

CYRANO.

Ensorte que (selon vous) les ouvrages même de goût & d'agrément , peuvent être calculés , mesurés , compassés.

ARISTOTE.

On n'en sçauroit douter.

CYRANO.

Vous me permettrez toutefois de n'en rien croire.

ARISTOTE.

Homere & Virgile, Corneille & Racine, Terence & Moliere m'en consoleront.

CYRANO.

Et vous prétendez aussi (sans doute , pour achever de vous rendre ridicule ,) que les mathématiques & les autres sciences abstraites sont susceptibles d'une sorte de graces ?

ARISTOTE.

C'est ce dont je suis très-persuadé.

CYRANO.

Et moi je le suis de toute la bizarrerie d'une pareille proposition.

NOVEMBRE. 1759. 51

ARISTOTE.

Je vais m'en dédommager avec M. de
Fontenelle, & la Marquise du Chatelet.

LA CALOMNIE.

O D E.

QUEL monstre à l'œil sombre & farouche
Viënt d'épouvanter ces climats !
Le fiel distille de sa bouche,
Des serpens sifflent sur ses pas ;
La vérité fuit à sa vue ,
La probité pleure éperdue ,
Un trait perfide est dans ses mains :
La trahison & l'infamie ,
Le mensonge & la basse envie ,
Rassurent ses pas incertains.

O calomnie impitoyable ,
Je te reconnois à ces traits !
Si je peins ta rage effroyable ,
Si je révèle tes forfaits ,
C'est pour arrêter ta furie ,
Pour venger la vertu ternie
Par tes odieuses couleurs :
Heureux , même en souillant mes rimes ,
Si je peux enfin de tes crimes
Inspirer de justes horreurs.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE

Quelles affreuses injustices
Préparent, suivent tes progrès ?
A quels coupables sacrifices
Dois-tu tes funestes succès ?
La gloire du juste t'offense :
Dès que tu le vois sans défense
Ton bras s'arme contre son sein.
En suivant la vertu pour guide
Il marche d'un pas intrépide
Sur les pièges de l'assassin.

A la honte de la Nature
Tu trouves des cœurs assez bas
Pour se livrer à l'imposture
Dont tu couvres tes attentats !
La vérité simple & sincère
Ne peut défarmer ta colère ;
Son triomphe t'est odieux ;
Tu poursuis au Ciel ta rivale,
Et souvent ta haine infernale
L'outrage au sein même des Dieux.

Je vois des haines homicides
S'éterniser jusqu'aux tombeaux :
Des parens traîtres , parricides
Je vois dresser les échaffauts ;
Dieu Vengeur ! le glaive étincelle ;
L'innocent meurt , le sang ruisselle ,
L'Univers est rempli d'horreur ;

De tant de maux qui dans leur course
 Nous inondent, quelle est la source ?
 Un mot du Calomniateur.

Ne croyez pas de ce barbare
 Pouvoir éviter la fureur ,
 Le coup que sa main vous prépare
 Il l'a médité dans son cœur :
 Monstres des antres d'Hircanie ,
 On craindrait moins votre furie ;
 On vous aperçoit , on vous fait.
 Il est un monstre plus sauvage
 Qui pour mieux assouvir sa rage
 Marche dans une obscure nuit.

Par un horrible privilège
 Que le Ciel permet en courroux
 Il emprunte l'art sacrilège
 De consacrer jusqu'à ses coups :
 Vous le verrez d'un ton modeste ,
 Prenant un langage céleste ,
 Tromper les crédules mortels ,
 Et persuader leur foiblesse
 Que le trait affreux qui vous blesse
 Sa main l'a pris sur les autels.

O toi *, mâle & brillant génie ,
 Digne d'un immortel burin ,

* Le célèbre Rousseau.

54 MERCURE DE FRANCE.

Toi , sur qui l'âpre calomnie
 Versa constamment son venin ,
 Tu meurs... Ta vertu dévoilée
 Du haut de la voute étoilée
 Reçoit les plus justes honneurs.
 Hélas ! la vérité tardive
 De ton innocence plaintive
 Répare-t-elle les malheurs ?

*SUITE des réflexions insérées dans le
 Mercure d'Octobre , sur cette question :
 Jusqu'à quel point les sens influent-ils
 sur les ouvrages de goût ?*

L'IMAGINATION est cette puissance de l'ame , qui ajoute des images à nos pensées & qui donne des couleurs à nos sentimens ; elle leur prête , pour ainsi dire , un corps à l'un & à l'autre & nous les offre sous des traits sensibles : elle leur donne du mouvement , de la chaleur & de la vie ; elle emprunte les figures de tous les objets qui frappent nos yeux , pour les en revêtir : elle les unit , elle les sépare , ou les fait choquer & contraster : elle les ordonne , elle les dispose & regle leur marche : tantôt elle les serre & les précipite avec force & avec

violence ; tantôt elle les laisse s'étendre & les fait couler avec lenteur & majesté : elle les fait saillir avec vivacité , ou les enchaîne avec grace ; elle les approche lorsqu'ils demandent à être vus de près ; elle les éloigne , lorsque l'effet en est plus agréable à une certaine distance. Quelquefois elle nous les découvre tout entiers , elle nous en montre toutes les faces , & elle y répand une lumière douce , uniforme , & toujours la même : quelquefois elle met un des côtés dans l'ombre , afin de rendre la lumière des autres plus vive & plus brillante , & de lui donner plus de jeu.

Nos pensées , comme nous l'avons déjà dit , n'ont rien de commun avec les mouvemens de la matière ; notre ame est susceptible d'une infinité de sentimens que la seule émotion des sens ne peut faire naître ; mais il ne faut pas croire pour cela que les plaisirs que nous goûtons alors soient absolument purs , & que les impressions de nos organes ne s'y mêlent en aucune manière. L'union établie entre les deux principes de l'homme est aussi intime & aussi étroite qu'elle peut l'être. Les sens portent jusqu'à l'ame toutes les impressions qu'ils ont reçues ; l'ame à son tour communique toujours

56 MERCURE DE FRANCE

au corps une partie du mouvement dont elle est agitée ; & cette impression faite sur nos organes venant à rejaillir sur l'ame elle-même, elle donne aux sentimens qui l'affectent une solidité, un corps, des couleurs, une sensibilité qu'ils n'avoient pas d'abord.

Il y a au dedans de nous un sens intérieur qui recueille & qui réunit toutes les impressions qui ont occasionné nos sensations précédentes. Il les conserve moins vivement, il est vrai, mais d'une manière bien durable que nos organes extérieurs ne conservent leurs ébranlemens. L'imagination emprunte les figures des corps pour en orner les pensées. Ces images réveillent les traces conservées dans notre sens intérieur, & les impressions de ce sens reportées à l'ame, ajoutent aux idées dont elle est occupée, & aux sentimens qui l'affectent des sensations qui s'y mêlent & s'y confondent. Tel est donc le prestige de l'éloquence & de la poésie, qu'elles nous rendent tous les objets présents, & qu'elles nous les font, pour ainsi dire, voir, entendre & sentir.

Opposez deux glaces l'une à l'autre ; l'image qui est tracée dans la première est portée sur la seconde, d'où elle se réfléchit ensuite vers le lieu dont elle est

partie. Voilà ce qui se passe dans notre ame. L'imagination nous offre des idées & des sentimens sous des traits sensibles ; notre sens intérieur est ébranlé , & cette émotion agissant sur l'ame à son tour , nous croyons voir ce que nous avons senti , nous croyons toucher ce que nous avons pensé : mais alors les sens n'agissent plus qu'en second ; l'impression directe se fait sur l'ame ; celle des sens est une action réfléchie & qui dérive de la première.

Mais quelle est donc la partie des ouvrages de goût qui appartient immédiatement à nos sens , & quels sont les plaisirs qui ne dépendent que des impressions faites sur nos organes extérieurs ? Nous avons déjà distingué dans ces ouvrages les pensées , les sentimens , & les traits sensibles que l'imagination y ajoute. Tout le reste appartient à nos sens , c'est-à-dire, le choix & l'arrangement des mots , le tour heureux des phrases , le nombre , l'harmonie & l'élégance du style. S'il étoit possible de suspendre pour un moment l'effet des loix qui établissent la communication de notre ame avec cette portion de la matière à laquelle elle est attachée , elle trouveroit encore dans les ouvrages de goût des pensées grandes & sublimes

58 MERCURE DE FRANCE.

qui lui peindroient la vérité avec énergie, des sentimens vertueux & touchans qui pourroient l'attendrir, des images qui la fraperoient vivement. Rendez à ces loix leur cours naturel ; nos sens vont reprendre sur nous leur premier empire. La pensée la plus vraie, la plus élevée ou la plus délicate ne nous affectera plus que foiblement, si elle n'est exprimée d'une manière heureuse. Il faut que les charmes du style l'embellissent, & que son élégance flatte agréablement l'oreille. Il faut que le mouvement des mots soit réglé sur celui de nos idées & de nos sentimens ; qu'il imite l'action ou le repos de l'ame ; que les impressions faites sur nos organes soient toujours analogues à celles qui sont faites sur l'esprit & sur le cœur ; & qu'enfin les sensations qui naissent de ces impressions soient toujours d'accord avec tous les autres mouvemens de notre ame.

La lecture des ouvrages de goût nous fait donc éprouver des sensations de deux espèces : nous avons des sensations renouvelées, & si je puis m'exprimer ainsi, des sensations actuellement senties. Lorsque l'imagination embellit nos pensées & nos sentimens, les anciennes traces conservées dans notre sens intérieur sont

réveillées , & les sentimens qu'excitent dans notre ame ces ébranlemens sont ce que j'appelle des sensations renouvelées. Lorsque les expressions se succèdent d'une manière aisée & coulante ; lorsque l'enchaînement heureux & naturel des mots agite mollement nos organes ; lorsque l'harmonie , l'élégance & les charmes du style flattent délicieusement notre oreille, ces douces impressions font naître dans l'ame des sensations agréables : je les nomme des sensations actuellement senties. Les premières ne dépendent que de l'émotion du sens intérieur ; les secondes sont attachées à l'action des objets sur les organes extérieurs. Les images qui accompagnent les pensées & les sentimens font naître les unes ; l'heureuse liaison , la douce harmonie des mots excitent les autres. Celles-ci doivent par conséquent avoir plus de vivacité , parce que la cause qui les produit a plus de ressort & d'action , & que tous nos organes sont plus fortement ébranlés ; celles-là au contraire sont toujours plus foibles, parce que tout se passe dans le sens intérieur qui s'ébranle , pour ainsi dire , de lui-même , & sans l'action d'aucune cause extérieure.

Les ouvrages qui ne sont faits que

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE

pour instruire , occupent l'esprit ou attachent le cœur. Ce qui caractérise les ouvrages de goût , c'est qu'ils cherchent à exercer tout à la fois toutes les facultés de notre ame , & à tendre tous les ressorts. Tandis qu'ils enlèvent & qu'ils ravissent l'esprit par la noblesse des pensées , & par la beauté des tableaux , ils touchent , ils remuent le cœur par la tendresse ou par la force des sentimens ; ils animent , ils pressent le jeu de nos organes , & remplissent l'ame de sensations délicieuses ; en un mot ils y font entrer tous les plaisirs à la fois , & par toutes les routes qui peuvent les y conduire.

Quand je dis que les ouvrages de goût doivent faire sentir à notre ame tous les plaisirs , je n'ai garde de prétendre qu'on puisse y faire naître indifféremment toutes sortes de sentimens & de sensations. On ne doit chercher à y exciter en même temps que ceux qui peuvent subsister ensemble , qui s'aident mutuellement , qui s'augmentent & qui s'aggrandissent par leur union , & qui se prêtent l'un à l'autre de la vivacité , de la force , de la sensibilité. L'action des objets sur l'ame doit être une ; les pensées , les sentimens , les images & les expressions doivent se réunir pour faire une impression unique

& frapper, pour ainsi dire, un seul & même coup. Si les affections diverses par lesquelles vous voulez agiter mon ame vont en sens contraires, leur action se détruira mutuellement, & elles ne produiront plus sur moi aucun effet. Dans les sujets tristes & terribles, nos sensations doivent préparer, fortifier, accroître le trouble de notre ame. Dans ceux au contraire qui ne sont faits que pour inspirer la joie & la gaité, en nous présentant des tableaux naïfs & rians de la vie humaine des passions des hommes, les sensations ne doivent point ébranler l'ame fortement, mais l'effleurer & la remuer avec délicatesse. Elles ne doivent point nous mettre dans un état violent, nous transporter & nous enlever à nous-mêmes ; mais dans une situation paisible & tranquille nous faire sentir tous les attraits du plaisir & les impressions flatteuses de la volupté.

Voulez-vous me faire éprouver une partie des horreurs qui déchirent l'ame du malheureux Oreste, après le meurtre du fils d'Achille ; qu'aux pensées les plus sombres & les plus terribles il joigne des tableaux effrayans ; qu'il rencontre sans cesse son rival percé de coups ; que des ruisseaux de sang coulent autour de lui ;

62 MERCURE DE FRANCE.

que les Euménides s'offrent à sa vue dans l'appareil le plus affreux ; que ses expressions même tiennent de la fureur dont il est agité ; que ses discours soient sans liaison & sans suite , & que le désordre qui y régne exprime tout celui de son ame. En général nos sensations doivent être vraies , c'est-à-dire , qu'elles ne doivent avoir qu'un seul & même objet avec les pensées qui occupent notre esprit & les autres sentimens dont on cherche à remplir notre ame ; qu'elles doivent concourir aux mêmes effets , & que loin de nous écarter du but principal , elles doivent tendre au contraire à nous en approcher sans cesse. C'est de cet heureux accord de toutes les affections de notre ame que naissent les doux transports de la joie , ou ces mouvemens de terreur & de compassion qui serrent , pressent & déchirent le cœur , & lui font sentir des plaisirs & des douceurs qui sont peut-être encore au-dessus de tout ce que la joie & la volupté ont de plus vif & de plus séduisant.

Plus les causes qui font naître nos sensations sont proche de nous , plus elles exercent d'action sur nos organes ; & plus aussi nos sensations ont de force , & en général , toutes nos émotions de viva-

tité. Les ouvrages de goût ne font jamais
 sur nos sens d'impressions plus profondes
 que celles que nous recevons au théâtre.
 C'est là que tout concourt à l'enchan-
 tement des sens. L'illusion du spectacle
 nous rend, pour ainsi dire, présens à
 l'action, & nous transporte dans le lieu
 de la scène. Tous les mouvemens qui se
 succèdent rapidement sur les visages nous
 font sentir le trouble, le tumulte, la
 variété, le choc des passions : toutes les
 agitations du cœur se peignent jusques
 dans le son des mots. La douceur, la
 véhémence, l'attendrissement, les éclats
 de la voix expriment tour-à-tour les desirs,
 la joie, la fureur, les soupirs, la douleur,
 le désespoir. Ce n'est pas que le vain son
 des mots suffise seul pour émouvoir &
 agiter notre âme. Nous dépendons beau-
 coup de nos sens ; mais nous n'en som-
 mes point esclaves. Les impressions faites
 sur les organes peuvent bien disposer
 l'âme à recevoir les sentimens qu'on veut
 y exciter ; elles peuvent les y faire entrer
 avec plus de facilité, les y graver plus
 profondément, & les accompagner de
 mille charmes & de mille plaisirs inex-
 primables ; mais elles ne peuvent jamais
 produire ni la pensée qui éclaire & élève
 l'esprit, ni le sentiment qui attache,
 remue, & attendrit le cœur.

64 MERCURE DE FRANCE.

Le chant ne diffère de la déclamation naturelle qu'en ce qu'il augmente, qu'il aggrandit & qu'il exagère nos sensations. La musique doit donc être asservie aux mêmes règles que celles que prescrit le goût pour le ton & le mouvement du style, ou pour la déclamation ordinaire. Elle n'a en effet, & ne peut avoir d'autre objet que de prêter des charmes à la poésie, de donner aux impressions faites sur notre ame un nouveau degré de force & de sensibilité, & d'ajouter les plaisirs les plus vifs & les plus flatteurs des sens aux plaisirs nobles de l'esprit, & aux plaisirs touchans du cœur.

C'est mal juger de la musique que de ne l'estimer qu'à proportion des difficultés qu'elle laisse à vaincre dans l'exécution. Elle doit être pleine d'expression ; elle est faite pour peindre le sentiment, & c'est au cœur à l'apprécier. Elle est toujours belle lorsqu'elle est touchante, & lorsque les sensations qu'elle excite font entrer plus avant dans notre ame les sentimens qu'elle orne & qu'elle embellit. Eh ! que m'importe que vous me forciez à admirer les efforts & les prodiges de votre art, si vous ne sçavez point parler à mon cœur, & le faire sortir de l'état d'insen-

stabilité où il se trouve ; & si substituant des sons à des images , & du bruit à des expressions , vous ne me laissez sentir & appercevoir que l'étrange contradiction qui règne entre les choses que vous exprimez , & les inutiles ornemens dont vous les accompagnez ?

S'ennuyer , c'est ne pas penser , ou ne rien sentir ; ou ce qui revient au même , au moins quant à l'effet , c'est être occupé continuellement des mêmes pensées , ou éprouver toujours les mêmes sensations. C'est donc une règle de goût que de chercher à varier sans cesse dans un ouvrage les pensées , les sentimens , les images & les tours. Notre ame fuit le repos , elle aime l'action & la surprise ; on est toujours sûr de lui plaire , lorsqu'on lui présente des choses nouvelles , & lorsque , sans épuiser une pensée , on semble lui montrer peu de choses pour lui en laisser découvrir beaucoup. Un mouvement trop uniforme cesse bientôt de se faire sentir ; il faut dans ceux du cœur , de l'agitation , des secousses & des écarts. Pour l'intéresser il ne faut jamais le laisser tranquille ; mais le mener continuellement de l'admiration à l'horreur , de l'espérance à la crainte , & de la terreur à la pitié. Il n'est point d'objet dont la vue ne lasse &

66 MERCURE DE FRANCE.

ne fatigue à la fin. Tous les tableaux que renferment les ouvrages de goût doivent donc , pour faire d'agréables impressions, se succéder rapidement , & ne s'arrêter que peu de temps devant nous. Toutes les richesses que nous offre la nature doivent nous fournir des traits & des couleurs pour les nuancer & les varier à l'infini. Les plaisirs les plus grands & les plus vifs, c'est-à-dire , ceux qui naissent des sens , sont aussi ceux que l'ame est plutôt lassée de sentir , s'ils ne sont point variés. L'ennui & le dégoût naissent toujours de l'uniformité. Le retour fréquent des mêmes mots , des mêmes chûtes , des mêmes périodes , des mêmes cadences , accable nécessairement dans un ouvrage de goût. Un auteur ne plaira jamais , s'il n'est attentif à éviter cette monotonie du style , à faire un choix d'expressions heureuses , & à les placer avec tant d'art , qu'il nous fasse éprouver des sensations toujours différentes & toujours nouvelles.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent a dû nous conduire à la distinction de deux ordres de beautés différentes dans les ouvrages de goût. Il y a des beautés invariables , absolues , éternelles : il y en a d'autres qui sont arbitraires , relatives & contingentes. Les premières sont celles

qui sont fondées sur la nature même de notre ame , & dont tous les hommes connoissent également les charmes : les autres sont celles qui dépendent de la délicatesse & de la vivacité de nos sens , & qui varient d'un climat à l'autre. Les pensées doivent toujours nous paroître également vraies , élevées & sublimes ; & les sentimens également nobles & vertueux, quelle que soit la mesure de la sensibilité de nos organes. Il n'en est pas ainsi des images & du style. Tout ce qu'il y a dans le style d'élégant , de touchant , d'harmonieux, dépend de la délicatesse de nos sens , de la vivacité de leur émotion & de leur action sur l'ame. L'imagination, comme nous l'avons déjà dit , est une puissance de l'ame qui orne nos pensées de traits & de figures sensibles. Ainsi plus nous avons vu d'objets , mieux nous les avons vus , plus les impressions faites sur notre ame ont été profondes , plus notre sens intérieur a été fortement ébranlé , plus les traces qu'il conserve sont faciles à réveiller ; & plus aussi en général nos images sont vives , brillantes , expressives , & pleines de feu.

Il suit de là qu'il y a deux sortes de goût ; un goût universel , & un goût national. Le premier ne regarde que les

28 MERCURE DE FRANCE.

pensées & les sentimens ; le second a
 pour objets les images & l'élégance du
 style. La vérité est une ; tout ce qui la
 peint avec force & avec noblesse élève
 & aggrandit tous les esprits. La vertu
 n'est point arbitraire ; tous les sentimens
 qu'elle a dictés doivent émouvoir &
 échauffer tous les cœurs. La nature n'a
 qu'un soupir & qu'une voix pour se faire
 entendre ; il n'est pas deux manières de
 remuer & d'attendrir le cœur. Il y a
 donc un goût général & commun à tous
 les hommes ; il y a une règle fixe , cer-
 taine , invariable , selon laquelle on doit
 dans tous les lieux juger de la vérité , de
 la grandeur & de la beauté des pensées ,
 de la noblesse & de l'élévation des senti-
 mens. Mais tous les hommes ne sentent
 pas de la même manière ; leurs organes
 sont plus ou moins délicats ; tous les
 objets ne se présentent pas de même à
 leur imagination : ils doivent donc s'ex-
 primer de mille manières différentes. Les
 figures qu'ils employent , les images sous
 lesquelles ils offrent leurs pensées & leurs
 sentimens , leurs tours , leurs expressions ,
 tout leur style en un mot , doit varier à
 l'infini ; parce que toutes ces choses dépen-
 dent de leur manière de voir & de sen-
 tir , & doivent être proportionnées à la

mesure de leurs sentimens & de leurs plaisirs. Outre le goût général, il y a donc un goût particulier & national, qui varie comme la sensibilité des organes sur laquelle il est fondé.

Tous les Orientaux aiment les figures hardies & les images exagérées; toutes leurs expressions sont excessives: ils ont l'imagination ardente; & comme ils sentent tout avec vivacité & avec force, ils peignent tout avec feu: nous croyons qu'ils vont au-delà de la nature; ils ne font qu'exprimer ce qu'ils sentent & autant qu'ils le sentent. C'est mal juger de leur style, que d'en juger d'après nos sensations; pour pouvoir le faire, il faudroit sentir comme eux; il faudroit avoir les transports, l'ivresse, l'emportement de leurs plaisirs: ce qui nous paroît raisonnable, sensé & naturel, ils le trouvent froid: ce que nous trouvons chez eux d'excessif & d'outré, ne leur paroît être que l'expression & la peinture de ce qu'ils ont senti. Cette différence des goûts si sensible à des distances considérables, ne laisse pas que de se faire encore appercevoir autour de nous: il y a dans les ouvrages de goût des peuples du Nord, une rudesse naturelle & originale, des tours mâles, une sombre profondeur

qu'on ne trouve pas dans les ouvrages des peuples du Midi : il y a dans les ouvrages de ces derniers , une imagination , un feu , des saillies , des écarts brillans , qu'on ne remarque pas dans ceux des autres.

Moins les peuples sont éloignés , & moins aussi cette différence du goût national devient sensible : nous sommes également éloignés des deux extrémités , & par-là notre goût se rapproche davantage de celui des autres nations. Un Italien trouvera en général nos ouvrages de goût plus vifs , plus animés , plus remplis de jeu & de graces , que ceux des Auteurs Allemands ou Anglois ; & un Anglois réciproquement trouvera nos saillies plus naturelles , notre enjouement plus sage , & nos emportemens mieux réglés que ceux d'un Auteur Italien. Nous pouvons donc regarder notre goût particulier comme le plus général , & comme celui , qui chez tous les peuples qui nous environnent doit plaire davantage , après le goût national. Cela ne veut pas dire cependant qu'au fond il soit préférable & qu'il vaille mieux que tous les autres ; cela signifie seulement qu'en matiere de goût , comme dans le chemin de la fortune , tout dépend presque toujours du bonheur de la situation.

Un des plus beaux génies de ce siècle a dit quelque part que notre manière d'être est entièrement arbitraire ; que nous pouvions avoir été faits autrement que nous ne sommes & qu'alors nous aurions senti autrement ; qu'un organe de plus ou de moins dans notre machine auroit fait une autre éloquence, une autre poésie. Mon dessein a été de développer l'idée de cet homme célèbre ; je ne crois pas que j'aie eu à la combattre : mais quand même cela seroit , j'ai toujours pensé qu'on pouvoit opposer des raisonnemens à un grand nom.

*LETTRE de M. ALGAROTTI à Madame
DUBOCCAGE, des Académies de
Padoue, de Bologne, de Rome, & de
Lyon.*

ON me fait trop d'honneur en France , Madame , de me croire un des Triumvirs littéraires qui prétendent réformer la poésie Italienne, & proscrire les Auteurs qui brillent le plus dans notre langue. Le tableau des proscriptions contre le Dante & Pétrarque a paru sans que j'en eusse aucune connoissance ; & on y a

72 MERCURE DE FRANCE.

inséré, contre mon intention, quelques-uns de mes vers que j'avois confiés au Pere Bettinelli ; il me demanda la permission de les imprimer avec les siens, d'y joindre quelques pièces fugitives de M. l'Abbé Frugonni, & de former entre nous une espèce de ligue poétique ; comme je ne voulois entrer dans aucune brigue littéraire, je m'opposai à son dessein le plus honêtement qu'il me fut possible, & non avec les refus simulés d'un Auteur ; qui comme une jeune fille, refuse ce qu'il voudroit qu'on lui enlevât. Je croyois ce projet entièrement oublié, quand avec surprise, j'appris au commencement de cette année à Bologne que quelqu'un de mes Poësies jointes à celles du Pere Bettinelli & de M. l'Abbé Frugoni, étoient imprimées à Venise, précédées d'une Lettre contre le Dante & contre Pétrarque qui scandalisoit si fort nos Littérateurs qu'on la réfutoit même avant qu'elle sortît de la presse. Elle en sortit enfin ; & voila, Madame, comme à mon insçu on m'a fait Triumvir. Pour m'en disculper je fis mettre à la tête d'une partie de mes ouvrages, qui s'imprimoit alors, un avertissement où j'assurois le Public qu'en fait de Poësie j'étois un vrai républicain ; en effet, dit Bacon, la plupart des Auteurs

en

en usent comme les Ottomans, qui pour
s'assurer la domination de leur contrée,
égorgent impitoyablement leurs freres.
Je contemple au contraire d'un œil très-
respectueux nos Peres de la Poësie qui,
depuis plusieurs siècles, en dépit de la mort
qui nous les a enlevés, vivent dans la
mémoire & les écrits des gens de goût.
Le Dante vraiment sublime, quoique né
dans un siècle un peu barbare, doit être lû
& relû par ceux qui veulent exceller dans
le genre héroïque.

*È se la voce sua farà molesta
Nel primo gusto, vital nutrimento
Lascerà poi quando sarà digesta.*

Quiconque ne goûte pas Pétrarque,
malgré sa méthaphysique d'amour, se
montre insensible aux graces du style &
à la délicatesse des expressions du cœur.

E non sa come dolce egli sospiri.

J'ai fait, Madame, de ce tendre Au-
teur une étude suivie sans que mon
affection pour ses ouvrages m'en voilât
les tâches. En comparant ses beautés avec
les règles non moins *invariables qu'infini-*
ment variées de la Nature, source de toute
imitation, je m'éloigne autant de l'ado-
ration aveugle de la plûpart des hommes

D

74 MERCURE DE FRANCE.

pour leurs célèbres prédécesseurs; que du peu d'estime qu'osent en faire quelques-uns des modernes. Quoique les premières places de notre Parnasse soient remplies, je pense qu'il en reste encore pour les Ecrivains du siècle présent, qui par leur sçavoir & leurs talens, s'efforcent de les mériter.

Non si priores Mæonius tenet

Sedes Homerus, Pî daricæ latent

Cejæque, & Alcæi minaces,

Stesichorique graves camænx,

Nec si quid olim lussit Anacreon,

Delevit atas.

Quels que soient mes Essais poétiques; j'ai la témérité de vous les adresser, Madame, à vous qui sçavez si bien dans votre langue faire raisonner la trompette épique. Vous trouverez dans ce petit Recueil des Epîtres qui n'ont point encore paru.

In numero piu spesse, in stil più rare.

Mon seul desir seroit, Madame, qu'on les trouvât dignes de paroître devant vous, qui seriez le digne sujet des vers d'un Pétrarque & d'un Dante



LE mot de l'Enigme du Mercure précédent est *gland*. Celui du Logogryphe françois est *Babel*, dans lequel on trouve *Abel & bel*. Le mot du premier Logogryphe latin est *Domus*, dans lequel on trouve *do & mus*. Celui du second est *Nomen*, dans lequel on trouve *omen & nemo*.

E N I G M E.

JE suis l'effroi des courtisans ;
 Souvent le soupçon est mon pere :
 Le passé , qui vous désespere ,
 Par moi de l'avenir vous fait des maux présens.
 Je change un lieu charmant en un désert sauvage ;
 Je conduis la tristesse où régnoit le plaisir ,
 Et rends odieux le loisir
 Qui fait les délices du Sage.

L O G O G R Y P H E.

L'o n ne me voit presque jamais enfant :
 Je pleure . . . & puis je ris , & je n'ai plus de
 Maître.

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

Que ne sçais-je toujours garder ce sort charmant !
Deux lettres font mon nom, Lecteur ; & cependant

Cinq membres composent mon être.

Tu trouveras, mais en les combinant,

D'un grand nombre d'enfans la mere,

Ce qu'on cherche & ce qui sçait plaire,

Soit qu'on veuille bâtir, soit en se promenant.

Qu'on prenne tous mes pieds, & que l'on les trans-
pose,

En faisant à l'un d'eux un léger changement,

L'on y verra toujours la même chose.

4. 2. 3. 1. 5 ; 1. 5. 3. 4. & deux,

3. 2. 1. 4 & 5, même objet se présente ;

4. 5. 3. 1. 2. (combinaison plaisante !)

Le même être toujours vient s'offrir à tes yeux.

4. 2. 1. 3. 5. rien encore ne change,

Prends-t-y donc autrement ; il seroit bien étrange

Que l'on trouvât sans cesse même mot :

3. 5. 4. 1 & 2. Ma foi tu n'es qu'un sot.

C'est même objet encor ; & malgré ce mélange ;

Cher Lecteur, si tu veux en croire mon avis,

Pour ne pas me laisser, à ta femme survis.

LOGOGRYPHUS.

Si totum sumas, ah ! quot sum causa dolorum ;
Lector, si tollas, sum sine patre, caput.

L'AIMANT.

CHANSON.

DE l'amour faire un badinage,
C'est bien la plus sûre façon :
Mais d'une aussi bonne leçon
Est-il aisé de faire usage ?

Tout doucement

On forme un engagement, (bis.)

Pour nous la femme est un aimant. (bis.)

On se fait un plan d'être sage,
On veut jouir sans se livrer,
Goûter de tout sans s'enyvrer,
Servir l'amour sans esclavage :

Tout doucement

Ce beau projet se dément, (bis.)

On sent l'attrait de son aimant. (bis.)

On a vû Thémire au passage,
Sans le vouloir on s'en souvient :
Le soir son image revient ;
Le matin encor son image.

Tout doucement

On soupire en la nommant, (bis.)

Le cœur reconnoît son aimant. (bis.)

78. MERCURE DE FRANCE

On veut être admis chez Thémire,
A son papa l'on fait accueil ;
On va la voir, & d'un coup d'œil
On peint ce que l'on n'ose dire.

Tout doucement

Laiguille du sentiment (bis.)
S'agite autour de son aimant. (bis.)

On affecte un ton de sagesse,
A la mere on parle raison ;
On est l'ami de la maison,
Au petit chien l'on fait caresse.

Tout doucement

Sous l'air de l'amusement (bis.)
On s'approche de son aimant. (bis.)

D'une main timide & tremblante
De Thémire on presse la main ;
Deux soupirs croisés en chemin
Font rougir l'amant & l'amante.

Tout doucement

On dit un mot seulement, (bis.)
Le cœur s'attache à son aimant. (bis.)

Laissez-moi, vous dit la friponne,
Conduire le fil du roman ;
Faites votre cour à maman,
Et ménagez surtout ma bonne.

Tout doucement

On attend l'évènement, (bis.)
L'espoir est un nouvel aimant. (bis.)

Sur Thémire en vain chacun veille,
Elle échappe à l'œil le plus fin ;
Argus s'endormit à la fin,
Mais l'amour jamais ne sommeille.

Tout doucement

Il arrive au dénouement, (bis.)
Enfin il atteint son aimant. (bis.)

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LA Mort du Maréchal Comte DE SAXE,
Poëme. Par M. D'ARNAUD.*

AVANT que d'entrer dans l'examen de ce Poëme, je commence par reconnoître dans M. d'Arnaud le vrai talent de la Poësie héroïque ; & c'est pour cela même que je vais lui parler avec cette franchise honnête que doit aimer tout homme de génie qui a le courage de tendre à la perfection de son art. Il est important pour lui de sçavoir combien dans un essai qui lui fait honneur, il est encore au-dessous de lui-même. Peut-être me trouvera-t-il un peu sévère dans mes remarques ; mais je tâcherai de les motiver ; & qu'elles soient bien ou mal fondées, la sincérité de mes critiques garantira du moins celle de mes éloges.

Je ne m'arrête point aux incorrections de sa prose : tout le monde sçait que l'on dit, *l'éloge des citoyens illustres*, & non pas *l'éloge d'illustres citoyens* : excepter

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

du nombre des grands hommes , & non pas excepter des grands hommes : être placé dans une classe , & non pas être placé parmi une classe , ainsi du reste. Venons au plan & au détail du Poëme.

Maurice jouissoit de sa gloire au sein de la paix ; l'envie irritée de voir les exploits de ce héros consacrés dans le temple de la victoire, vole au séjour de la mort , implore son secours , & lui demande la perte de ce grand homme, dont la vie est pour elle un supplice. La mort obéit , & le héros expire. Telle est l'action de ce Poëme. Les personnages en sont allégoriques , la fable devoit donc l'être aussi , & présenter la vérité sous le voile de la fiction. C'est ainsi qu'en ont usé tous les Poëtes qui ont employé ce genre merveilleux. Or quel est le sens que présente cette fable ? Que Maurice est mort la victime des complots tramés contre lui par des ennemis envieux de sa gloire. Rien au monde n'est plus contraire à la vérité historique. La fable de ce Poëme n'est donc qu'une pure fiction ; mais la fiction même la plus éloignée de la vérité , doit avoir sa vraisemblance dans le système du merveilleux. Il faudroit , par exemple , pouvoir supposer ici que l'envie a le droit d'évoquer la mort pour tran-

cher les jours de tous les héros dont la gloire l'importune & la blesse. Il faudroit pouvoir supposer que les grands hommes n'ont pas un Dieu qui les protège & qui veille sur eux, ou que l'Envie, arbitre des destinées, est plus puissante que les Dieux qui protègent les grands hommes : ce qui est dur à imaginer.

Il me semble donc que l'Auteur n'a pas assez réfléchi sur la fiction de son Poëme; mais si la beauté des détails ne peut justifier ce manque de justesse dans la composition de la fable, au moins le fait-elle oublier quelquefois.

Le Poëte invoque les Muses qui donnent l'immortalité.

Muses, qui de la Mort dissipez les ténèbres,
Qui, mêlant vos concerts à ses accens funèbres,
De cyprès immortels couronnez les tombeaux;
Vous, dont le charme heureux sçait ravir à sa
faulx

Ce rayon échappé des bornes de notre être,
La gloire, par qui l'homme assuré de renaître,
Ainsi que le soleil, aux portes du couchant,
En s'éloignant des yeux devient toujours plus grand;
Soutenez mon effor : qu'une ombre magnanime
S'élève dans mes vers avec un front sublime.
Avec cet appareil de sang & de terreur,

Dv

32 MERCURE DE FRANCE.

Qui suivoit aux combats le char d'un fier vain-
queur ,

Maurice reparois.

On sent bien que *la faux* de la Mort ne moissonne pas des *rayons* , & qu'un *rayon* ne s'échappe point des bornes de l'être ; que la gloire d'un homme qui n'est plus doit être comparée aux rayons du soleil couché , & non pas du soleil couchant , & qu'alors la comparaison ne seroit pas heureuse. Un Orateur , dans l'éloge de Louis XIV , a dit de ce Roi aux derniers momens de sa vie : » & sembla-
» ble au soleil , il ne parut jamais si beau
» que dans son couchant. » Ici l'image est sensible & juste.

Si l'Auteur retouche son invocation , je lui conseille d'éviter la longueur de cette période à perte d'haleine , qui n'a de repos qu'au neuvième vers. Je lui conseille surtout de préférer à cette accumulation d'idées & d'images , la clarté , la simplicité qui sied si bien au début d'un Poème où doit régner la douleur.

Virgile a peint la fureur des combats enchaînée & frémissante dans le Temple de la Paix.

Furor impius intus

Sæva sedens super arma , & centum vinctus ahenis

Post tergum nodis , fremet horridus ore cruento.

M. d'Arnaud a pris une image tout opposée.

Le Démon de la Guerre assis sur ses drapeaux ,
 Couronné d'oliviers mêlés aux doux pavots ,
 De son bras fatigué laissant tomber ses armes ,
 Dans le sein de la paix dépoſoit les allarmes ,
 Et replongeoit enfin la Discorde aux Enfers.

Je doute qu'il ſoit dans le caractère du démon de la guerre de ſe couronner de pavots & d'oliviers , ni de replonger la diſcorde aux enfers en *dépoſant les allarmes dans le ſein de la paix*. Le Dieu des mers auquel le Poëte le compare , peut diſſiper les orages ; mais il n'eſt pas uniquement le Dieu des tempêtes : il ſou- lève ou calme les flots : l'une & l'autre action lui conviennent ; au lieu que le démon de la guerre ne respire que la guerre : on l'enchaîne , on ne l'appaiſe point : il frémit , mais il ne dort jamais : le couronner d'olivier & de pavots c'eſt comme ſi l'on couronnoit l'aquilon de myrte & de roſes.

A la fin de ſon Poëme , M. d'Arnaud ſemble avoir oublié qu'il a laiſſé le dé-
 D vj

84 MERCURE DE FRANCE. mon de la guerre reposant au sein de la Paix.

On dit que l'on a vu le Démon des combats
Sortir en rugissant des gouffres du trépas.

C'est réellement là qu'il devoit être.

Mais voici une peinture de la paix où
brillent les talens du Poëte , & dans
laquelle quelques traits de plume ne lais-
seroient rien à desirer.

Les plaisirs & les arts , soutiens si nécessaires ,
Qui nous font supporter la vie & ses misères ,
Bannis par la trompette & le bruit des combats ,
Compagnons de la Paix revoloient dans ses bras.
Cérès ne craignoit plus qu'une main *insolente*
Ravît à ses guerets leur richesse naissante ;
Et Flore en souriant voyoit briller des fleurs
Qui cédant au Printems l'émail de leurs couleurs ,
Avides d'acquitter leurs utiles promesses ,
Assuroient à l'Eté de fécondes largesses.
Content d'avoir repris son léger chalumeau ,
Le tranquille habitant de l'innocent hameau ,
A l'ombre de ses bois , d'une voix libre & pure ,
Chantoit la Paix , les Dieux , la riante culture :
Sur ses pipaux naïfs , ses fils à son côté ,
Essayoient leur *haleine* & leur *timidité*.
La rouille dévorait ces *inutiles* impies

Qui tranchent sans pitié la trame de nos vies.
 Le fer , présent des Dieux & qu'un abus fatal
 A rendu dans nos mains un présent infernal ,
Surpris , ne servoit plus les crimes de la guerre ,
 Et retournoit au soc pour enrichir la terre.
 Dans son humide char , le front ceint de roseaux ,
 L'Elbe effleuroit l'azur de ses paisibles eaux ,
Elles s'applaudissoient d'un auguste hymenée ;
 Tandis que dans son cours la Seine fortunée
 Alloit redire aux mers le nom de ce grand Roi
 Qui borne son pouvoir & sçait garder sa foi.
 Fille aimable d'Astrée , ô vierge secourable ,
 Qui reviens consoler ce Globe déplorable ;
 Mere du vrai bonheur , Paix , immortelle Paix ,
 Tout bénissoit ton règne & goûtoit tes bienfaits.

Voyons les traits que le Poëte auroit à
 retoucher dans cette peinture.

Cérès ne craignoit plus qu'une main *insolente*.

Main insolente est dur par la rencontre
 des deux nasales , & *insolente* n'est pas
 le mot propre : c'est *désolante* qu'il fal-
 loit dire.

Avides d'acquitter leurs utiles promesses.

Les fleurs du Printems peuvent être im-
 patientes d'acquitter leurs promesses, mais
 non pas *avidés*.

36 MERCURE DE FRANCE.

Ses fils à son côté

Essaioient *leur haleine & leur timidité.*

On peut dire, essayer son haleine & sa voix timide ; mais *haleine & timidité* ne vont point ensemble.

Je suis bien éloigné de vouloir bannir de la Poésie une métaphore hardie & juste ; mais je ne pense pas qu'on doive attribuer au fer le sentiment de la surprise , ni qu'après avoir peint l'Elbe effleurant ses eaux , on doive dire que ses eaux s'applaudissent. C'est animer deux fois le même fleuve ; encore n'est-ce pas le moment d'animer les eaux que le moment où le char les effleure. Ce défaut d'analogie d'une image à l'autre blesse un lecteur judicieux.

Le Poète peint son Héros d'après le Tasse & d'après M. de Voltaire , au milieu des plaisirs & des amours :

Toujours plein de la guerre , & digne de son Roi.

Mais il le compare à un volcan , qui ;
sous les dehors d'un aspect enchanteur ,

Recélant tous les traits de la fureur divine ,
Prépare à l'Univers sa chute & sa ruine.

Je doute que ce soit ainsi qu'on doive

présenter aux yeux des nations un Héros digne de leurs larmes ; & l'Auteur eût mieux fait de s'en tenir à la comparaison du cédre. La gloire de Maurice irrite l'Envie.

Ce monstre empoisonné de ses propres venins,
Qui fait son désespoir du bonheur des humains,
Qui, serpent tortueux, rampe dans le silence,
Audacieux Dragon, s'étend, siffle & s'élance,
Et porte son audace & son souffle odieux
Jusqu'aux trônes des Rois, jusqu'aux autels des
Dieux ;

Ce vautour renaissant dont la haine obstinée,
Déchire les vertus toujours plus acharnée,
Cette furie enfin qui partout nous poursuit,
Jusques dans les tombeaux que sa fureur détruit.
L'envie encor plus pâle & plus envenimée,
Au seul nom d'un Héros, de rage consumée,
De cent regards jaloux dévorant ses succès,
Vainement sur Maurice épuisoit tous ses traits.

Ce portrait de l'envie est plein de force & de vérité. Les vers qui le suivent ont le défaut que j'ai tant de fois remarqué dans ce Poème, le défaut de justesse dans les images. On dit de noirs poisons, & non pas *de sombres poisons*. Les flèches se brisent, & *n'expirent pas*. Rien n'est plus facile à observer que ces rapports,

88 MERCURE DE FRANCE.

quand on veut s'en donner la peine.

La description du Temple de la Victoire a bien des beautés ; mais je ne vois pas pourquoi le Poète a placé

Un pur Autel d'albâtre au milieu de ce Temple ;

où l'on voit

Bellonne menaçante ;

L'œil en feu, les bras nus & la bouche écumante.

Il me semble que l'Autel de la Victoire devoit être un Autel d'airain inondé de sang. J'ai cru d'abord que la blancheur de cet Autel d'albâtre exprimoit l'innocence des héros que la victoire avoit couronnés , & la justice de leur cause ; mais j'ai vu Alexandre, César &c. au nombre de ces héros.

En général il y a beaucoup d'imagination dans cette description du Temple de la Victoire ; il y en a plus encore dans la description du séjour de la Mort ; mais j'y trouve une inadvertance que j'ai peine à concevoir.

Cette terre effroyable, inculte, désolée,
Du plus foible rayon n'est jamais consolée ;
La verdure jamais n'a couronné ses champs ;
Nul germe n'est conçu dans ses stériles flancs.
Son sein, son sein de fer, indocile & rebelle

*Aux vains efforts du soc qui se brise sur elle ,
 Est par la foudre seule en tout temps labouré ;
 Du Ciel qui l'a proscrit toujours plus abhorré ,
 Il ne boit que des pleurs ; ses avares entrailles
 Ne s'ouvrent en grondant qu'au sang , qu'aux
 funérailles.*

Il n'est pas vraisemblable qu'il y ait des
 laboureurs dans le séjour de la mort , &
 qu'on essaye de rendre cette terre fertile.
 On ne peut donc pas dire qu'elle soit *re-
 belle aux vains efforts du soc qui se brise
 sur elle.* Comment quelque chose d'aussi
 choquant a-t-il pû échapper au Poète ?

Des troncs couverts de mousse , & courbés sous
 les ans,
 Supportent avec peine un amas de nuages ,
 Trône du destructeur & du pere des âges ,
 Qu'un prodige constant vieillit & rajeunit ,
 Et qui tout à la fois & meurt & se survit.

Ces mots , *le destructeur & le pere des
 âges* , remplissent la définition du temps ;
 & jusques-là ce sont les âges qu'il détruit
 & qu'il fait renaître. Dans les vers sui-
 vants c'est le temps lui-même qui meurt
 & se survit. Il falloit opter entre ces deux
 images qui ne pouvoient se concilier , &
 la première me paroît plus sensible.

Des torrens qui roulent les ennuis & la

90 MERCURE DE FRANCE:

*peur ; un rayon qui éclaire les terreurs
d'une nuit effrayante ; des fléaux qui
masquent leurs traits perfides sous cent
noms divers ; tout cela présente des idées
confuses que l'imagination ne peut se
peindre. Il n'en est pas ainsi de ce tableau
du trône de la Mort : il est écrit de génie.*

Sur des monceaux épars de trônes renversés ;
De tombeaux, de cercueils, & de morts entassés,
Domine un spectre affreux, horrible, épouven-
table :

L'œil ne peut soutenir son aspect effroyable ;
Un voile tout sanglant couvre son corps hideux ;
Son bras toujours levé sur nos jours malheureux ,
Son bras toujours armé d'une faux meurtrière ,
Appesantit ses coups sur la nature entière.

A ses pieds est écrit « Peuples, Rois, Conquérans ;
» Héros que la fortune appelle aux premiers rangs,
» Tombez tous confondus aux pieds de votre
» Reine ;

» Sur la terre tout cède à sa loi souveraine ;
» Tout meurt, tout disparoît sous mes coups en-
» nemis.

» Reconnoissez la Mort à qui tout est soumis.

Le discours que l'Envie tient à la Mort
peint vivement son caractère ; mais c'est
là que l'on sent le défaut de vraisemblance.

NOVEMBRE. 1759. 97

que j'ai remarqué dans la composition de
la fable.

O Mort , tu vois l'Envie implorer tes bienfaits.
Vengeons-nous toutes deux : notre injure est com-
mune.

Ose attaquer Maurice , & combats sa fortune.
Puisses-tu le plonger aux gouffres de l'oubli !
Puisse avec lui son nom périr enseveli !
Ouvre-lui des enfers le cachot le plus sombre.
Hélas !... mes yeux jaloux verront encor son
ombre.

Je sçai trop que , victime échappée à tes coups ,
Aux plaines de la Flandre il brava ton courroux ;
Mais l'Ange de la France , alors de son égide
Couvroit ce fier vainqueur dont il étoit le guide :
Ce bouclier fatal qui repoussoit ta main
Ne le dérobe plus à son mortel destin.
Aujourd'hui sans défense amusant son courage ,
Il semble jusqu'à lui nous ouvrir un passage.

Si l'on demandoit au Poëte pourquoi
l'Ange de la France qui couvroit Maurice
de son égide dans les champs de Fontenoy ,
l'abandonne au sein de la paix , &
le laisse aux complots de l'Envie & aux
traits de la Mort ; il auroit je crois bien
de la peine à répondre.

De la Mort le héros ne sçauroit sauver l'homme.

52 MERCURE DE FRANCE.

Ce vers prouve bien que Maurice doit mourir ; mais non pas qu'il doit mourir dans l'instant marqué par l'Envie.

Montres, où courez-vous ?... Barbaré Dêité,
Si tu veux dans le sang *baigner* ta cruauté,
O Mort, coupe à ton choix des trames moins
sublimes ;

Le monde offre à ta faulx tant d'obscures victimes !
Enlève ces enfans, qui ne connoissent pas
Le malheur de la vie & l'horreur du trépas.

On dit se baigner dans le sang, y assouvir sa cruauté ; mais on ne dit pas *baigner sa cruauté dans le sang*. De même une *trame* est précieuse, mais elle n'est pas *sublime* : du reste ce mouvement est beau & plein de véhémence ; mais je le crois poussé trop loin. Si l'Auteur se fût moins livré à son imagination, & qu'il eût consulté son ame, il n'eût offert à la Mort que des têtes coupables. Il n'est pas dans la Nature de souhaiter un massacre de victimes innocentes pour sauver la vie à un héros. En général il y a dans ce morceau un peu de déclamation ; mais le dernier trait en est admirable. Veux-tu, dit le Poëte au spectre qui menace les jours de Maurice,

Veux-tu te signaler par un plus noble effort ?
Réunis tes fureurs, tous les traits de la Mort,

Pour détruire, extirper jusques dans sa racine,
Ce mal, de tous les maux la funeste origine,
Ces indignes flatteurs qui corrompent les Rois,
Dégadent les vertus, & renversent les loix.

Le Poëte appelle au secours de Maurice les Dieux protecteurs de la France ; mais il les appelle en vain.

Le sort qu'à ses décrets soumet sa volonté,
Fait pancher la balance... ah ! l'arrêt est porté ;

Je demande à présent si c'est le sort qui a fait agir l'Envie ; ou si c'est l'Envie qui a déterminé le sort ? la premiere supposition est révoltante, la seconde seroit absurde ; & cependant, à moins d'admettre l'une ou l'autre, la machine du Poëme est absolument inutile, & l'Envie un personnage épisodique totalement superflu.

La Mort même se trouble & détourne les yeux.

Ce vers est un de ceux qui frappent au premier aspect, mais que la réflexion désavoue. Le célèbre Pigale, dans le Mausolée du Maréchal de Saxe, s'est bien gardé de représenter la Mort détournant la tête. Ce mouvement ne peut être que de crainte ou de pitié ; la Mort n'est susceptible ni de l'une ni de l'autre.

Le deuil de la Saxe & de la France, la

94 MERCURE DE FRANCE.

douleur des deux Rois, les regrets des peuples à la nouvelle de la mort du héros, sont exprimés ici d'une manière touchante.

A la pâle clarté des flambeaux funéraires,
On suivoit au tombeau ces dépouilles si chères,
Qui sembloient emporter tous les cœurs attendris ;
Le vieillard affligé les montrait à ses fils.

» Mes enfans , disoit-il , quelle touchante image !
» Puissiez-vous parvenir au terme de mon âge !
» Vous ne reverrez plus un semblable mortel :
» Mes fils , les vrais héros sont des présens du Ciel.

Ce morceau est digne d'Homère.

L'apothéose de Maurice & son discours adressé à la France & à la Saxe , me semblent une invention plus ingénieuse & plus naturelle que tout le reste de la fable. Le Poète y saisit habilement l'occasion de louer quelques - uns de nos Officiers les plus distingués.

Le Poème est terminé par le même tableau que le Discours de M. Thomas.

On voit de vieux Guerriers couverts de cicatrices
Courbés sous soixante ans d'exploits & de services,
Se traîner au tombeau , le baiser en pleurant,
S'écrier , » des Héros est ici le plus grand. »
D'autres , de qui le bras moins affoibli par l'âge ,

Peut aider les transports & servir le courage,
 Accourent aiguïser à ce marbre sacré
 Un glaive étincelant de vengeance altéré,
 Invoquent à grands cris les mânes de Maurice,
 Impatients d'offrir un sanglant sacrifice :
 Comme au Dieu de la Guerre ils lui portent leurs
 vœux. -

Dans leur sein intrépide il verse tous ses feux.

C'est là ce qu'on appelle de la poésie, c'est-à-dire la vérité exagérée & mêlée avec la fiction. Dans le discours de M. Thomas, c'est la vérité toute simple, c'est à-dire telle que l'éloquence doit la présenter, quand elle est sublime par elle-même. La piété, la douleur, la consternation, le respect superstitieux de ces soldats pour la cendre du héros sous lequel ils ont tant de fois vaincu, sont les sentimens que doit exprimer ce tableau pathétique. Un silence morne & sombre en fait le caractère. L'idée de faire toucher leurs armes à cette tombe ne fût jamais venue à des soldats en fureur ; & si l'on veut sçavoir qui a le mieux saisi la vérité de cette action ou de l'Orateur, ou du Poète, on n'a qu'à demander aux grands Peintres s'ils avoient à traiter ce Sujet, lequel des deux ils prendroient pour modèle ?

96 MERCURE DE FRANCE.

Pour résumer ce que je pense du Poëme de M. d'Arnaud, sa fable manque de justesse comme allégorie, & de vraisemblance comme fiction. Il n'y a aucune proportion entre la partie épique & la partie dramatique : l'action n'a qu'un instant, & les descriptions quoique remplies de beautés, sont d'une longueur démesurée. Le style est négligé, peu correct & chargé de fausses images. Il y a un grand nombre de beaux vers, mais un plus grand nombre encore de vers à retoucher. En un mot M. d'Arnaud a tout ce que la nature peut donner à un Poëte. C'est à l'étude, à la méditation, au travail de perfectionner ces talens.

HEROIDES nouvelles, précédée d'un Essai sur l'Héroïde en général. Par M. de la Harpe.

DANS le premier Mercure de Janvier, en rendant compte de l'héroïde intitulée, *Armide à Renaud*, je proposai aux jeunes Poëtes qui se levent ou se lèvent pour la tragédie, de s'exercer dans le genre de l'héroïde & d'en étendre les limites. » Quoiqu'Ovide, selon ton génie,

» ait

» ait consacré, disois-je, l'héroïde à l'a-
 » mour, il me semble que ce genre de
 » poésie peut avoir beaucoup plus d'é-
 » tendue, & que tout sujet pathétique
 » peut y être employé avec succès. Par
 » exemple, une Lettre de Sénèque mou-
 » rant à Néron, de Caton d'Utique à
 » César, de Platon à Denys de Syracuse,
 » de Scrate à Platon qui n'assista point
 » à sa mort, de Cornélie à ses enfans,
 » après la mort de Pompée, & une infi-
 » nité d'autres sujets qui se présentent en
 » foule, ennobliront encore le genre
 » de l'héroïde, sans en affoiblir l'intérêt.

L'Auteur des deux Epîtres, dont je
 vais rendre compte, veut bien être de
 mon avis.

» Il semble, dit-il, qu'on ait consacré
 » l'héroïde uniquement à l'Amour. C'est
 » resserrer dans des limites trop étroites un
 » genre qui peut s'étendre bien plus loin.
 Il donne quelques exemples des situa-
 tions & des caractères que l'héroïde pour-
 roit peindre. » Tantôt, ce seroit, dit-il,
 » une intrépidité tranquille, & Charles I.
 » adressant ses dernières paroles à son
 » fils, pardonneroit à son peuple, & dé-
 » voueroit Cromwel à la vengeance des
 » Rois & du Ciel: tantôt ce seroit un
 » courageux désespoir, & Caton écrivant

E

98 MERCURE DE FRANCE.

» à César, avant de se donner la mort,
 » déploieroit cette ame indomptable,
 » élevée au-dessus des revers, au-dessus
 » du monde & de César : tantôt ce seroit
 » l'inflexibilité d'une haine nationale, &
 » Annibal reprochant à Flaminius sa lâche
 » persécution, mourroit plein d'horreur
 » pour les Romains, & fier de la haine
 » qu'il leur avoit inspirée. »

Tous ces sujets sont avantageux, & je ne puis qu'inviter l'Auteur à remplir la carrière qu'il s'est ouverte. Il sentira ses forces s'augmenter à chaque pas ; & ses premiers essais, quoique défectueux, font présumer favorablement des succès qui doivent les suivre.

L'une de ces Epîtres héroïques est de *Montézume à Cortès*. On sçait que Cortès pressé par les Mexiquains dans le Palais où il retenoit captif Montézume, l'obligea de paroître sur les murs pour appaiser leur furie, & que Montézume y fut blessé d'un coup de pierre dont il mourut trois jours après. C'est la circonstance que le Poète a choisie.

Montézume expirant reproche à Cortès ses fureurs, & se reproche à lui-même sa foiblesse.

Enfin de tes forfaits tu recueilles le fruit :

Tu régnes, je succombe, & Mexique est détruit.

Ah ! je l'ai mérité : ma foiblesse est mon crime.
J'ai souffert tes fureurs, & j'en suis la victime.

Il pardonne à son Peuple & lui demande vengeance.

Ah ! peuple trop cruel, qui m'arraches la vie,
J'ai vu ton repentir : partage mes transports;
Ton Prince à tes fureurs connoitra tes remords.

Mais il est effrayé des nouvelles horreurs où cette vengeance les entraîne.
Il se représente le renversement de son Empire.

Palais de mes ayeux, séjour ensanglanté,
Trône de la grandeur si longtemps respecté,
Lieux où je vois régner un ennemi barbare,
Où triomphe Cortès, où ma mort se prépare,
Murs, qui ne m'offrez plus que mes sujets mourants,

En tombant sur ma tête, écrasez nos tyrans.
O gloire du Mexique ! ô puissance abaissée,
Splendeur de cet Empire en un jour éclipsée !
Malheureux Mexiquains ! je vous laisse des fers,
Et le deuil de la mort couvre cet Univers.

Il voit donc son peuple réduit à subir le joug des Espagnols.

Tyrans ! quel est leur crime, & quel droit est le vôtre ?

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Ce monde est-il l'opprobre & l'esclave de l'autre ?
Non, vous n'êtes jamais, barbares destructeurs,
Que les droits des brigands, le fer & vos fureurs ;
Et vous n'avez sur nous que le triste avantage
D'avoir approfondi l'art affreux du carnage,
Et vous osez encor nous vanter votre Dieu ?

Il reconnoît l'impuissance de ses idoles ;
mais si le Dieu des Espagnols leur permet
le crime, il lui refuse son hommage.

Va, laisse-moi, Cortès, cesse de te promettre
Qu'à ta Religion je puisse me soumettre.
Autant que tes fureurs je déteste ta loi,
Et le Dieu des tyrans est un monstre pour moi,

Il invoque, non l'idole des Mexiquains,
non le Dieu sanguinaire qui sert la furie
de Cortès,

Mais cet Etre puissant, ce Dieu de l'avenir,
Ce Dieu que je conçois, sans l'oser définir,
Lui, dont le malheureux, au sein de l'innocence,
Embrasse avec plaisir & chérit l'existence,
Juge que tout forfait doit sans doute outrager.
Cet Etre, quel qu'il soit, est fait pour me venger.

Toi donc, ô Dieu des Cieux ! dont la main
souveraine

Des destins & des tems conduit l'immense chaîne,
Toi qui vois d'un même œil tous ces êtres divers

Dispersés aux deux bouts de ce vaste Univers ;
N'as-tu , près de ce monde où je régnois sans
crainte ,

Creusé de tant de mers l'impénétrable enceinte ,
Qu'afin que ces brigands de rapine altérés
Forçassent ces remparts par tes mains préparés ?
Du moins entends ma plainte & mes cris légitimes.
Venge-toi , venge-nous ; que nos *brillants* abîmes
Entr'ouvrent des tombeaux sous ces monstres per-
vers ;

Qu'en cherchant les trésors , ils trouvent les en-
fers :

Que la mer , dont leur art croit dompter les ca-
prices ,

Engloutisse avec eux leurs frères édifices ;
Ou , s'il faut qu'en Europe ils retournent jamais ,
Puisse l'or de ces lieux y porter les forfaits !
Puisse-t-il y sentir , pour leur juste supplice ,
Tous les fruits détestés que produit l'avarice ,
Les desirs effrénés , la pâle avidité ,
La discorde , la haine & l'infidélité !

On voit que c'est là le vrai ton , le
style , la marche de l'héroïde ; mais il me
semble que le caractère de Montézume
n'est pas bien saisi , & sa lettre y perd
ce qu'elle auroit eu , selon moi , de plus
intéressant. Il n'est pas décidé , comme
l'auteur le croit , que Montézume dissi-

mulât sa haine contre les Espagnols. Antonio de Solis , qui fait bien ce qu'il peut pour rendre odieux Montézume , le représente cependant comme se livrant à Cortès de bonne foi. C'étoit donc cette bonne foi qu'il falloit mettre en contraste avec la perfidie de ses ennemis. Si Montézume , au lieu de ces menaces vaines qui ne conviennent ni à sa situation , ni à son caractère , eût rappelé à Cortès les moyens dont il s'étoit servi pour l'attirer dans le piège , les vertus qu'il lui avoit fait paroître & dont l'éclat l'avoit ébloui ; s'il avoit comparé ses maximes avec ses actions , ses promesses avec ses parjures ; si l'humanité eût défendu & réclamé ses droits avec la simplicité touchante qui convenoit si bien aux mœurs d'un Roi du Mexique , & surtout au caractère d'un Roi foible , opprimé , expirant ; l'opposition de cette candeur naturelle avec les vices des Espagnols , eût été une leçon aussi touchante que salutaire ; & en général la poésie n'est qu'un jeu d'enfant quand elle n'a pas sa moralité.

La seconde Epître a pour Sujet les Amours d'Elisabeth & de Dom Carlos.

» Un an après le mariage de Philippe II
 » avec Elisabeth , Dom Carlos fut au mo-
 » ment de périr à Alcala d'une chute de

» cheval ; il fit porter ses derniers adieux
 » à la Reine , qui n'étant plus maîtresse
 » d'elle-même , écrivit une lettre où res-
 » piroit tout l'amour qu'elle avoit caché
 » jusqu'alors au Prince qui l'adoroit , &
 » à qui elle croyoit parler pour la der-
 » niere fois. L'Infant guérit , & cette let-
 » tre fatale , trouvée dans ses papiers , fut
 » dans la suite une des principales causes
 » de sa mort.

Ce trait d'histoire a donné lieu à l'hé-
 roïde suivante. Elisabeth , dans son effroi ,
 a fait l'aveu de son amour ; mais pouvoit-
 il ne pas lui échapper ?

La gloire est de se vaincre , & non de se tromper.

.....

Je m'adrescois au Ciel , à la terre , à moi-même.

Malheur à la beauté qui , trompant ce qu'elle
 aime ,

Indigne de ces feux dont je me sens brûler ,

Peut sentir tant d'amour & le dissimuler !

Hélas ! l'espoir flatteur d'un heureux hymenée ,

Nourrissoit dans mon sein ma flamme infortunée ,

Et le Ciel à tes vœux m'arrachant sans retour ,

Pour comble de rigueur m'a laissé mon amour.

Elle se peint Dom Carlos lisant sa lettre.

Je crois te voir ouvrir d'une tremblante main

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

Cet écrit, confident de mon triste destin ,
Lever avec effort à cette douce image
Tes yeux enveloppés d'un funèbre nuage ;
Et parcourant ces traits , garants de mon ardeur ,
Revivre quelque temps pour sentir ton bonheur ,
Baïser avec transport cette lettre chérie ,
Jeter en soupirant un regard vers la vie ...
Hélas ! ton œil mourant , fermé par la douleur ,
Sur un affreux tombeau retombe avec horreur.

Elisabeth espere que le Ciel , touché de
ses larmes , lui rendra son amant ; mais à
ce nom sa vertu se réveille.

Que dis-je ? Quand le Ciel attendri par ma plainte ,
Loin de toi , de la mort écarteroit l'atteinte ;
L'inflexible vertu , mon hymen , mon devoir ,
Ce cœur connu de toi , te défendent l'espoir.

.....
Quel amour est affreux aux cœurs sans espérance !

Elle se représente le moment de son
hymen avec le Roi. Tu m'accompagnois ,
dit-elle à Carlos.

L'un de l'autre accablés , dans un morne silence ,
Pâles & pénétrés d'un désespoir mortel ,
Comme on marche au trépas nous marchions à
l'autel.

Toute entiere attachée à cet objet horrible ,

Tranquille en ma douleur, j'y semblois insensible;
Egaré dans le sein d'un ténébreux repos,
Mon cœur anéanti ne sentoit plus ses maux.

Le Roi vint. Quel abord ! & qu'il dût le sur-
prendre !

Je lui donnai la main, sans le voir, sans l'en-
tendre ;

Pour moi dans ce moment tout s'étoit éclipsé.

.....

Que j'ai languï depuis dans un dur esclavage !

Quels efforts ! quels combats ont lassé mon cou-
rage !

Qu'il en coutoit au tien !

Les réflexions suivantes ne me sem-
blent pas assez naturellement exprimées
pour une amante dans la douleur. Elisa-
beth n'auroit pas dit en parlant de l'a-
mour,

Ce mouvement si vif, enfant de nos desirs,
Lien de la nature, & ressort des plaisirs.

Le reste de cette Epître est foible, jus-
qu'au moment où Elizabeth croit voir
Carlos expirant.

Carlos, mon cher Carlos !.. mes cris sont superflus
J'ai perdu tout espoir, je ne te verrai plus.

C'en est fait... Ah ! du moins si je pouvois encore
Pour la dernière fois voir l'objet que j'adore :

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

Jusques dans Alcala , si je pouvois voler ,
 Te baigner de mes pleurs , t'entendre , te parler ,
 Te serrer dans mes bras !.. ta malheureuse amante
 Ne redouteroit point la pâleur effrayante
 Empreinte par la mort sur ton front expirant :
 Ces traits défigurés sont ceux de mon amant.
 Le Ciel m'a refusé ce plaisir si funeste.
 Le malheur & l'amour, c'est tout ce qui me reste !
 Adieu, cher Prince , adieu. Du moins puisse le sort
 S'attendrir sur mes maux , & m'accorder la mort !
 Que bientôt à côté de l'amant le plus tendre ,
 Dans un même tombeau l'on renferme ma
 cendre.

Ce n'étoit pas ainsi qu'on devoit nous unir.

Ce que le sujet de cette Epître pou-
 voit avoir de nouveau & de plus pathé-
 thique , c'étoit la situation d'une femme
 vertueuse & passionnée , auprès d'un
 époux dont elle adore le fils. Mais cette
 situation violente étoit délicate à traiter.
 Il est difficile & peut-être impossible de
 la rendre décemment avec toute sa force :
 il falloit donc se permettre tout , comme
 Ovide dans les amours de Biblis & dans
 celles de Myrrha , ou se résoudre à tirer
 le rideau sur la partie de ce tableau la
 plus capable d'intéresser & d'émouvoir.
 On ne peut que louer l'Auteur d'en avoir
 eu la modestie & le courage.

LETTRE sur le Livre intitulé *l'Ordène de Chevalerie.*

NOTA. Le ton de plaisanterie qui règne dans cette Lettre m'eût empêché de l'insérer dans le Mercure si elle avoit quelque chose de personnel ou de grave. Mais tout cela roule sur des étymologies , objet sur lequel il est assez égal d'avoir tort ou d'avoir raison.

JE suis, Monsieur, un Provincial aussi ambitieux de la qualité de Sçavant, que l'est un Petit-Maitre de celle d'Homme à bonne fortune. Malheureusement je lis beaucoup, & j'apprends fort peu de choses ; car dans notre bonne Ville nous ne connoissons guère que les Livres nouveaux. Si, par miracle, je trouve parmi les Modernes quelqu'un qui s'écarte de la mode, & *qui sapiat antiquitatem*, c'est pour moi un plaisir pareil à celui qu'eût goûté un Sçavant en *us*, en découvrant quelques lambeaux d'un manuscrit de cinq ou six cens ans.

Il me tomba dernièrement entre les mains un Livre intitulé, *l'Ordène de Chevalerie*, avec une Dissertation sur la Langue Françoisè, *Ordène* me parut un mot

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

scientifique, c'en étoit assez pour exciter ma curiosité. Je vis que le sujet du Livre étoit un Conte, & ce Conte m'apprit que l'Ordene de Chevalerie vouloit dire, la cérémonie qui s'observoit à la réception d'un Chevalier.

Je jettai un coup d'œil sur la dissertation préliminaire, qui fait la plus grande partie du Volume ; & pour abrégér, je passai bien vite à la conclusion. On y lit que tous les grands hommes qui ont écrit sur notre langue, ne l'ont pas possédée, qu'ils ne nous ont laissé que d'épais nuages ; en un mot, qu'ils étoient des sçavans *non éclairans*. Pour profiter des lumières qu'un *sçavant éclairant* me promettoit, je repris la dissertation *ab ovo*.

M. Barbazan, Auteur de cette Dissertation, fait descendre notre Langue en droite ligne de la Langue Latine seule & sans aucun mélange. Je suis tenté de penser comme lui ; car le Latin est la seule langue sçavante ou étrangère dont j'aie quelque teinture. Ma vanité étoit offensée toutes les fois que je trouvois des étymologistes qui faisoient dériver notre langue en tout ou en partie d'une autre que le Latin, par exemple, du Grec, comme Budée & Nicod en avoient la ridicule manie ; ou de l'Hébreu, comme

Guichard le croyoit sottement ; ou de l'Allemand, comme Ménage vouloit nous le faire entendre ; ou du Celtique, comme Cluvier s'imaginait l'avoir prouvé &c. Il faut que je dise en passant , qu'un sçavant Missionnaire de mes parens qui croit entendre le Chinois , m'écrivait il y a quelques années , qu'il avoit de fortes raisons de croire que la Langue Chinoise s'étoit glissée parmi nous pour former notre Langue Romane , sans que la Nation s'en fût apperçue , ou du moins sans qu'elle en ait conservé la mémoire. Avec les connoissances de M.B. je ne craindrois pas de rompre une lance contre tous ces Chevaliers des Langues.

Ce sçavant Auteur croit que la langue françoise a été formée dès les premiers siècles de la Monarchie , au moment de l'irruption des Romains dans les Gaules. Du Soule est , des Auteurs dont j'ai oui parler , celui qui , avant M. B , lui donne l'origine la plus ancienne , en la faisant remonter jusqu'au règne de Pharamond. Il y a apparence qu'on n'a pas osé aller plus haut , crainte de ne pouvoir expliquer comment une nation aussi nombreuse & aussi étendue que l'étoit celle des Gaulois , auroit pû sitôt apprendre une langue étrangère , & oublier entièrement

110 MERCURE DE FRANCE.

sa langue maternelle. Mais ces Romains faisoient tant de prodiges ! Les Francs n'étoient pas si habiles , à beaucoup près ; je présume sur le silence de M. B. qu'ils la perdirent en passant le Rhin , en changeant de climat , comme il arrive dans certaines maladies que l'on perd la mémoire ou la raison. Cependant le peuple des scavans pense que le Tudesque a été longtemps parlé à la Cour , d'où il est descendu parmi le peuple. Un canon d'un Concile tenu à Tours en 813, cité par l'Auteur lui-même, ordonne aux Evêques de traduire les homélies en langue Romaine rustique, ou en langue Tudesque , pour être entendues.

L'Auteur dans sa traduction s'est abstenu fort habilement de rendre le mot *Theotiscan* : c'est un bon ouvrier qui taille à son gré les matériaux de son édifice. Il auroit peut-être bien fait aussi de retrancher le mot de *grec* de quelques endroits où , pour prouver que le latin étoit commun dès les premiers siècles , il dit que dès-lors il y avoit des écoles de latin & de *grec*. Il auroit peut-être encore mieux fait de retrancher tous ces passages qui sembloient contredire son opinion. Mais on ne s'avise jamais de tout.

Presque tous les étymologistes , lors-

qu'ils n'ont pas connu l'origine d'un mot, n'ont pas manqué de dire qu'il étoit Celtique. Mais *qui leur a dit qu'il étoit Celtique*, demande M. B. ? Il seroit ridicule de lui répliquer *qui vous a dit qu'il ne l'étoit pas* ? Sa réponse seroit fautive. 1°. M. B. possède la langue, il en a la vraie source ; au lieu que tous nos *linguistes* l'ont ignorée, & que la plupart, comme Borel, Ducange, le Président Fauchet, M. Pluche &c. n'ont pas même sçu lire, comme l'Auteur le prouve, pp. 98, 99, &c. 2°. Il n'y a point de mot prétendu Celtique, ou Tudesque qu'on ne puisse faire venir à toute force du latin ; & si on en doute, on n'a qu'à voir dans l'ouvrage comment *Baron* vient de *vir* ; *coeffe* de *sepes* ; *orage* d'*hora* ; *cuides* s'imaginer, de *quidam* ; *jafer* de *Gallus* ; bisarre de *virgatus* ; Parlement de *parabola* &c. Ah ! que de gens caresseroient M. B. s'il s'étoit attaché à la généalogie des familles comme à celle des mots !

Examinons quelques-uns de ces termes dont l'origine n'est pas réputée latine. Pasquier nous dira hardiment que le mot *bec* est gaulois. Point du tout, c'est le mot *vestum*, participe de *vehere* : car le bec ; dit l'Auteur, p. 21. est un conduit, un canal pour conduire la nourriture des

TI 2 MERCURE DE FRANCE.

oiseaux dans l'estomac. Dans ce cas-là il auroit été plus convenable de donner au gozier le nom de bec ; mais le Gaulois qui inventa ce mot, voulut déguiser son larcin ; & il fit si bien, que les Latins eux-mêmes le prenoient pour un mot Gaulois. *Becus*, dit Suetonne (vie de Vitell.) *significabat rostrum apud Gallos.* César, L. III. de *Bell. Gall.* assure que les nobles Gaulois avoient sous eux des vassaux, gens à leur dévotion, qui exposoient leur vie pour eux : on les appelloit *soldurios*. Faut-il croire pour cela que le mot *soldat* est dérivé de celui-ci non sans doute, puisqu'on peut lui donner une origine latine.

Franc, *franchise*, *affranchir*, passent pour des mots allemands : il n'en est rien. » Ils viennent de *fractum* : *frangere obstacula*, franchir des obstacles. On a prétendu qu'un peuple de la Germanie étoit venu donner aux Gaules le nom de France. Mais ces gens-là ne parloient pas Latin ; ainsi c'est nous qui leur avons donné le nom de *France* ; à leur pays celui de *Franconie* ; à la Gaule celui de *France*, parce que sous leur domination naquit la liberté : *frangere vincula*.

Moqueur vient de *Musca*, (p. 44-45.) la mouche étant déclarée railleuse & moc-

NOVEMBRE. 1759. III
queuse, dit l'Auteur, dans ces vers de
Phédre.

Calvi momordit musca nudatum caput,
Quam opprimere captans, alapam sibi
Dedit gravem.
Tunc illa irridens...

Il y a bien aussi loin de *coesse* à *sepes*
que d'*alsana* à *equus* ; mais M. B. re-
marque fort bien qu'il n'est pas étonnant
que les mots changent & s'estropient en
chemin, comme les hommes en voya-
geant. Il n'y a rien à répliquer.

Je n'ai pas un grand fond de science
étymologique, car je n'ai jamais étudié
le François. Je sçai du latin assez pour
entendre la moitié d'Horace, c'est-à-dire
presqu'autant que les traductions nous
en font connoître. Mais en lisant ce Re-
cueil mon esprit s'est électrisé, mon ima-
gination s'est exaltée, & je me suis écrié :
& moi aussi je suis étymologiste. Voici
donc quelques étymologies que je pré-
sente à M. B. afin qu'il daigne m'adopter
pour son disciple.

Tête, *Teste*, est, dit-on, Celtique ; &
moi je dis qu'il est Latin : il vient de *tec-*
um, ou de *testari*, *testis*, ou de *textus*
&c. car la tête est le toit, la couverture

114 MERCURE DE FRANCE

de l'homme, le témoin, l'organe par lequel on rend témoignage ; une espèce de tissu , le texte , ou la première partie de l'homme &c.

Sabre passe encore pour Celtique ; & point du tout, il vient du verbe *sapere*. Ce nom a été donné à une sorte d'arme, pour rappeler sans cesse dans l'esprit de celui qui la porte , avec quelle sagesse il faut s'en servir. C'est peut-être un composé de *se habere*. Chez nos anciens tout guerrier croyoit être maître de lui , & non esclave, tant qu'il étoit armé. Mais la meilleure origine est celle de *salubre*. Le sabre fut inventé pour la défense & le salut de l'homme ; cependant comme il n'est pas toujours salutaire aux deux combattans , & qu'il en prive quelques-uns de la lumière , on a retranché *lu* ou *lux* , & il est resté *sabre*.

Maréchal passe pour Franc ou Tudesque ; il est Latin comme les autres : c'est le même que Mars *excellens*, le Mars par excellence ; il peut venir aussi de *Mars squallens*, Mars souillé de sang & de poussière : il peut dériver encore de *Mars calens* , ou de *Mars callens* , Mars en feu , Mars habile &c. Mais je m'aperçois que je vais sur les brisées de mon Maître. Oh la belle , la sçavante étymo-

logie qu'il donne de ce mot ! *Maréchal* est, dit-il, formé de *marginè capitalis*. C'étoit le *Capfal* ou le Chef, le Gouverneur des marches, limites ou frontières, qui sont les marches d'un Royaume.

En admirateur sincère de M. B. je ne dois pas dissimuler qu'on l'accuse de s'être endormi plusieurs fois comme Homère dans le cours de son ouvrage. Il prétend par exemple que tous les mots de la Province qui ne sont pas dans le François, & qu'on croit Celtiques, ne sont que des ordures balayées de la Cour & de Paris. Messieurs les Provinciaux, & surtout nos Provençaux s'imaginent avoir contribué à former beaucoup plus que la Capitale, la Langue que les Troubadours répandirent en Italie, en Espagne &c. Ils demandent où est le privilège exclusif que l'Auteur attribue à Paris d'avoir formé des mots ? Je crois pouvoir répondre pour M. B. que ce privilège se trouve dans un grand recueil des titres qui autorisent notre Nation à s'arroger depuis longtemps l'avantage de posséder seule le bon goût & le vrai bel esprit. J'aurois été charmé qu'après les mots Picards, Normands &c. que l'Auteur explique & fait dériver du Parisien, il se fût un peu exercé sur quelques mots Provençaux, comme *repepiare*, *malavalisque* &c.

116 MERCURE DE FRANCE.

Quels progrès n'ont pas fait la langue & les lettres au moyen des origines, glossaires, étymologies de Ducange, de Ménage, de Petau, &c. ? Est-il possible d'écrire & de parler sans sçavoir d'où sont nés les termes en usage, & sans connoître ceux qu'on a laissé perdre ? Frappé des fortes raisons que M. B. employe pour prouver la nécessité d'un nouveau glossaire, je suis très-impatient d'en voir un de sa façon. Je ne doute pas qu'il ne lui soit aisé d'abattre (*Vastare*) tout ce fretin (*fretum*) de demi-sçavans qui prétendent que nous avons reçu des Allemands les articles & les verbes auxiliaires. Il prouvera fort bien que les Latins ont pu nous donner des articles, sans que leur langue en eût, des noms sans cas, des phrases sans transposition, quoique leur langue en fût remplie. Et ne voyons-nous pas tous les jours des enfans qui ne ressemblent point à leurs peres ? J'ai quelque peine à concilier ce que l'Auteur dit sur les variations de notre langue ; sçavoir, que *si elle a varié ce n'a été que dans la maniere de l'écrire & de la prononcer, comme elle varie tous les jours*, avec ce qu'il dit à l'article de la richesse de notre langue, quand il se plaint qu'elle s'est appauvrie par la proscription d'un grand nombre

de mots très-expressifs , &c. mais je sens tous les inconvéniens de cette proscription. Par exemple , je suis fâché comme lui que nous n'ayons plus les mots *aherdre* & *terdre*. Si on ne les eût pas supprimés , Scaron , comme le remarque l'Auteur , n'eût pas été embarrassé de rimer à *perdre* , ce qui est de la dernière conséquence.

Je ne voudrois pourtant pas comme lui introduire le mot de *contempt* qui sonne fort bien à son oreille , encore moins borner la fortune du mot *doux* , contre lequel il témoigne beaucoup d'humeur. On a toujours assez de termes pour exprimer les mépris ; mais pour les douceurs on n'en sçauroit trop avoir. Je ne sçai pas pourquoi il prétend qu'aménité a été banni du langage & du style : n'est-il pas permis de dire , par exemple , que l'érudition de M. de B. est pleine d'aménité ? Je finis , comme lui , par une observation sur le mot *bougie*. Il assure que ce mot est de ce siècle , & je le crois sur sa parole ; mais ce qui m'étonne , c'est que Ménage qui n'est point de ce siècle , ait donné l'étymologie de ce mot. Apparemment que les Etymologistes ont le don de lire dans l'avenir : pour moi qui lis à peine dans le présent , je fais l'aveu

118 MERCURE DE FRANCE.

de mon ignorance, & j'ajoute que je suis très-peu sensible aux vérités dures que l'on peut me dire. Ainsi, qui viendrait me traiter de visionnaire, ou de mauvais raisonneur, auroit le chagrin de ne m'en faire aucun. Je vous prie, Monsieur, & je prie le Public, s'il voit cette lettre, de me pardonner en faveur de l'habitude, le défaut de parler un peu trop de moi. Je suis homme, François, & demi-littérateur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Baron DES ECARTS.

A Avignon le 1 Sept. 1759.

SUITE des Tablettes anecdotes & historiques des Rois de France.

LE premier Extrait de cet ouvrage n'a été que jusqu'au règne d'Henri II. Je vais parcourir ce règne & les suivans, & en recueillir les traits que je croirai les plus remarquables. Le règne de François II, quoique très-court, fut un des plus funestes à la France. C'est sous ce règne qu'on vit se développer l'ambition des Guises, qui a été la source de tant de malheurs. Ce

Prince ne régna guères plus d'un an ; & l'on a prétendu qu'il étoit mort empoisonné. Je rapporterai à ce sujet une réflexion très-sage du plus grand de nos Historiens : » c'étoient des bruits sans fondement, (dit M. de Thou) auxquels les » troubles des temps donnoient lieu , » comme si les Grands ne pouvoient mourir naturellement. François avoit toujours été d'un tempérament très-foible, & l'on prétend que l'amour excessif qu'il avoit pour la Reine son épouse ne contribua pas peu à abrégér ses jours. »

L'horrible journée de la Saint Barthélemi flétrira à jamais la mémoire de Charles IX , quoiqu'il soit bien sûr que ce ne fut ni la cruauté ni le fanatisme qui lui arrachèrent l'ordre de cet abominable massacre. Une Mere cruelle, des Ministres violens, abusèrent de sa jeunesse. Ce Prince aimoit la gloire, la justice, & pour être un bon Roi il n'avoit besoin que d'être abandonné à son propre caractère.

Il fut sacré à dix ans. Catherine de Médicis sa mere lui demanda s'il auroit bien la force de supporter la fatigue de ces longues cérémonies. *Oui, oui, Madame,* répondit-il, *ne craignez rien ; qu'on me donne des sceptres à ce prix, la peine*

120 MERCURE DE FRANCE.

me paroîtra bien douce : la France vaut bien quelques heures de fatigue.

Dans l'affaire de Meaux , où les Protestans avoient résolu de se saisir de sa personne , le Roi qui étoit dans le centre d'un Corps de Suisses & marchoit en bataille au milieu d'eux , loin de se rebuter du mauvais temps & de la fatigue qu'il eût à éprouver , les anima lui-même : *Courage , leur dit-il , mes amis ; j'aime mieux mourir libre & Roi avec vous , que vivre captif.* Rien ne l'aigrit tant contre les Calvinistes que cette entreprise qu'il n'oublia jamais.

Le Poëte Jean Daurat lui ayant présenté quelques vers sur les victoires de Jarnac & de Montcontour , dans lesquelles il louoit la valeur du Roi qui n'y avoit pas paru , *Toutes ces louanges ne sont que mensonges & pures flatteries ,* lui dit Charles , *puisque je ne les ai pas méritées ; adressez-les au Duc d'Anjou qui vous taille tous les jours de la besogne.*

Charles écrivoit très-bien en prose & faisoit agréablement des vers. Parmi les morceaux de Poësie qu'on nous a conservés de ce Prince , on en trouve un d'une exactitude pour le style & la versification , d'une élégance même bien extraordinaire pour le temps. Ce sont des vers adressés

lés à Ronfard, & quoiqu'ils soient très-connus, ils font trop d'honneur au Monarque, au Poëte & à la Poësie même, pour ne pas les citer encore ici.

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner :
Tous deux également nous portons des couronne
Mais Roi, je les reçus ; Poëte, tu les donnes.
Ton esprit enflammé d'une céleste ardeur
Eclate par soi même, & moi par ma grandeur.
Si du côté des Dieux je cherche l'avantage,
Ronfard est leur mignon, & je suis leur image.
Ta lyre qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits dont je n'ai que le corps ;
Elle t'en rend le Maître, & te sçait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Charles étoit généreux. *Les Rois*, disoit-il, *doivent donner facilement*. L'Etat est un grand fleuve, *le trésor royal est une mer ; mais il ne doit pas être un gouffre, & l'argent doit y avoir son flux & reflux*.

Henri III fut regardé comme un héros, dans l'âge le plus tendre ; il avoit gagné deux batailles à dix-sept ans : il joignoit aux qualités de l'ame les plus brillantes la figure la plus aimable. Sa réputation le fit appeller au trône de Po-

logne & il y fut adoré ; il eût été l'un des plus heureux & des plus grands Princes, si la mollesse & les plaisirs, les mignons & les flatteurs, n'eussent corrompu ses vertus & ses talens.

Guillaume Rose , Evêque de Senlis , connu par ses écarts & ses emportemens, ayant osé dans un sermon représenter avec les couleurs les plus odieuses les plaisirs que le Roi avoit pris pendant les deux derniers jours du carnaval , le Roi l'envoya chercher , & lui dit sans aigreur & même en souriant : *En vérité M. Rose vous n'épargnez guères vos amis ; vous feroit-on plaisir si l'on en usoit ainsi avec vous ? Il y a dix ans que je vous laisse courir les rues sans rien dire , & pour une fois que cela m'arrive , vous me diffamez dans un lieu saint , où l'on ne doit prêcher que la parole de Dieu. N'y retournez pas , je vous prie , il est encore plus tems pour vous que pour moi de devenir sage.*

On connoît la prodigalité d'Henri pour les gens qu'il aimoit ; il fit un jour un don de cent mille écus à Gilles de Sommieres , maître de sa garde-robe , & qui fut depuis Gouverneur de Louis XIII. Sommieres eut la générosité de refuser un présent si considérable , & le courage de dire au Roi : *non, Sire , je craindrois*

que V. M. ne fit par le don d'une si grande somme une brèche à ses finances , qu'elle seroit obligée de réparer aux dépens de son peuple.

Après ce beau trait de noblesse & de désintéressement, que pensera t-on de ces Poètes qui composoient ce qu'on appelloit la Pleyade Françoise, & que le Roi combloit de bienfaits ? S'étant divertis pendant un mois entier dans un cabaret, ils en sortirent en chantant impudemment : *Vive la tyrannie , nous venons de manger trente-six mille francs.*

La vie d'Henri IV a offert à notre Compilateur une moisson abondante de traits singuliers de courage, de bonté, & de plaisanterie : quoique la plûpart de ces traits soient fort connus, on revoit toujours avec plaisir ce qui nous peint l'ame & le génie de ce grand Roi, dont la mémoire ne mourra jamais dans le cœur des François.

Il disoit quelquefois *que Dieu lui feroit peut-être la grace dans sa vieillesse de lui donner le temps d'aller deux ou trois fois la semaine au Parlement, & à la Chambre des Comptes, comme y alloit le bon Roi Louis XII, pour travailler à l'abréviation des procès, & mettre un si bon ordre dans ses finances, qu'à l'avenir on ne pût plus les dissiper.*

124 MERCURE DE FRANCE.

Un courtisan lui demandoit grace pour son neveu qui avoit commis un assassinat ; *je suis bien fâché* , lui dit le Roi , *de ne pouvoir vous accorder ce que vous me demandez ; il vous sied bien de faire l'oncle , à moi de faire le Roi : j'excuse votre demande , excusez mon refus.*

On lui conseilloit d'arrêter le Duc de Savoye , qui étoit venu à sa Cour sur la foi d'un sauf-conduit , sous prétexte que ce Prince lui avoit manqué souvent de parole. Henri méprisa ce lâche conseil : *Si le Duc de Savoye a violé sa parole* , dit-il , *l'imitation de la faute d'autrui n'est pas innocente , & un Roi use bien de la perfidie de ses ennemis , quand il la fait servir de lustre à sa foi.*

Un Ambassadeur lui témoignant sa surprise de le voir environné d'une foule de courtisans , qui le pressoient même un peu , le Roi lui dit : *si vous m'aviez vu un jour de bataille ! ils me pressent bien davantage.*

Lorsque les affaires pressantes le détournent des pratiques de dévotion , il disoit : *quand je travaille pour le Public , il me semble que c'est quitter Dieu pour Dieu même.*

Ce bon Roi marchoit souvent seul , ou mal accompagné ; il se croyoit assez

gardé par son courage & ses vertus. *Il n'appartient qu'aux tyrans , disoit-il , d'être toujours en crainte. La peur ne doit point entrer dans une ame Royale : qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi ; qui méprisera la vie sera toujours maître de la mienne , sans que mille gardes l'en pussent empêcher. Sénèque avoit dit : Contemptor suamet vita dominus aliena.*

Le Parlement de Paris refusant de vérifier le célèbre *Edit de Nantes* , le Roi manda les Chefs de cette Compagnie : voici quelques traits du discours qu'il leur tint. *Je vous reçois non en habit à la Romaine , ni avec la cape & l'épée comme mes prédécesseurs , ni comme un Prince qui reçoit des Ambassadeurs , mais vêtu comme un pere de famille en pourpoint , pour parler librement à ses enfans. Je vous prie de vérifier l'Edit que j'ai accordé à ceux de la Religion pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors , je veux la faire au dedans de mon Royaume. . . . Je sçais qu'on a fait des brigues au Parlement , qu'on a suscité des Prédicateurs séditieux , c'est le chemin qu'on a pris pour parvenir aux barricades , & au parricide du feu Roi ; je couperai les racines à toutes ces factions , je ferai accourir tous ceux qui les fomenteront ; j'ai sauté sur des mu-*

raïlles de villes , je sauterai bien sur des barricades. . . . Qu'on ne m'allègue point la Religion Catholique , & le respect du S. Siège , je sçais ce que je dois à l'une & à l'autre. Ceux qui pensent être bien avec le-Pape s'abusent , j'y suis mieux qu'eux. Quand je l'entreprendrai je vous ferai déclarer tous hérétiques , pour ne m'obéir pas , &c.

Le meilleur canon que j'ai employé , disoit ce Prince, c'est le canon de la Messe, il a servi à me faire Roi.

Il écrivoit à un de ses sujets que l'on tâchoit de noircir auprès de lui , le moyen de désespérer les méchans c'est de bien faire.

Il écrivit au célèbre Crillon après la victoire d'Arques, pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu & tu n'y étois pas. . . . Adieu , brave Crillon , je vous aime à tort & à travers. Ce même Crillon étant venu lui faire sa cour un jour , le Roi dit en le voyant arriver, voilà le plus brave homme de mon Royaume : vous en avez menti , Sire , dit Crillon , c'est vous. Cette franchise militaire ne pouvoit convenir qu'à Henri IV , au brave Crillon , & à ces temps-là.

Un fameux négociant qu'Henri IV combloit de caresses , ayant abandonné le commerce pour acheter des lettres de

noblesse, Henri ne le regarda plus. Il osa en demander la raison au Roi qui lui répondit, *Je vous considérois comme le premier Marchand de mon Royaume, & je vous regarde à présent comme le dernier des Gentilshommes.*

L'Edit des consignations ayant été rejeté au Parlement, & le Président Séguier lui en exposant les motifs: *Je ne vous demande que celui-là*, lui dit le Roi, *ne me le refusez pas, sinon vous m'obligeriez d'aller moi-même le vérifier, & peut-être en porterois-je une demi-douzaine d'autres. Eh! Messieurs*, continua-t-il, avec ce badinage naïf & plein de bonté qui lui étoit ordinaire, *traitez-moi au moins comme on traite les Moines, & ne me refusez pas victum & vestitum. Vous sçavez que je suis sobre, & quant à mes habillemens, regardez, M. le Président, comme je suis accoustré.* Personne n'étoit vêtu plus simplement que lui.

Le célèbre Dupleffis Mornai ayant reçu des coups de bâton d'un Gentilhomme nommé S. Phal, écrivit au Roi pour lui demander justice; Henri lui répondit, *M. Dupleffis, j'ai un extrême déplaisir que vous avez reçu, auquel je participe & comme Roi & comme votre ami; pour le premier je vous en ferai justice & à moi*

aussi. Si je ne portois que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégainer, ni qui apportât sa vie plus gaiement que moi, &c.

Des bouffons eurent l'audace de représenter sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne une farce, dans laquelle on attaquoit visiblement Henri IV, sur le penchant à l'avarice qu'on lui reprochoit : Louis XII avoit été joué de même sur le théâtre. Henri IV méprisa, comme Louis XII, cette insolence, & traita de sots ceux qui vouloient qu'on en punît les auteurs. *Je ne sçarois me fâcher, dit le Roi, contre des gens qui m'ont fait rire jusqu'aux larmes.* Ce n'est que sous les règnes heureux qu'on trouve l'exemple de pareils abus ; moins les Peuples sont à plaindre, & plus leurs plaintes sont libres : ce sont des plaintes d'enfans, qu'un bon pere pardonne.

L'auteur de ces *Tablettes* a recueilli avec un grand soin toutes les Histoires de présentimens, de présages & de prédictions que l'on prétend avoir annoncé la mort d'Henri IV, comme on l'a prétendu de celle d'Alexandre, de César, & d'autres grands hommes. Ces Histoires imaginées après coup, ou ajustées à l'événement, ou peut-être produites par des causes na-

turelles, ou des hazards singuliers, ne prouvent que l'ignorance du temps, & l'importance qu'on mettoit au destin du meilleur des Rois : répéter ces fables sérieusement, c'est présenter un appas aux imaginations pusillanimes, toujours prêtes à adopter des idées extraordinaires qui nuisent aux progrès de la raison, & peuvent servir d'instrument au fanatisme.

La mère d'Henri IV chanta une chanson Béarnoise en accouchant de ce Prince. *Il n'est pas étonnant qu'il fût d'un caractère si gai*, ajoute sérieusement notre Auteur.

Il seroit superflus de s'arrêter sur les détails de la mort d'Henri IV ; mais je ne sçaurois supprimer ce trait rare & sublime : de Vic, Gouverneur de Paris, expira lorsqu'il en apprit la nouvelle.

Peu de régnes ont été plus glorieux à la France que celui de Louis XIII, & peu de Princes ont été aussi malheureux que lui. Il vécut dans la tristesse & la contrainte, & mourut presque dans l'abandon & le besoin. Dans les derniers momens de sa vie la Reine lui fit dire, de ne pas croire qu'elle eût trempé dans la Conjuraton de Chalais, ni qu'elle eût jamais eu le dessein qu'on lui avoit imputé d'attenter à la vie de S. M. & d'épouser Monsieur. *Dans l'état où je suis, ré-*

E w

pondit le Roi, *je dois la pardonner, mais je ne dois pas la croire.*

L'Article de Louis XIV est fort étendu dans ces *Tablettes* ; mais les traits qu'on y trouve n'ont pas le mérite de la nouveauté. L'Auteur avoit été prévenu dans cette partie de son travail par M. de Voltaire, qu'il critique quelquefois, & qu'il copie encore plus souvent. Je vais rapporter quelques traits qui me paroissent les moins connus.

Le Prince de Condé étant allé faire sa cour à Louis XIV, après la bataille de *Senef*, le Roi se trouva sur le haut du grand escalier, que le Prince avoit de la peine à monter à cause de la goutte. *Je demande pardon à V. M.* lui dit-il, *si je ta fais attendre.* Mon Cousin, lui répondit le Roi, *ne vous pressez pas, on ne sçauroit marcher bien vite quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes.*

On a cru que l'attachement du grand Turenne pour la belle Marquise d'Humieres ne contribua pas peu à faire obtenir le bâton de Maréchal de France à son mari. Le Roi après l'avoir nommé, demanda au célèbre Chevalier de Grammont s'il sçavoit qui il venoit de faire Maréchal de France. *Oui, Sire, c'est Madame d'Humieres,* répondit le Chevalier

NOVEMBRE. 1759. 131
de Grammont, qui fut puni de ce bon
mot par l'exil.

L'extrait que j'ai donné de ces tablettes suffit pour prouver que l'Auteur a rempli son objet, & qu'il a fait un ouvrage agréable à lire, & par-là même utile. On y trouve des recherches, ou du moins une grande lecture. On pourroit desirer seulement en quelques endroits plus de précision dans la manière de raconter, plus de finesse dans les réflexions, & plus de choix dans les anecdotes : mais en total le Public ne peut manquer de lui sçavoir gré de son travail.

*MEMOIRES de Charles PERRAULT,
de l'Académie Française, & premier
Commis des Bâtimens du Roi ; conte-
nant beaucoup de particularités & d'a-
necdotes du ministère de M. Colbert. A
Avignon, 1759.*

CHARLES PERRAULT est le même qui a été si souvent & si amèrement critiqué par Despréaux, pour avoir critiqué maladroitement les Anciens. Son Livre des *parallèles* a été le signal de cette vive & interminable dispute sur la prééminence des anciens ou des modernes. Les Mé-

F vi

132 MERCURE DE FRANCE.

moires qu'il a laissés ne sont pas un de ces monumens de la vanité qu'inspire l'envie d'entretenir encore les autres de toi après sa mort. Il ne les avoit composés que pour l'instruction de sa famille ; & la simplicité trop négligée avec laquelle ils sont écrits , prouve bien que Perrault ne les avoit pas faits pour le public. Il rend compte naïvement à ses enfans de la part que ses freres & lui ont eue à différentes affaires sous le règne de Louis XIV, & durant le ministère de M. Colbert. On sçait qu'il étoit dans la confiance intime de ce grand homme , & qu'il fit servir le crédit qu'il avoit auprès de lui à l'avancement des Arts & des Sciences : ainsi personne n'étoit plus en état de nous instruire d'un grand nombre de particularités intéressantes de son administration , qui sont ignorées ou peu connues.

Charles Perrault étoit né en 1628 , & il est mort en 1703. Sa vie privée ne présente aucun détail intéressant ; je ne m'attacherai qu'aux traits qui tiennent à l'Histoire Littéraire.

Le premier ouvrage de Perrault est un *portrait d'Iris* , que Quinault trouva si bien , qu'il l'envoya à une jeune Demoiselle dont il étoit amoureux , à qui il laissa croire qu'il l'avoit composé pour elle ;

de sorte que le portrait courut tout Paris sous le nom de Quinault. Perrault de son côté déclara qu'il étoit de lui, & Quinault se trouva un peu embarrassé : cependant comme il avoua franchement qu'il avoit été utile à son amour qu'on le crut Auteur de cette pièce, cela ne lui fit aucun tort dans le monde.

C'est une chose prodigieuse que tout ce que M. Colbert imagina pour le progrès & l'encouragement des Arts, qu'il n'avoit cependant pas cultivés, auxquels même il ne se connoissoit que médiocrement. Ce grand homme semble avoir honoré & protégé les Lettres, moins par un goût naturel, que par des considérations politiques. Dès qu'il eut prévu que le Roi lui donneroit la surintendance des bâtimens, il sentit l'importance de cette place, & les grandes choses qu'elle pouvoit lui donner occasion de faire, pour la gloire du Roi & l'embellissement du Royaume : il sentit en même-tems la nécessité de consulter des gens de goût, & des hommes instruits pour seconder ses vues, l'éclairer sur le mérite des Artistes, lui fournir des projets, & l'aider dans leur exécution. Il se fit donc un petit conseil composé de Chapelain, Perrault, l'Abbé de Bourzeys, l'Abbé de Cassagne & Char-

234 MERCURE DE FRANCE.

pentier. Cette petite Académie fut érigée après la mort de Colbert en Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, par M. de Louvois.

Colbert établit bientôt après une Académie des Sciences, dont la naissance & les commencemens sont très-bien développés dans ces *Mémoires*.

Dès que Colbert fut nommé Surintendant, il s'occupa à donner au Louvre une façade digne de la grandeur de l'édifice & de la magnificence du Prince : il ne gouta point le dessein qu'avoit donné M. le Vau, premier Architecte, & il demanda des projets à tous les Architectes. Claude Perrault frere de notre Auteur, proposa un dessein presque semblable à celui qui a été exécuté depuis : Charles Perrault dit que c'est lui qui donna l'idée du péristile, mais que son frere l'embellit beaucoup en l'employant. M. Colbert fut très-content de ce dessein ; mais il ne crut pas devoir s'en tenir là ; il voulut consulter encore les plus fameux Artistes de l'Italie. Frappé de la grande réputation du Cavalier Bernin, il prit le parti de l'inviter à venir en France, & lui offrit les conditions les plus avantageuses & les plus honorables. C'est une chose incroyable que les honneurs que l'on fit

à cet Artiste. Quand M. de Créqui notre Ambassadeur alla prendre congé du Pape, *colla solita pompa*, il alla ensuite chez le Cavalier Bernin, *colla medesima*, le prier de venir en France ; & quand il partit de Rome, toute la Ville fut dans une grande allarme, à ce qu'on dit, dans la crainte que le Roi ne le retînt en France pour toujours. Il reçut sur toute sa route des honneurs qu'on ne rend qu'aux Souverains. M. de Chantelou, Maître-d'Hôtel du Roi, alla au-devant de lui jusqu'à Juvisi. Son hôtel fut meublé des meubles de la Couronne, & on lui donna des Officiers pour le servir.

» Le Bernin, dit Perrault, avoit l'esprit vif & brillant, & un grand talent pour se faire valoir ; son âge avancé & sa grande réputation lui donnoient beaucoup de confiance : il étoit beau parleur, tout plein de sentences, de paraboles, d'historiettes & de bons mots, dont il assaisonna la plupart de ses réponses. »

Perrault ne fait pas un portrait avantageux du Bernin : on remarque dans ce qu'il en dit quelque ressentiment du peu d'égard que l'Artiste Italien lui marqua. Cependant la simplicité & la candeur qui régneront dans ces Mémoires, & des traits

136 MERCURE DE FRANCE.

connus du Cavalier Bernin, ne laissent pas douter qu'il n'eût autant d'orgueil & de forfanterie que de talens. Perrault en a donné des exemples dans des anecdotes assez curieuses.

On avoit proposé de faire l'appartement du Roi dans un des pavillons du Louvre; mais ce pavillon n'avoit que trois croisées, deux desquelles étant employées pour la chambre de cérémonie, il n'en restoit qu'une pour la chambre à coucher, qui par là se seroit trouvée de beaucoup trop petite. Le Cavalier promit qu'il penseroit à cet inconvénient. Trois jours après il apporta à l'assemblée des bâtimens un dessein qu'il tenoit appuyé contre sa poitrine, & il dit à M. Colbert, qu'il étoit persuadé que l'Ange qui préside au bonheur de la France l'avoit inspiré; qu'il reconnoissoit sincèrement n'être point capable de trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande, aussi heureuse que celle qui lui étoit venue dans la pensée : *Io sono intrato in pensiere profondo*, poursuivit-il avec une emphase burlesque, & après un long discours capable d'impatisser le plus patient des hommes, il montra enfin son dessein avec le même respect que l'on découvre *il vero ritratto d'el vero crucifi-*

fixo. Cette profonde pensée n'étoit qu'un petit morceau de papier colé sur un autre, au dessein du pavillon du Louvre, sur lequel il avoit marqué quatre croisées au lieu des trois de l'ancien dessein : *j'en conserverai deux, ajouta-t-il, à la chambre de parade ; je donnerai les deux autres à la chambre de commodité, & en repoussant un peu la cloison qui les sépare, je rendrai à la vérité la chambre de parade un peu moins grande, mais aussi j'aggrandirai celle de commodité.* Il faut remarquer qu'on ne pouvoit pas même exécuter cette sublime idée sans abattre tout le pavillon & même les trois autres qui sont en symétrie, chose à laquelle on étoit convenu de ne penser jamais. La charlatanerie de cet Architecte n'est pas plus incroyable, que la condescendance de M. Colbert qui paroissoit approuver les idées du Bernin quoiqu'il en sentît aussi bien que personne tout le ridicule.

Le Bernin disoit une autre fois à M. Colbert, qui louoit beaucoup son dessein pour le Louvre, que ce n'étoit pas lui qui en étoit l'Auteur, mais que c'étoit Dieu.

Le Cavalier ne louoit & n'estimoit que les ouvrages & les hommes de son pays ; il ne faisoit aucun cas de le Brun, & il

138 MERCURE DE FRANCE.

traitoit souvent Charles Perrault avec le plus grand mépris, jufqu'à lui dire *qu'il n'étoit pas digne de décrotter la femelle de fes fouliers*. Il avoit l'orgueil de dire que le plus grand ennemi qu'il avoit à Paris étoit la grande opinion qu'on avoit de lui.

Enfin cet homme qui sembloit n'être venu en France que pour insulter à nos Artistes, qui n'avoit pas même respecté M. Colbert dans ses propos, qui n'avoit donné aucune idée dont on pût se servir, reçut en sortant du Royaume des récompenses aussi peu méritées que les honneurs qu'on lui avoit rendus à son arrivée, mais qui n'honorent pas moins la magnificence de Louis XIV & de son Ministre. Charles Perrault lui porta la veille de son départ trois mille louis d'or avec un brevet de douze mille livres de pension & un de douze cens livres pour son fils. Le Bernin dit pour toute réponse que *de pareils bonjours feroient bien agréables si l'on en donnoit souvent ; qu'à l'égard du brevet, il croyoit qu'il pourroit être payé un an ou deux, & pas davantage*. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on offrit à cet homme, dont le voyage avoit été si parfaitement inutile, trois mille louis d'or par an s'il vouloit rester,

six mille livres pour son fils, & autant au Seigneur Mathias son élève; neuf cens livres au sieur Jules, six cens livres au sieur Cosme Camérier, & cinq cens livres à chacun de ses Estaffiers.

Quel contraste entre les honneurs & les dignités dont on combla le Cavalier Bernin, dont les desseins n'ont servi à rien, & les désagrémens qu'eut à essuyer Claude Perrault pour l'exécution de son beau peristile, l'une des plus grandes idées qui soient jamais sorties de la tête d'aucun Architecte ancien & moderne. On ne pouvoit pas concevoir qu'un homme qui n'étoit pas Architecte pût faire de belles choses en architecture, & l'on disoit en plaisantant que l'architecture étoit bien malade, puisqu'on la mettoit entre les mains des Médecins. M. le Vau, premier Architecte, & M. le Brun qui se connoissoit à tous les Arts, n'approuvoient point le dessein de Perrault, & disoient qu'il n'étoit beau qu'en peinture, mais qu'assurément on s'en trouveroit mal dans l'exécution. Ce n'est qu'avec peine que l'on voit tout ce qu'il en a coûté à un homme de génie pour faire goûter une idée que toute l'Europe admire aujourd'hui sans contradiction. Il n'a tenu qu'à fort peu de chose que les desseins de

Bernin ou de Levau n'obtinssent la préférence, & que nous ne fussions privés par là du plus beau monument d'architecture qui existe aujourd'hui dans le monde.

C'est Perrault qui proposa à l'Académie Françoisse d'ouvrir ses portes aux jours de réception, & de se laisser voir au Public dans ces sortes de cérémonies : cette idée que l'on crut suggérée par M. Colbert, fut approuvée d'une commune voix, & depuis elle a été suivie.

M. Colbert mena un jour M. Hughens à Versailles pour le lui faire voir ; ce Sçavant admira tout, mais ayant vu une tour fort haute sur la chaussée de l'étang de Clagny, il demanda pourquoi l'on avoit bâti là cette tour ; on lui dit que c'étoit pour élever l'eau de l'étang : *est-ce qu'on veut faire une fontaine sur cette tour*, reprit-il ? non, répondit Perrault, c'est pour la faire aller delà dans les réservoirs, & des réservoirs à toutes les fontaines. *Il n'étoit pas nécessaire*, dit Hughens, *de faire monter l'eau sur cette tour ; la pompe l'auroit portée aussi aisément dans les réservoirs, sans aucuns entrepôts, & la dépense de la tour est assurément très-inutile.* Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on a fait la même faute à Marly, où l'on a bâti une tour

encore plus large & plus haute , & d'une dépense incomparablement plus grande que celle de Versailles , & qui n'est pas moins inutile.

Le Roi , pour subvenir aux frais de la guerre , demanda à M. Colbert un fonds de soixante millions par an pour l'extraordinaire des guerres ; le Ministre effrayé de la proposition , dit d'abord qu'il ne croyoit pas qu'il fût possible de fournir à cette dépense. Le Roi lui dit d'y songer , qu'il se présentoit un homme qui l'entreprendroit s'il ne vouloit pas s'y engager. On prétend que M. Colbert eut dès-lors l'envie de se retirer , & qu'il ne resta que par amour pour le bien public. Mais on remarqua depuis un grand changement dans son caractère. M. Colbert ne connoissoit guères d'autre repos que celui qu'on trouve à changer de travail , ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est moins. On le voyoit auparavant se mettre au travail avec un air content , & en se frottant les mains de joie ; mais depuis , il ne s'y mettoit guères qu'avec un air triste & même en soupirant : de facile & aisé qu'il étoit , il devint si difficile & si chagrin , *qu'il n'y avoit plus moyen d'y suffire ni d'y résister.*

Quand le jardin des Thuilleries fut re-

1142 MERCURE DE FRANCE.

planté , & mis dans l'état où il est aujourd'hui , M. Colbert voulut le faire fermer , & en défendre l'entrée au Public , de peur qu'on ne le gâtât. C'est Perrault qui l'engagea à laisser ce beau jardin ouvert à tout le monde. *Je suis persuadé* , lui disoit-il , *que les jardins des Rois ne sont si grands & si spacieux , qu'afin que tous leurs enfans puissent s'y promener.*

Perrault ayant lû à l'Académie Française son Poëme du siècle de Louis le Grand , dans lequel il met les anciens fort au dessous des modernes , en reçut des complimens de la plupart de ses confrères. Despréaux qui en fut très-scandalisé , après avoir grondé longtems tout bas , se leva & dit que c'étoit une honte qu'on lût en pleine Académie un ouvrage qui blâmoit les plus grands hommes de l'Antiquité. *M. Huet , alors Evêque de Soissons , lui dit de se taire , & que s'il étoit question de prendre le parti des Anciens , cela lui conviendrait mieux qu'à lui , parce qu'il les connoissoit beaucoup mieux ; mais qu'ils n'étoient là que pour écouter.* Cette aventure désagréable fut le motif des épigrammes offensantes que Despréaux fit depuis contre Perrault.

NOVEMBRE. 1759. 143

LE BANQUIER & *Négociant universel*,
contenant les Changes , Arbitrages ou
Viremens de Place en Place , pour ap-
prendre facilement sans Maître ; avec
trois grandes Cartes très-bien gravées.
*En 2 Volumes in-4.º proposés par sous-
cription.* Par M. Thomas de Bléville. *A*
Paris, chez Pierre Prault , pere & Pierre
Vallat, de la Chapelle, Libraires, sous le
Quai de Gèvres ; *Charles Hochereau*, Li-
braire, à la descente du Pont-neuf, au
Phénix ; *Nicolas-Bonaventure Duchesne*,
Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de
la Fontaine S. Benoît , au Temple du
Goût.

C O N D I T I O N S

DE

LA SOUSCRIPTION.

CET Ouvrage, enrichi de trois gran-
des Cartes très-bien gravées, sera imprimé
en deux Volumes in-4.º contenant qua-
tre-vingt feuilles au moins chaque Vo-
lume, en bon papier quarré fin d'Auver-
gne , & caractères pareils à ceux du Pros-
pectus.

Le prix de ces deux Volumes sera pour
ceux qui n'auront pas souscrit, de 30 liv.

44 MERCURE DE FRANCE.

Mais pour favoriser ceux qui voudront dès-à-présent s'assurer d'un ou plusieurs Exemplaires, les Libraires ci-devant nommés ont fixé le prix de cet Ouvrage à 21 liv. qu'ils recevront en trois payemens, selon l'ordre qui suit.

S Ç A V O I R ,

En souscrivant, la somme de 12 liv.

En retirant le premier Volume
à la fin de Février 1760. 6

Et à la fin de Septembre 1760,
en retirant le second Volume, il
sera payé 3

TOTAL. 21 liv.

Les Souscripteurs sont priés de faire retirer leurs Exemplaires dans les six mois qui suivront la fin de l'impression de tout l'Ouvrage, passé lequel temps leurs avances seront perdues : sans cette condition on n'auroit pas proposé l'avantage de la Souscription.

On ne sera admis à souscrire que jusqu'au premier Février 1760.

U N

NOVEMBRE. 1759. 145

UN obstacle imprévu retardera de quelques mois encore l'Édition du Code de Musique de M. Rameau, dont l'impression est déjà fort avancée. M. Rameau, pour répandre plus de clarté sur la Théorie sçavante & féconde dont il est l'inventeur, y joindra de nouvelles réflexions sur le principe sonore. C'est dédommager le Public d'une manière bien avantageuse du retardement qu'a souffert l'impression de son ouvrage.

Après nous avoir fait connoître des effets d'harmonie dont nous n'avions pas même l'idée, M. Rameau nous a donné le développement de cette théorie, qui l'a conduit lui-même si loin dans les possibles de son art; & l'on voit, à sa gloire, que nos plus habiles Musiciens sont ceux qui ont le plus médité sur les principes de ce grand Maître.

TRAITÉ D'OSTÉOLOGIE, traduit de l'Anglois de M. Monro, Professeur d'Anatomie, & de la Société Royale d'Edimbourg; où l'on a ajouté des planches en taille-douce qui représentent au naturel tous les os de l'adulte & du fœtus, avec leurs explications. Chez *Cavelier*, rue Saint Jacques, au Lys d'or. Par M. Sue, Professeur & Démonstrateur d'Anatomie

G

146 MERCURE DE FRANCE:
aux Ecoles Royales de Chirurgie, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Censeur Royal, & Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.

Ce Traité paroît enfin après un long travail & les soins infinis qu'exigeoit un aussi grand ouvrage pour être donné dans une entière perfection. Tout jusqu'aux ornemens y est traité avec beaucoup de soin.

Le fond de l'ouvrage répond à la haute réputation de M. Monro. Il est sçavant sans être obscur. Son traducteur l'a fidèlement rendu en notre langue; & tout commençant, avec un peu d'intelligence & le desir de s'instruire, peut retirer de cette étude beaucoup de fruit en très-peu de temps.

A l'égard des trente - une planches qu'on y a jointes, & qui représentent les différentes pièces dont est formée la structure osseuse du corps humain, on ne peut rien ajouter à la fidélité, à la correction, & à la délicatesse du burin; & l'on sent aisément que l'habile Dessinateur & l'industriel Graveur ont été conduits par un guide très-intelligent.

L'ouvrage est précédé d'une Epître dédicatoire de M. Monro à ses élèves, d'une autre Epître à lui-même par son traducteur.

teur françois , & d'une ample Préface où l'on prouve la nécessité de l'Anatomie , & surtout de l'Ostéologie : Il est divisé en deux volumes.

On a subdivisé le premier en quatre parties : la première traite des Os en général ; la seconde traite en particulier des Os de la tête ; la troisième contient ceux du tronc ; & la quatrième ceux des extrémités du squelette , tant supérieures qu'inférieures.

On y a ajouté les différences du squelette de l'homme & de celui de la femme , & M. Sue a mis à chacun de ces Traités des notes fort instructives.

Le second volume renferme les 31 planches dont on vient de faire l'éloge , & qui pour la plupart contiennent chacune quantité de figures. Toutes ces planches sont doubles ; c'est-à-dire que la planche qui est à droite , ombrée & achevée avec beaucoup d'étude , est répétée à gauche mais avec le simple trait ; & c'est sur celle-ci qu'on a mis les lettres indicatives qui en deviennent d'autant plus apparentes.

Avant ces planches on a placé leurs explications , & à la tête de chaque explication l'on a mis un discours instructif , qui prévient sur ce qui concerne

148 MERCURE DE FRANCE.

chaque figure, sur sa mesure, sa situation, son point de vue, la manière dont elle se présente, soit directement, soit obliquement, soit en raccourci, soit dans toute son étendue, &c. Enfin M. Sue n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit éclairer les moins intelligents, & satisfaire les connoisseurs.

Dans l'Avertissement qui est à la tête de ce second volume, on a représenté la prodigieuse dépense dans laquelle on s'est jeté pour donner aux desseins, à la gravure, au travail typographique, au papier, & aux nouveaux caractères d'imprimerie qu'on a employés, toute la beauté dont ils étoient susceptibles. Il est à souhaiter qu'à cette description des os secs l'Auteur joigne l'exécution de toutes les parties du corps humain, de l'Ostéologie fraîche, & des parties molles, dans le même format & la même élégance. Il y a apparence que M. Sue s'y seroit déjà appliqué avec plaisir s'il eût pu soutenir par ses propres forces un ouvrage d'un si grand poids. C'est au Public à l'y encourager par son empressement & par ses secours.



NOVEMBRE. 1759. 149

LETTRE de M. LE CAT, Secrétaire de
l'Académie de Rouen.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

Monsieur,

J'apprends que les Libraires Hollandois ont fait une nouvelle édition de leur première contrefaçon de mon traité des sens. Je crois, Monsieur, devoir prévenir le Public que je vais donner cet ouvrage en deux volumes, & compléter de tout ce qu'on sçait qui manque dans ce que j'en ai publié en 1739. Cet ouvrage complet aura pour titre...

Traité des sens & du mouvement... ou des sensations, des passions & du mouvement musculaire en général... & des sens en particulier...

Ce qu'on a vû jusqu'ici, & ce dont les Libraires Hollandois ont fait deux contrefaçons, & les Anglois une édition traduite en leur langue, n'est que le dernier Article (des sens en Particulier.) Vingt ans d'expérience & de réflexions m'ont mis en état de donner à cet Article même quelques degrés de perfection qu'on trouvera dans l'édition que j'annonce.

J'ai l'honneur d'être &c. LE CAT.
A Rouen, le 15 Octobre 1759. G iij

430 **MERCURE DE FRANCE.**

ELEMENS de Stéréotomie à l'usage de l'Architecture pour la coupe des pierres, par M. Frezier, Lieutenant Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Directeur des Fortifications de Bretagne : en 2 vol. in 8.^o avec Figures. Cet ouvrage désiré depuis longtemps est donné par l'Auteur pour servir de guide non seulement aux Amateurs des Arts, qui étant initiés dans la Géométrie, ne cherchent que la théorie des productions qui excitent leur curiosité. (Telle est dans l'Architecture la science de la coupe des pierres) mais aussi aux Charpentiers, Menuisiers, Appareilleurs, & même aux Marbriers. Ces sortes de personnes n'ont besoin que des instructions d'une pratique servile, des descriptions bien détaillées, des traits tout combinés & circonstanciés pour l'exécution de l'ouvrage qu'ils ont à faire. Ces Elémens sont aussi d'une grande utilité à ceux qui sont intéressés à s'instruire à fond dans l'art de la coupe des pierres; comme les jeunes Architectes, dans le genre civil, pour diriger les bâtimens des particuliers, & plus encore dans le genre des édifices publics.

Les élèves qui se forment dans les ponts

& chauffées , ont à la vérité des principes de Géométrie , mais leur occupation est variée de tant d'objets indispensables , qu'ils ne peuvent se livrer à l'étude d'un Traité de longue haleine sur une seule partie de l'Architecture , dont l'usage ne se présente pas plus souvent que bien d'autres. Enfin aidés de cet abrégé , & de deux ou trois leçons de pratique à couper du trait , c'est-à-dire , à s'exercer sur de petits corps solides faciles à couper & à tailler , pour y dresser des paremens , étendre des surfaces courbes , appliquer des panneaux &c ; ils n'auront plus besoin que d'un peu de réflexion pour exécuter en petit toutes sortes de Voutes. Cet Ouvrage se vend à Paris chez C. A. Jombert , Imprimeur - Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie , rue Dauphine , à l'Image Notre-Dame.

NOUVEAU Dictionnaire Espagnol ; François & Latin , & François Espagnol ; composé sur les Dictionnaires des Académies Royales de Madrid & de Paris , avec un abrégé de Géographie contenant les noms des villes , bourgs , fleuves & rivières , &c. des quatre parties du monde. Par M. de Séjournant , Ecuyer , In-
G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

interprète du Roi pour la Langue Espagnole ; en 2 volumes in-4°. à 3 colonnes , caractère de Petit - texte , imprimé très-proprement.

Cet ouvrage qui manquoit absolument à notre littérature , est le fruit des connoissances que l'Auteur a acquises dans la Langue Espagnole pendant 34 ans qu'il a été employé en Espagne en qualité de Secrétaire auprès des Ministres d'Etat & des Généraux d'armées , il s'est rendu la Langue du Pays aussi familière que sa Langue naturelle ; la connoissance des usages d'Espagne dans les différentes conditions l'a mis en état de connoître la propriété des mots & leur véritable sens. Cet avantage n'est pas médiocre , puisque si les termes d'une Langue sont destinés à donner une idée précise des choses qu'ils signifient , il est également vrai que la connoissance des choses même est nécessaire pour donner à des étrangers la juste valeur des mots , & tous les travaux du cabinet ne peuvent suppléer parfaitement dans ce genre à ce que l'on apprend dans la fréquentation des habitans d'un pays. L'Auteur après avoir reconnu que les Dictionnaires d'Oudin, de Sobrino, & même celui de la

NOVEMBRE. 1759. 153

Torré imprimé à Madrid en 1731, étoient absolument insuffisans, s'est déterminé à traduire en notre Langue, ce qui s'est trouvé de riche, de noble & d'expressif dans le grand Dictionnaire de l'Académie Royale de Madrid, en 6 vol. *in fol.* Malgré la suppression de plusieurs expressions curieuses relatives aux mœurs & aux coutumes d'Espagne, cet ouvrage ne laisse pas de conserver pour le fonds & l'essentiel les mêmes beautés que celui de l'Académie Royale de Madrid. L'Auteur a eu soin d'ajouter à chaque mot sa qualification de verbe, de substantif, d'adjectif, d'adverbe &c. & de mettre en Latin chaque mot principal Espagnol, toutes choses extrêmement utiles, dont les unes sont fort négligées & les autres entièrement omises dans les Dictionnaires de cette espèce qui ont paru jusqu'à présent. *A Paris*, chez *Jombert* Libraire, rue Dauphine.

AVIS DU LIBRAIRE DES VENTES.

COLLECTION Académique des Mémoires, Actes & Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires de l'Europe &c. 7 vol. in-4°. avec fig. *Dijon.* 1758.

L'empressement que la plupart de MM.

G v

les Souscripteurs témoignent pour la suite de la Collection Académique, sont la récompense la plus flatteuse que puissent espérer ceux qui travaillent à cet ouvrage, c'est aussi pour eux un engagement de redoubler leurs efforts pour mériter l'approbation du Public & pour servir son impatience.

Le 8^e. vol. de cet Ouvrage, qui sera de Physique Expérimentale & de Chymie, auroit déjà paru sans les contretiens multipliés qui l'ont retardé; mais rien ne le ralentira plus, au moyen des mesures qui sont prises pour remédier à tous les inconvéniens; le vol. de Physique Expérimentale & de Chymie promis & qui est sous presse paroîtra au commencement de l'année prochaine, & désormais tous les volumes se succéderont sans interruption, à moins qu'il ne survienne des obstacles insurmontables au zèle le plus ardent & le plus laborieux.

MÉTHODE pour apprendre parfaitement les règles du plein-chant & de la psalmodie, avec des Messes, & autres ouvrages en plein-chant figuré & musical, à voix seule & en partie, à l'usage des Paroisses & des Communautés Religieuses, dédiée à Monseigneur l'Evêque de

NOVEMBRE. 1759. 155
Poitiers, par M. l'Abbé de la Feillée,
troisième édition augmentée d'une Messe
musicalle du premier ton & de trois mo-
rets. *A Poitiers*, chez *Faulcon l'ainé*, &
se trouve à *Paris* chez *Jean-Thomas Hé-*
rissant, rue S. Jacques. Prix 3 liv.

A R T I C L E I I I.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

M E D E C I N E.

SUITE de l'Extrait de la Lettre de
M. BOUCHER, au sujet de la maladie
de Jean Planque.

A P R É S avoir prouvé, comme on l'a vu
dans le Mercure précédent, que les obser-
vations faites sur la maladie de Jean Plan-
que, ne peuvent faire preuve pour ou con-
tre la doctrine du retardement de l'ampu-
tation dans la gangrène sèche. Voici une
observation, dit M. Boucher, bien favo-
rable à cette doctrine, & de l'exactitude
de laquelle je puis répondre.

M. Pionnier le jeune, Maître Chirur-
gien de cette Ville, fut appelé le 23 Juin

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE.

1755 , pour le nommé Buffi , âgé de soixante-seize ans. Ce vieillard avoit ressenti plusieurs jours avant des douleurs vives dans le pied gauche. M. Pionnier trouvant que la gangrène s'étoit emparée du petit orteil , y fit des scarifications légères , & l'entoura de plumasseaux chargés d'un digestif animé ; la suppuration s'y établit , & au bout de quelques jours la gangrène parut décidément bornée vers la tête du cinquième os du métatarse : cependant l'orteil paroissant sphacelé, on l'amputa à son articulation. La playe s'étoit conduite sans accident & étoit prête à se cicatrifer , lorsqu'il survint le 20 Septembre des frissons & un accablement de tout le corps : un froid insupportable s'empara de la jambe gauche , & des douleurs excessives s'ensuivirent immédiatement , avec gonflement de la partie. On apperçut le lendemain de petites taches noires à la plante du pied , que le Chirurgien scarifia ; il employa une embrocation avec l'essence de thérébentine , & couvrit les playes de plumasseaux chargés d'un digestif animé. Les taches noires ayant gagné le dessus du pied le jour suivant , il le scarifia dans tout son contour , & continua le même pansement ; mais n'en ayant rien obtenu de satisfaisant ,

il ne tarda pas à faire des tâtillades, qui n'empêcherent pas la gangrène de s'étendre & de gagner le bas de la jambe. * M. Pionnier se persuada pour lors qu'il devoit s'en tenir aux embrocations & au pansement ordinaire. La Nature, aidée par l'usage de quelques cordiaux, fit ce que l'Art n'avoit pu procurer : la gangrène se borna vers la partie moyenne-inférieure de la jambe, là où se forma une entamure circulaire qui étoit un peu plus élevée à la partie antérieure qu'à la postérieure. Ce fut dans ces circonstances & vers le 15 d'Octobre que je vis le malade. Le cercle de séparation, quoique commencé de peu de jours, étoit très-marqué, & le contour de l'ulcère sensible ou douloureux ; le Sujet étoit exténué, il avoit le pouls foible & febrile ; je lui fis donner de la limonade, animée d'un tiers de vin blanc, pour boisson principale. Sa situation misérable à tous égards nous engagea à le faire placer le 3 de Novembre dans un Hôpital de Charité, où il trouva tous les secours possibles. Les Chirurgiens de cet Hôpital trouverent une suppuration bien établie

* Voyez ce que j'ai avancé au sujet des scarifications employées en pareil cas, dans ma lettre à M. Bagieu, Merc. de Novembre 1757, p. 136.

158 MERCURE DE FRANCE.

& assez louable ; mais la foiblesse & l'exténuation du Sujet leur firent croire qu'il convenoit de remettre l'amputation à un temps plus favorable, espérant d'ailleurs qu'ils en tireroient un bien meilleur parti, lorsque la ligne de séparation seroit plus avancée. Les nourritures succulentes & de facile digestion furent administrées avec poids & mesure ; le quinquina fut employé avec de la thériaque, dans la vue de relever le ton abbattu des solides ; les pansemens autour de l'ulcère consistoient en digestifs doux & balsamiques, & en dessicatifs pour le pied & pour la partie de la jambe sphacelée. Cependant l'état extrême où avoit été le Sujet par rapport au marasme, fit qu'on eut de la peine à amener les choses au point souhaité ; la suppuration n'avoit pas la blancheur & la consistance requises, les chairs étoient pâles & mollasses ; j'opinaï dans ces circonstances à insister sur un usage plus suivi du quinquina, & à entourer la jambe à l'endroit de l'ulcère & au-dessus, d'un cataplasme révivifiant. * La maladie en conséquence ayant

* On le composa avec la mie de pain, les quatre farines résolitives, les fleurs de sureau, de camomille & de mélilote ; les feuilles de rhue & de scordium, & le gros vin.

pris une tournure plus favorable, on se déterminâ enfin à l'amputation, deux mois après la séparation commencée par la nature : elle eut tout le succès désiré, la playe ayant été conduite en assez peu de temps à la parfaite cicatrisation.

Si j'étois d'humeur à imiter le style de mon Adversaire, je dirois que *la guérison de cet homme, mise à côté de la mort de Jean Planque, doit lui donner de l'humeur**; mais je n'en suis pas réduit à avoir recours à des plaisanteries. Les réflexions qui vont suivre, vous prouveront de plus, Monsieur, que je ne suis point capable de cette préoccupation aveugle qu'on m'a reprochée.

Quoique l'observation que vous venez de lire, ait beaucoup de rapport avec celle de Jean Planque, eu égard à plusieurs circonstances, il s'y trouve des différences remarquables dans le caractère de la maladie, dans son invasion & ses progrès, qui ne permettent point le parallèle : aussi ne prétends-je pas en inférer qu'on eût pû tirer de ce Sujet le parti heureux qu'on a obtenu de celui qui est l'objet de mon observation ; la chose paroïsoit même moralement impossible dans les circonstances, ou le sieur Chaf-

* Réponses p. 177.

tanet a trouvé ledit Planque : mais mon observation prouve positivement, que l'on peut impunément retarder l'amputation, jusqu'à ce que la ligne de séparation spontanée, que j'exige avec M. Sharp, * soit très-avancée, lorsque surtout l'on a des raisons aussi fortes de retarder l'opération que celles qui y sont spécifiées.

La principale raison du retardement exigé est de s'assurer que l'état des chairs & des artères au-dessus de l'endroit gangrené se trouve tel qu'elles puissent se prêter au succès de l'amputation, ce qu'on ne peut attendre avec fondement qu'en conséquence de la ligne de séparation établie. Mais cette séparation dans son commencement peut n'être que l'effet de la seule révivification des parties externes & cutanées ; ce n'est que lorsqu'elle est avancée que l'on peut être assuré que le ton ou l'action organique des principales artères & des muscles est rétabli au point souhaité. En faisant l'amputation plutôt, on s'expose à trouver ces articles dans l'état de paralysie où le sieur Chastanet les a trouvés dans le sujet de sa première observation ** ; & en conséquen-

* Lettre à M. Bigieu, Merc. de Novembre 1757, p. 124. & 139.

** Ibid. p. 135.

NOVEMBRE. 1759. 161

ce à faire une amputation inutile ou très-hasardeuse.

M. Ramette fut appelé en 1749 au village d'Allennes sur les marais, pour un jeune homme de vingt-deux ans qui étoit attaqué de la gangrène épidémique, & auquel il trouva les deux pieds livides & insensibles jusques au-dessus des malleoles, en un mot sphacelés, comme il le reconnut par des scarifications qu'il y fit; le lendemain la gangrène avoit gagné une bonne partie des deux jambes; il y avoit du gonflement qui à la jambe droite s'étendoit jusques vers le haut de la cuisse, & il étoit terminé à l'une & à l'autre jambe par une rougeur circulaire. Le sieur Ramette se crut obligé de scarifier les deux jambes jusques aux cordons rouges; il oignit les playes avec l'onguent de Stirax, & entoura les membres d'un cataplasme, composé d'herbes antiseptiques, animé du sel armoniac & d'eau-de-vie camphrée. Trois jours après il apperçut à chaque jambe un commencement d'entamure circulaire; qui à la jambe gauche avoit lieu à la partie précisément moyenne, & à la partie moyenne supérieure de la jambe droite. Alors *voyant*, dit-il, *que la mortification étoit arrêtée*, je me déterminai à l'amputation. Mais il

762. MERCURE DE FRANCE.

laissa deux jours d'intervalle entre l'une & l'autre opération , pour ne pas trop fatiguer le Sujet. Quoique l'incision des chairs eût été faite au-dessus de la ligne de séparation , l'opérateur vit avec surprise , quand il fit lâcher le tourniquet , que les artères ne fournissent pas de sang ; ce fut en vain qu'il laissa son tourniquet lâche pendant quelque temps , il n'en coula rien du tout. Il est à remarquer que le pouls du malade étoit alors si foible & si enfoncé qu'on ne le sentoit point ou presque point. Ce Chirurgien crut néanmoins que le parti le plus prudent étoit de faire la ligature des vaisseaux. *Le malade* , ajoute-t-il , *est resté sans pouls près de deux jours* après cette double amputation : circonstance qui devoit faire tout craindre , mais qui fut contrebalancée par un commencement de suppuration établie dans les moignons quelques jours avant le rétablissement du pouls. Cependant la cure fut traversée par des accidens fâcheux. Le malade fut plusieurs jours entre la vie & la mort par une diarrhée ; il y eut ensuite des fusées le long des tendons des muscles de la jambe , & un grand dépôt dans la cuisse droite sous le *fascia lata* ; mais enfin une suppuration louable s'établit dans les moignons & conduisit à une guérison par-

faite qui eut lieu au bout d'environ cinq mois.

Voici donc une double observation, où l'on a trouvé les artères paralysées, quoique l'on eût eu des signes bien indicatifs que la gangrène étoit bornée, lorsqu'on se détermina à l'amputation : mais ce n'étoit pas encore assez ; cette grande concentration du pouls, jointe à l'affaïssement du Sujet, devoit faire douter que l'action organique des artères principales & des parties musculaires fût suffisamment rétablie. Aussi devons-nous observer que cette double amputation fut traversée par des accidens qui ont mis le Sujet à deux doigts de la mort ; accidens que l'on eût vraisemblablement évités pour la plupart, si l'on eût attendu que la nature annonçât par le développement du pouls & par la suppuration bien établie autour du cercle de séparation, qu'elle étoit révivifiée au point de pouvoir compter sur ses efforts pour le succès : on doit même s'étonner que le sieur Ramette ait obtenu de la suppuration avant que le pouls se fût relevé.

Le retardement exigé, en laissant à la nature le temps de rétablir le ton & l'action organique des chairs & des vaisseaux, lui procure la facilité d'établir par gradation la nouvelle circulation, qui doit

164 MERCURE DE FRANCE.

avoir lieu dans le moignon , & la suppuration requise. Il s'ensuit donc que plus la séparation spontanée sera avancée , moins il y aura d'inconvénients à craindre du côté de ce double objet.

Mais on doit faire attention que le retardement ne concourt à l'un & à l'autre but , qu'autant que l'on est à portée de faire l'amputation dans la ligne même de séparation : l'avantage de la suppuration établie seroit en pure perte , si on la faisoit au-dessus de cette ligne , comme a cru devoir le pratiquer le sieur Ramette dans le sujet de son observation. Il est des cas où l'on peut y être obligé : cette exception a lieu dans celui où la ligne de séparation n'est pas exactement circulaire , & lorsqu'elle va en serpentant , circonstance que l'observation du sieur Ramette énonce à l'égard d'une jambe , & qui justifie le parti qu'il a pris. Mais il seroit imprudent en pareil cas d'attendre que cette ligne de séparation fût fort profonde , à moins que d'autres circonstances n'obligent au retardement , parce que la grande suppuration , poussée au-delà du temps nécessaire pour le rétablissement du ton des chairs & de l'action organique des artères , ne serviroit qu'à affoiblir inutilement le Sujet.

Cet inconvénient est de bien moindre

conséquence, ou même ne subsiste plus, dès qu'il est question d'une partie d'un volume moindre qu'un bras ou une jambe. J'ai vu, dans mon hôpital de S. Sauveur, plusieurs Sujets dans le cas de la gangrène sèche, occupant les doigts du pied & le métatarse, où l'on a attendu tranquille- & impunément que la séparation spontanée fût très-avancée, pour emporter les orteils sphacelés : j'en ai vu même, en qui l'on a laissé presque tomber les derniers orteils. Outre que l'on se procuroit par-là les avantages mentionnés, on évitoit l'inconvénient d'anticiper sur le vif comme dans le parti opposé, inconvénient fâcheux surtout dans des parties aussi sensibles que celles dont je viens de parler, & de faire une déperdition de substance superflue.

Ayant eu à traiter il y a dix ans ou environ, une femme de quatre-vingt-deux ans d'une gangrène sèche, qui lui fit perdre le gros orteil avec la moitié de l'os du métatarse qui y correspond ; je ne permis de faire l'amputation de la partie sphacelée, que quand je vis que la sup-
puration avoit à demi détaché les tendons & les ligamens, par lesquels elle tenoit au vif. Ce retardement procura en outre la séparation spontanée de la partie de

l'os du métatarse altérée ; & ainsi on évita l'inconvénient de scier cet os dans son milieu , ou de le détacher à son articulation avec le tarse ; ce qu'on auroit cru devoir faire , eu égard au progrès que la gangrène paroissoit avoir fait en dehors , si l'on eût opéré plutôt : cette femme a encore vécu cinq à six ans.

Il est un écueil particulier de l'amputation dans la gangrène , qu'on ne peut éviter que par le retardement , c'est celui d'être exposé à amputer un membre sans nécessité. Il arrive assez souvent que des organes entiers présentent toutes les marques d'une mortification complète, quoiqu'ils ne soient réellement point dans ce cas ; il y a des exemples de parties considérables , qui se sont révivifiées après avoir été jugées sphacélées selon les notions reçues : le retardement seul peut dissiper toute ambiguïté à cet égard. Eh quelle satisfaction d'avoir pu en temporisant conserver un bras ou une jambe ! c'est à cette doctrine que le Sujet de l'observation suivante est redevable d'un pareil avantage.

Une femme de soixante ans , retirée dans un hôpital de cette Ville , dont je suis le médecin , essuya il y a cinq à six ans une atteinte d'apopléxie , dont elle

NOVEMBRE. 1756. 167

testa à demi-paralysée du côté droit : elle sentit au printemps de l'année dernière, dans la jambe de ce côté, un engourdissement qui fut suivi d'élancemens douloureux avec fièvre ; on apperçut en même temps au bas de cette jambe une tache noire qui disparut bientôt ; mais tout le pied devint insensible & livide : on fit quelques saignées ; on employa des frictions & des fomentations spiritueuses autour de la partie affectée, mais tout cela infructueusement ; il en fut de même des cataplasmes animés ; le pied noircissoit, & la fièvre continuoit avec des redoublemens ; le délire suivit bientôt ; la langue & la peau du corps étoient sèches. M. Brulois, Chirurgien de cet hôpital, fit tout autour du pied & au bas de la jambe des scarifications, auxquelles le malade fut insensible ; en un mot le pied paroissoit tout sphacélé ; l'onguent de stirax, dont on oignit les plaies résultantes des scarifications, & les cataplasmes animés dont on entoura le membre, ne donnerent pendant plusieurs jours aucune lueur d'espoir ; seulement le côté interne du pied présentoit encore quelques signes de vie. Dans cette extrémité je prescrivois un vin médicamenteux, composé avec le quinquina, les racines de contraïerva & de serpentaire de vir-

268 MERCURE DE FRANCE.

ginie, la rhue & le scordium ; dont on donnoit plusieurs verres chaque jour : il fut continué jusqu'à ce que l'on vit une suppuration bien établie ; elle eut lieu d'abord du côté interne du pied : la cure fut traversée par des accidens fâcheux, entr'autres par des hémorragies, qui revinrent à diverses reprises ; plusieurs parties osseuses du tarse & du métatarse se séparèrent par esquilles : mais enfin au bout d'environ cinq mois tout fut cicatrisé. Cette femme pourroit faire un usage aussi libre de ce pied que de l'autre, s'il n'étoit pas resté de la roideur dans les tendons, & un peu d'affection paralytique.

Il n'y auroit pas néanmoins à hésiter sur le parti à prendre pour l'amputation prompte dans les cas douteux du sphacèle ou de la mortification absolue, s'il étoit prouvé que la gangrène sèche s'étend par contagion : mais il s'en faut bien que cela soit. On ne peut rien ajouter à ce qu'a dit sur ce point le sçavant M. Quesnai, qui est persuadé que la crainte de la communication de la gangrène sèche par contagion n'est nullement fondée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BOUCHER, Médecin.

MATHÉ.

MATHÉMATIQUES.

ETABLISSEMENT d'une Ecole de la Guerre , & nouvelle manière de traiter les Mathématiques ; par le sieur de Gournai , Ingénieur , rue de Condé , au riche Laboureur , à Paris.

LA connoissance des Mathématiques paroissant faire un des principaux objets de l'étude d'un Militaire , & tant d'écrivains célèbres en ayant prouvé l'importance & l'utilité , nous croyons superflu d'insister sur ce point : mais nous observerons qu'il nous a toujours paru que l'abord de cette science n'est point assez facile pour des commençans , & qu'on pourroit traiter ses élémens à-peu-près de la manière dont on traite aujourd'hui la Physique , en étudiant les propriétés élémentaires des lignes , des surfaces & des corps , à l'aide de quelque méthode d'observation & d'expérience.

Pour y réussir par des moyens qui en peu de temps assurent aux commençans des progrès sensibles , forment le jugement , & impriment dans la mémoire

H

170. MERCURE DE FRANCE.

des vérités utiles à la pratique des Arts, voici le plan que nous suivrons dans un cours que nous proposons. Nous commencerons à représenter par ordre les situations respectives des lignes sur des instrumens, toutes les surfaces & tous les corps géométriques en relief que nous avons fait construire avec les sections & les décompositions nécessaires ; sur quoi nous ferons toutes les remarques & les observations convenables pour découvrir leur propriétés & leur rapport. Ces préliminaires qui pourroient tenir lieu d'éléments de géométrie, ne serviront cependant que de préparations à chaque proposition ; que nous démontrerons ensuite par des opérations graphiques, c'est-à-dire, à la règle & au compas ; d'où nous deduirons, suivant l'exigence, les démonstrations en rigueur. Nous enseignerons de la même manière les Mécaniques par l'inspection des modèles de simples démonstrations, & chaque proposition fondamentale de l'Acrométrie, de l'Hydrostatique & de l'Hydraulique, sera précédée par les expériences de physique qui y ont rapport.

Segnius irritant animos demissa per aures.

Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Hor. Art. Poët.

NOVEMBRE. 1759. 171

Toutes ces Parties composeront un cours que nous croyons suffisant pour donner aux jeunes gens la connoissance des élémens des mathématiques utile aux Amateurs, que nous invitons, & qui nous feront l'honneur d'assister à nos leçons, & propre à satisfaire ceux qui voudront pénétrer plus avant dans cette science, pour lesquels nous continuerons par l'Algèbre, les sections coniques &c. Nous commencerons le cours après la S. Martin prochaine ; il durera six mois. Nous donnerons les leçons tous les Lundis, Mercredis & Vendredis de chaque semaine, depuis onze heures du matin jusqu'à midi & demi.

Notre attention à rendre plus accessibles les Mathématiques, & à en abrégér l'étude des élémens, ne s'est point bornée à ses objets : nous avons également travaillé à perfectionner les autres leçons théoriques de l'art de la guerre, que nous enseignons depuis plusieurs années, & à en faciliter l'étude par de nouveaux moyens : en conséquence nous avons fait tous nos efforts pour compléter un cours de leçons, pourvoir à tout ce qui pouvoit entrer dans le plan de l'éducation d'un jeune Militaire, & contribuer aux fondemens de l'Ecole que nous annonçons

H ij

171 MERCURE DE FRANCE.

aujourd'hui. L'exposé des parties qu'on y enseignera durant une année, & qui seront reprises à la fin de chacune, pourra donner une idée de l'avantage que les Elèves en retireront, qui sera d'autant plus grand, que nous donnerons les leçons ou en commun ou en particulier, selon le besoin des élèves, qui n'auront d'autres études & exercices en vue que ceux de cette école.

Les leçons de Mathématiques, qui seront données dans la matinée des jours ci-dessus nommés, feront la première occupation des Elèves de notre Ecole. L'après-midi, depuis trois heures jusqu'à quatre heures & demie, nous donnerons des leçons militaires en forme de dissertation sur tout ce qui intéresse davantage un homme de guerre, & est le plus susceptible de raisonnement, principalement sur ce qui concerne l'artillerie, les mines, l'art de camper, les attaques, la défense, les évolutions &c. le tout appuyé des exemples des plus grands Capitaines, tiré des meilleurs Auteurs, & aidé des modèles en relief, des plans & des figures nécessaires pour donner aux Elèves toute la théorie requise dans un Militaire, & leur inspirer tout le goût qu'on peut avoir pour l'art de la guerre.

N O V E M B R E. 1759. 173.

Les autres heures de ces mêmes jours , ainsi que tous les Mardis, Jeudis & Samedis, les Elèves seront occupés au dessein , au lavis des plans , à l'étude des systêmes de fortification , à celle de la Géographie , de l'Hydrographie , & du Pilotage , à la connoissance des ordres d'Architecture , celle des instrumens les plus utiles aux pratiques de la guerre & de la navigation. On enseignera aussi dans cette école les langues, les exercices du corps tels que la danse, les évolutions militaires , & les armes.

Voici l'énumération des leçons courantes ou régulières de chaque semaine.

Trois leçons de Mathématiques.

Trois leçons historiques militaires.

Trois leçons du dessein ou des parties qui y ont rapport.

Trois leçons de Géographie.

Trois leçons d'Hydrographie ou du Pilotage.

Quant aux autres leçons , il les feront par extraordinaire aux prix que nous croyons devoir fixer , & toutes seront données par les meilleurs Maîtres dans chaque genre , ce qui joint aux frais considérables des instrumens , modèles & plans , nous a décidé à exiger des Elèves externes 15 liv. par mois pour les leçons

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

de Mathématique seulement; de ceux qui y joindront les leçons militaires 30 l. & enfin des Elèves qui suivront toutes les leçons ci-dessus énoncées de la semaine, 72 liv. Nous traiterons avec les personnes qui souhaiteront tenir à cette Ecole leurs enfans en pension, & relativement à toutes les dépenses qu'elles exigeront.

Nous ne nous flattons pas assez pour oser de plein vol prétendre à la confiance des personnes à qui nous avons l'honneur de parler; mais nous les prions d'avoir assez d'indulgence pour croire qu'en cherchant à nous rendre utiles nous ne négligerons ni n'épargnerons rien pour remplir nos engagemens & nos promesses, & que nous n'avons entrepris de former une Ecole de la guerre, & d'ouvrir un cours de Mathématique, qu'après les Examens & les Approbations qui conviennent à tous établissemens publics, sur les avis & les encouragemens de plusieurs personnes supérieures dans ce genre, & étant muni des Certificats de M. Belidor, Brigadier des Armées du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, d'Angleterre, de Prusse, &c.



ACADEMIES.

SUITE de la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles - Lettres & Arts de Rouen, tenue le 2 Août 1759.

L'ACADÉMIE avoit deux Prix à distribuer ; l'un d'Histoire & l'autre d'Eloquence : elle n'a été pleinement satisfaite sur aucun de ces deux Sujets , & elle a cru qu'ils méritoient néanmoins qu'elle continuât de les proposer de nouveau pour l'année prochaine.

Le premier concernant l'Histoire , a pour objet cette question... *La délivrance annuelle d'un meurtrier , qui se fait tous les ans solennellement à Rouen, a-t-elle quelque fondement dans l'Histoire Civile & Ecclésiastique de cette Province ? ou n'est-ce point un vestige d'un usage autrefois plus général, & dont quelques Eglises sont restées en possession d'une manière différente , suivant les lieux & les diverses circonstances où il se pratique ?*

L'Académie se fait un plaisir de déclarer que le Mémoire N^o. 2 , qui a pour devise, *Templorum cautela non nocentibus* ,

H iv

sed lasis datur, est celui qui a le plus approché des conditions demandées. Elle exhorte l'Auteur à corriger quelques fautes de chronologie & à fonder son système sur des preuves plus solides.

Le prix d'Éloquence a pour sujet cette question : *Comment & à quelles marques les moins équivoques pouvons-nous reconnoître les dispositions que la Nature nous a données pour certaines sciences ou certains arts, plutôt que pour d'autres.* Elle exhorte les concurrens à faire de nouveaux efforts pour traiter dignement un Sujet si beau, si intéressant.

Comme c'est le tour de la classe des Sciences de donner un Prix l'année prochaine, elle propose pour Sujet cette question :

La Seine n'a-t-elle pas été jadis navigable pour des vaisseaux beaucoup plus considérables que ceux qu'elle porte aujourd'hui, & n'y auroit-il pas des moyens de lui rendre ou de lui procurer cet avantage ?

La première partie de cette question est historique, car les matières physiques ont aussi leur histoire ; elle contient un soupçon qui a été suggéré 1.^o par les expéditions que les Normands ont tentées contre Paris avec des vaisseaux. 2.^o Par l'opinion où sont plusieurs Auteurs que

Les Parisiens ont fait jadis un grand commerce maritime ; ce qui semble confirmé par leurs armes qui sont , non un bateau plat , mais un véritable vaisseau. 3.^o Par des conjectures sur la théorie de la terre , que M. le Cat a exposées à l'Académie en 1744 , & dont on a un extrait dans le Journal de Verdun , de Mai 1748. Il est plus ample encore & suivi de discussions dans le Magasin François de Londres , année 1750. p. 260. mois de Juillet & suivant. La seconde partie de la question est toute du ressort de la Physique & spécialement de l'Architecture hydraulique : elle suppose une parfaite connoissance du topographique du cours de la Seine. Tout le problème est si intéressant pour la Marine & le Commerce du Havre , de Rouen & de Paris , qu'on a lieu d'espérer que les Sçavans naturellement bons citoyens fourniront à l'Etat des vues solides sur ce grand projet.

Ainsi l'Académie distribuera l'année prochaine 1760 trois grands prix. Elle recevra les Mémoires jusqu'au premier Mai ; ceux de Littérature par M. Maillot du Boulay ; ceux de Physique par M. le Cat, Secrétaire.

Les Ecoles que protège l'Académie ont tenu leurs concours ordinaires pour

H v.

178^e MERCURE DE FRANCE.
les Prix qu'elles tiennent de la libéralité
de M. Deville.

Les Prix d'Anatomie ont été adjugés ;

Le premier , à Côme - Étienne Beaumont , fils d'un Maître Chirurgien de cette Ville , qui a eu le second Prix l'année dernière.

Le second , à Nicolas Massy , de Blérancourt en Picardie.

Le troisième , à Joachim Laflèche , fils d'un Chirurgien de Bernay.

Les Prix de Chirurgie ont été adjugés ;

Le premier , à Jacques le Cocq de Tinchebray , qui a remporté l'an passé le premier Prix d'Anatomie , & le second de Chirurgie.

Le second a été adjugé à Côme-Etienne Beaumont , qui vient d'avoir le premier Prix d'Anatomie.

P R I X de l'Ecole du dessin.

Le Sujet du Prix de Peinture donné par l'Académie cette année , étoit le jeune Tobie qui rend la vue à son pere : le Tableau a été trouvé composé avec esprit & bien peint ; il donne de grandes espérances dans son Auteur , qui est M. Jacques - Emmanuel le Moine , de Rouen. Il a remporté le Prix de composition en

NOVEMBRE 1759. 179
dessin en 1757, & celui d'après la Bosse en 1756.

Le premier Prix d'après nature a été remporté par Louis Guyon, de Rouen, qui a eu le second dans la même classe en 1758 & en 1757.

Le second Prix d'après nature a été remporté par Pierre-André-Amable Beau-fils, de Rouen, qui a eu le premier Prix dans la classe du dessin en 1758.

L'*accessit* a été adjugé à Thomas Brémontier du Tronquay, près Hoirs-la-Forêt, lequel a eu le Prix extraordinaire dans la classe du dessin en 1758.

Le Prix d'après la Bosse a été remporté par Jean-Baptiste-Marc-Antoine Descamps, fils de M. le Professeur, dont tous les enfans se distinguent en suivant les traces de leur pere.

L'*accessit* dans cette classe a été accordé à Michel Lamoureux, de Rouen.

Le Prix de la classe du dessin a été remporté par Jacques d'Arcel, de Rouen.

Le Sujet d'Architecture étoit de composer le péristile du Temple de la Vertu. On avoit demandé un hexastile arcostile, c'est-à-dire, un portique à six colonnes de front, éloignées les unes des autres, & cela dans l'ordre Ionique. Ce Prix a été remporté par Louis le Fèvre, de

Hvj

180. MERCURE DE FRANCE.

Rouen, le même qui a déjà remporté des Prix dans cette classe en 1758 & 1757.

L'Accessit a été adjugé à Pierre le Brun ment de Rouen.

Les prix de l'Ecole de Mathématiques ont été décernés

Le premier, sur le calcul différentiel, les Sections coniques & les Mécaniques, à M. Rolland de la Platière, de Villefranche en Beaujolois.

Le second, sur la Géométrie élémentaire, a été partagé entre M. Dornay & M. Gallot, tous deux de Rouen.

Les prix de Botanique ont été donnés

Le premier, à M. Aubert de près S. Saens.

Le second, à M. de Neuville de Brionne.

Le troisième, à M. Bommarre, de Morfars près Bernay.

L'Accessit, à M. Hebert de près Elfors.

Après la distribution des prix M. Vre non a lu le résultat des observations météorologiques de l'année.

M. le Car a lu l'éloge de M. l'Abbé Guérin, ancien Secrétaire des Sciences, né au village du Fresnai-le-Pulcoeur près

NOVEMBRE. 1759. 187
de Caën, le 19 Juin 1692, & mort à Rouen
le 16 Avril 1759.

M. l'Abbé de S. Valier a lu un discours
sur cette question... *Quels sont les effets
utiles ou pernicioeux que produit l'émula-
tion parmi les gens de Lettres.*

M. Rondeau a lu un Mémoire histori-
que sur le Fort Sainte Catherine, près
Rouen ; ce Mémoire est accompagné d'un
plan de ce Fort & du Monastere qu'il
renfermoit. On y voit aussi les ouvrages
faits par Henri IV. pour l'assiéger. Ce
plan est le fruit des soins de l'Auteur à
déterrer la plus grande partie de ces ruï-
nes ; car l'Histoire & la Gravure des siè-
cles précédens nous ont laissé très-peu de
chose sur ce sujet, qui est néanmoins fort
intéressant pour l'Histoire, & surtout pour
celle de la Normandie. M. Rondeau a
beaucoup de matériaux de cette espèce sur
un grand nombre d'anciennes Forteresses
de cette Province, dont la publication
ne peut être que favorablement accueillie.

M. le Cat lut l'éloge de M. le Prince,
Sculpteur, né à Rouen, le 28 Août 1678.
& mort en la même ville le 25 Août
1758.

M. l'Abbé Yart lut ensuite un discours
sur ce que les Grands, les Riches & les
Sçavans doivent à la Patrie.

182. MERCURE DE FRANCE.

M. le Merle a terminé la Séance par un Poème fort applaudi. Tout le monde sait que M. le Merle remporta l'an passé le Prix, dont le Sujet étoit la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

AGRICULTURE.

*LETTRE à M. B** sur les plantations
de mûriers.*

LA commission, Monsieur, que vous confiez à mes soins, m'offre trois sortes de satisfactions à la fois : celle d'obliger un ami tel que vous, celle de voir multiplier les plantations dans le Royaume, celle enfin de vous tirer d'une erreur où vous vous laissez entraîner par le torrent. Je l'ai souvent dit, & je le répète toujours avec un nouveau plaisir : si la France a reconnu trop tard l'utilité des vers à soie,

NOVEMBRE. 1759. 183

il faut convenir qu'elle double & triple le pas pour arriver au terme. En effet, après la production des grains qui sont de premier besoin, il n'en est point de si importante que celle des muriers : ces sortes d'arbres qu'on cultive avec succès depuis un siècle dans nos Provinces méridionales, y réussissent au mieux, même dans les terres les plus ingrates & les plus arides, pourvu que les plantations y soient faites à propos, & soignées pendant un certains temps. Un mûrier une fois formé, porte pendant plus de vingt ans, & presque sans aucun soin, un revenu à son Propriétaire, qu'il ne pourroit se procurer par aucune autre sorte de productions, dans un aussi petit espace que celui qu'il occupe dans son champ : les émondes servent à son chauffage ; & le tronc d'un arbre décrépît est encore fort utile pour la fabrication de plusieurs ouvrages domestiques. Tel est le premier avantage des Propriétaires cultivateurs, quand ils se bornent purement à la vente de leur feuille : mais s'ils élèvent eux-mêmes des vers-à-soie, un travail de six semaines leur rapporte souvent plus de profit que celui de tout le reste de l'année.

Quant au bien de l'Etat, que de milliers de bras occupés continuellement à

184 MERCURE DE FRANCE.

La préparation des soies , à la fabrique des étoffes , & au commerce tant intérieur qu'extérieur , de cette précieuse marchandise ! Quelle circulation d'espèces , dont une bonne partie tombe dans les coffres du Roi ! Quel avantage pour la Monarchie de voir croître dans son sein des matières absolument nécessaires à l'entretien de ses Manufactures ; matières qu'il falloit autrefois tirer de l'étranger à force d'argent , & sur lesquelles aujourd'hui , outre le produit national , nous gagnons encore la main-d'œuvre ; matières enfin qui transformées en ouvrage de goût , passent chez les nations voisines , avides de nos modes , & nous en rapportent des fonds immenses.

Aussi voyons - nous le Gouvernement employer les moyens les plus efficaces pour porter cet établissement au plus haut point de perfection dont il paroît susceptible. Les privilèges , les exemptions & les gratifications en argent , ont tellement excité l'émulation , qu'on plante aujourd'hui des mûriers dans le cœur du Royaume , & que bientôt les Provinces les plus Septentrionales n'envieront point à celles du Midi la qualité d'un climat , qui jusques à présent leur avoit paru unique pour ces sortes de produc-

NOVEMBRE. 1759. 185
tions. Pardonnez cette tirade à mon zèle
patriotique & je reviens à votre Lettre.

Vous voulez, Monsieur, que je vous
choisisse quatre cens plans de mûriers dans
celles des pépinières voisines que je croi-
rai la meilleure, & vous exigez que je
redouble d'attention pour ne prendre que
des sujets de trois ans. Je m'arrête à cette
dernière circonstance & j'en fais avidement
l'occasion pour vous détromper à
cet égard.

Je n'ignore pas les progrès journaliers
de ce préjugé vulgaire, dont les effets
sont très-nuisibles à l'avancement des
plantations : j'ignore encore moins les
motifs qui l'ont mis en faveur ; mais en
vous expliquant les causes de cette fausse
opinion, & les suites facheuses qui en
résultent, je me flatte de vous ramener
au sentiment judicieux de plusieurs per-
sonnes qui pensent bien différemment,
fondées sur des expériences, sinon aussi
nombreuses que celles dont le Public est
la dupe, du moins plus réfléchies & plus
décisives.

C'est l'appanage de l'avarice de s'aveu-
gler le plus souvent sur ses propres in-
térêts ; une économie mal entendue
trouve toujours des faux-fuyans pour
mettre sur le compte des accidens impré-

186 MERCURE DE FRANCE.

tus, ce qu'elle devoit s'imputer à soi-même. C'est ainsi que les *plantateurs* de *mûriers*, voulant épargner mal-à-propos sur l'achat des plans, ont mis insensiblement les vendeurs dans la nécessité de les leur livrer dès la troisième année, ne pouvant pas les laisser plus longtems dans la pépinière sans une perte certaine. L'erreur s'est accrue par la multiplication des pépinières : chacun voulant attirer l'eau au moulin, & ne pouvant donner à bas prix que des plans d'un court entretien, on a imaginé certaines apparences de raison pour accréditer cet usage. Les Propriétaires des pépinières disent qu'un sujet de trois ans est plus propre qu'un autre pour la transplantation, parce que les foibles organes se plient mieux au changement de nourriture, j'aimerois autant approuver la conduite d'une nourrice, qui après deux mois de lait, sévreroit son enfant & le réduiroit aux alimens solides, sous prétexte de l'y accoutumer de bonne heure : la souplesse de l'écorce, dit-on encore, est plus facile à s'ouvrir par crevasses pour laisser croître la tige : pitoyable raison. Si la crue de l'arbrisseau devoit faire fendre son écorce depuis trois ans jusques à six, pourquoi ne créveroit-elle pas dans la pépinière comme dans

le champ de transplantation , puisque cet arbrisseau croît effectivement dans la pépinière & beaucoup plus vite qu'il ne croîtra dans un nouveau sol ?

Au reste , Monsieur , les acheteurs n'ont pas la force d'appeller de ces sortes de sentences. Ils comprennent parfaitement que toute réforme à cet égard se feroit à leurs dépens ; puisqu'il est trop naturel de payer à plus haut prix les sujets de six ans que ceux de trois. Qu'en arrive-t-il ? Que beaucoup de ces plans périssent , & que la plupart des *survivans* ne poussent qu'avec une extrême lenteur , à moins que le champ de la transplantation ne se trouve par hazard fort analogue à celui de la pépinière. Le propriétaire plantateur fait toujours tomber le peu de succès ou sur la mauvaise manipulation du plantage , ou sur la qualité peu convenable du terrain , ou sur l'âge de la *lune* qu'on n'a pas assez bien choisie , (car ; malgré le cri général de toutes les Académies de l'Europe sur la vanité de ces prétendues influences , nos rustiques observateurs s'entienent toujours à leur ancien préjugé) & jamais ils ne forment le moindre soupçon sur le trop de jeunesse du plan , qui trouve trop de disproportion entre la délicatesse de sa tige & les assauts redoublés des élémens.

188 MERCURE DE FRANCE.

De là vient souvent le découragement pour une plus ample plantation ; & souvent même la répugnance des voisins pour de pareilles tentatives. Il est vrai que certains plans font des merveilles , & c'en est assez pour perpétuer l'erreur ; mais, ou le succès vient d'une terre extrêmement propice , ou d'un soin particulier , ou d'une suite de saisons favorables , ou plus souvent encore de ce que tels arbrisseaux, qu'on a vendus sur le pied de *trois ans* ; en ont souvent *quatre & demi*. Car il n'y a pas de convention entre les parties pour que tous les plans soient enlevés à point nommé , & vous jugez bien qu'on ne s'avise pas de brûler ceux qui restent ; au contraire , le vendeur se prévaut de leur taille avantageuse pour faire juger aux nouveaux acheteurs de leur constitution vigoureuse. Entrons dans un plus grand détail.

Il en est , à peu de chose près , de la végétation des plantes comme de celle des animaux : les jeunes plans dans une *pépinière* peuvent être considérés comme dans le sein d'une *mere nourrice* : les sucs déliés d'une terre bien préparée , s'insinuent doucement par les racines dans les fibres délicates de l'arbrisseau , comme le lait passe de l'estomac d'un enfant de

naissance dans les frêles conduits de tout son corps, une nourriture plus abondante & plus substantielle seroit funeste à l'un comme à l'autre dans les premiers tems de la nutrition : il demeure prouvé par d'expérience générale, que parmi les enfans sévrés de trop bonne heure, les uns périssent assez tôt, les autres languissent & deviennent maladifs, & quelques-uns en petit nombre, d'une constitution plus vigoureuse, se ressentent peu de ce changement subit de nourriture : au contraire ceux qui passent les dix-huit mois, les deux ans en nourrice, y acquierent pour l'ordinaire un degré de consistance & de vigueur qui les met en état de changer d'aliment sans changer d'embonpoint, & ils se ressentent toute la vie du soin que l'on a eu de leur première enfance.

Permettez-moi de comparer les arbrisseaux aux nourrissons : les premiers sont à *trois ans de pépinière* comme les seconds à *six mois de nourrice* ; c'est-à-dire qu'il en meurt une bonne partie, que l'autre traîne une vie languissante, & que quelques-uns plus privilégiés de la Nature viennent à bien : mais si quelqu'un par hazard ou par réflexion, met en terre des sujets de cinq à six ans de pépinière, qui soient d'ailleurs de *belle venue*, (ce qui

semble répondre aux dix-huit mois ou deux ans de nourrice.) Il n'en est aucun qui ne prenne, nul qui périsse, tous poussent à vue d'œil, & dans quatre ou cinq ans ils portent assez de feuilles pour ne pas faire regretter le surplus de leur achat.

Tel est, Monsieur, le correctif que je destine à la dernière clause de votre commission : suivez-moi dans le parallèle de deux plans arrachés le même jour d'une même pépinière, l'un à trois ans & l'autre à six : d'abord vous imaginez bien qu'il faut toujours un certain intervalle de temps pour le trajet, depuis la pépinière jusqu'au champ de la transplantation ; vous ne doutez pas que pendant cet intervalle, la sève dont les deux plans sont abreuvés, ne se ressente de la privation de sa source, & que la quantité de cette humeur vivifiante qui se trouve isolée dans ces deux tiges, ne souffre par l'effet de l'air une déperdition proportionnée à la durée du transport. Supposons en second lieu qu'on les transplante, soit en Languedoc soit en Provence, où les chaleurs de l'été sont excessives, le terrain extrêmement sec, & communément hors de portée des arrosages qui conviennent aux nouvelles plantations ; les voilà tous deux placés dans deux

fosses voisines & semblables à tous égards, qu'on remplit, si vous voulez, d'une qualité de terre *choisie*, mais beaucoup moins préparée & moins soignée que celle de la pépinière : figurez-vous ces deux tiges portant tout le poids des rayons directs du soleil, & les rayons réfléchis d'une surface pelée & devorante, quelle est à votre avis la tige qui résistera le mieux aux rigueurs d'un tel changement ? toute la différence ne paroît-elle pas à l'avantage du sujet de six ans, soit par la plus grande quantité de la sève originaires qui s'y sera conservée relativement à son volume, soit par le plus d'épaisseur & de dureté de son écorce, capable de résister plus fortement aux impressions de cet astre, soit par la profondeur de sa substance, laquelle ne recevra communément que des atteintes superficielles & incapables d'interrompre intérieurement la circulation de la sève ; tandis que ces mêmes atteintes relativement au petit diamètre de la tige de trois ans, pénétreront souvent jusqu'à la moëlle.

Si les corps liquides, (comme le vin dans des tonneaux de différentes capacités) résistent à l'air en proportion de leurs masses, à plus forte raison les corps solides : or nous voyons constamment que

292 MERCURE DE FRANCE.

le vin se conserve infiniment mieux dans de grandes pièces que dans les petites, parce que celles-ci (proportion gardée) présentent plus de surface à l'air que celles-là : rendons ceci plus sensible.

Vous sçavez, par exemple, qu'un corps cubique (un dé) d'un pouce de côtés, contient six pouces quarrés de surface, & n'a qu'un pouce cubique de *masse* ou de solidité : tandis qu'un corps cubique de deux pouces de côtés, contient huit pouces de *masse* & n'a que vingt-quatre pouces de surface : poussons le cube jusqu'à trois pouces de côté, ce qui nous donnera vingt-sept pouces cubiques de *masse*, & seulement 54 pouces quarrés de surface ; par où nous voyons, Monsieur, que dans le plus petit corps, un pouce de masse en a 6 de surface ; dans le second un pouce de masse n'en a plus que 3 de surface, & dans le troisième ou le plus gros, il ne reste que 2 pouces de surface pour chaque pouce de masse. L'air trouve donc beaucoup plus de passages pour pénétrer dans les petits corps que dans les grands à proportion de leurs masses, & y cause plus d'altération. Appliquons cette règle à nos deux sujets de diamètre différens, & nous concluons que le plus fort aura beaucoup moins à souffrir

souffrir de toutes les intempéries de l'air que celui qui se trouve plus foible.

Que si de la considération des tiges nous passons à celle des racines, nous trouverons celles de six ans beaucoup plus grosses que les autres, & plus propres par conséquent à recevoir en abondance des suc nourriciers moins préparés & plus grossiers que ceux de la pépinière, & dont il n'y aura que la partie la plus subtile qui puisse circuler chétivement dans le sujet de trois années. Ces mêmes racines à proportion de leur nombre, de leur volume & de leur étendue, occuperont bientôt toute la terre *choisie* dont on a rempli la fosse, tandis que celles du moindre plan ne pouvant occuper la totalité de sa fosse que dans l'espace de plusieurs années, la plus grande partie de cette terre de remplissage y sera sans production.

Il y a plus, c'est que les rameaux futurs du sujet de six ans, devant être bientôt plus nombreux, plus étendus & plus chargés de feuilles, recevront beaucoup plus d'humidité des rosées nocturnes & pluies ordinaires, laquelle humidité se portant intérieurement des branches vers le pied de l'arbre, y répandra plus de

fraîcheur, & facilitera davantage l'action de la seve ascendante.

Si vous doutiez, Monsieur, de la circulation de la seve *en tout sens*, je vous citerois pour preuve une expérience très-curieuse faite par *Duhamel*, que je me rappelle d'avoir lue quelque part. Ce sçavant Académicien fit arracher avec précaution un arbre de cinq à six ans, & l'ayant fait replanter sens dessus dessous, les branches devinrent racines, les racines se changerent en branches, & l'arbre ne se ressentit point d'un renversement si singulier, preuve concluante que les conduits capillaires des arbres sont conformés de façon à recevoir en tout sens les rosées du Ciel & les substances de la terre, & que si les branches exigent du tronc une abondance de nourriture, le tronc à son tour se trouve avantageusement abreuvé par l'humidité accidentelle de ses branches.

Concluons de tout ceci, Monsieur, que la pratique de préférer les plans de trois ans, n'est rien moins que la meilleure, & que ceux de cinq & six ans sont d'autant plus avantageux qu'ils sont susceptibles d'altération, & d'un rapport beaucoup plus prompt : qu'il vaudroit mieux, par exemple, ne planter que dix

sujets forts & vigoureux à trente sols la pièce, que cinquante à dix sols : les premiers prendront tous inmanquablement, & dans quatre ou cinq ans au plus, porteront un honnête revenu : au contraire, soyez assuré qu'il périra au moins un tiers de ceux qui auront été arrachés trop tôt de la pépinière, & que ceux qui ne périront pas, languiront pendant longtems & seront des dix à douze ans sans donner une production passable : c'est se priver en pure perte du produit qu'on pourroit se procurer en grains, du sol que ces foibles plans occuperont pendant tout ce long intervalle.

Je connois nombre de personnes, qui après avoir multiplié les expériences de comparaison, se sont déterminées absolument pour les sujets de cinq à six ans de pépinière : j'ai vû de mes propres yeux des plantations des deux espèces, qui ne me laissent aucun doute sur le parti que je prendrois si votre commission me regardoit en propre ; & pour fixer vos doutes sur des citations vagues & anonymes, je puis, entre autres, vous nommer deux particuliers qui vous sont parfaitement connus, & qu'il vous seroit facile de consulter, l'un est *M. le Marquis de la Goa* en Provence, & l'autre *M. Michel d'A-*

196 MERCURE DE FRANCE.
vignon, dont les exemples font chaque
jour quelque nouveau profélyte.

Je suis &c.

L'Abbé SOUMILLE.

*A Villeneuve-lès-Avignon,
20 Août 1759.*

ARTICLE V. S P E C T A C L E S.

O P E R A.

DU Ballet des Fêtes Vénitiennes on n'a plus conservé que l'Acte de la Devineresse, auquel on a joint l'Acte du Devin de Village & celui d'Ilméné Ces trois Actes forment un Spectacle varié qui ne laisse pas un moment de langueur. La méthode de renouveler ainsi le Spectacle par des Actes détachés qui se succèdent l'un à l'autre, est, je crois, la meilleure pour les Opéra d'Été. Elle entretient la curiosité du Public ; elle exerce tous les talens par la diversité des genres ; & ne laissant pas user les Ouvrages qui se succèdent, elle n'épuise jamais le fond.

Le Mardi 6 Novembre, on donnera l'Opéra d'Amadis de Gaule. Le rôle d'Oriane a excité une contestation à laquelle le Public est intéressé. Mlle Lemierre, cette Cantatrice charmante, qui devient de jour en jour meilleure Actrice dans les rôles gracieux & tendres, a prétendu qu'elle devoit jouer le rôle d'Oriane, com-

NOVEMBRE. 1759. 167

me ayant succédé à Mlle Fel qui l'auroit joué dans son temps. Mlle Arnoud a consenti à le lui céder, avec toute l'honnêteté possible ; mais les Directeurs ont prévu les conséquences de ce déplacement. Ils ont tâché, mais en vain, de ramener Mlle Lemiere ; elle a persisté dans sa demande, & les a réduits à l'alternative, ou de lui donner en premier le rôle d'Oriane & ceux du même genre, ou de recevoir son congé. Il a bien fallu se résoudre à ce dernier parti ; & dans six mois le Public & le Théâtre sont menacés de perdre, au grand regret des Directeurs, un talent précieux à la Scène lyrique.

Me sera-t-il permis de dire ce que pensent des gens éclairés & sages de cette prétention d'une Actrice qu'ils aiment ? Une voix enchanteresse, une figure charmante, une action noble & juste, de l'intelligence & du sentiment, donnent à Mlle Lemiere, le droit de prétendre à exceller, comme je l'ai déjà dit, dans tous les rôles gracieux & tendres. Mais ces sons brillans, ces cadences légères, cette douce sérénité d'une physionomie riante ne semblent pas faits pour les rôles passionnés tels que celui d'Oriane ; au lieu que l'on a cru voir par le rôle de Psyché, que ce genre est celui de Mlle Arnoud. Que Mlle Lemieres'y fût exercée en second & comme pour essayer ses forces, le Public auroit applaudi à cette émulation louable, le succès qu'elle a eu dans le rôle de Proserpine devoit l'y encourager ; mais elle a dû sentir aussi combien le rôle de Proserpine étoit loin du rôle d'Oriane. Celui-ci a été le triomphe de Mlle le Maure, & le genre de Mlle le Maure n'est certainement pas celui de Mlle Lemiere. Ce sont là les réflexions que devoient lui présenter ses vrais amis, & si elle y pense de sang froid,

I iij

198. MERCURE DE FRANCE.

elle jugera qu'il n'y a eu de la part des Directeurs ni mauvaise volonté, ni prévention personnelle.

COMEDIE FRANÇOISE.

ON connoît l'injustice de Boileau envers le créateur & le modèle du Théâtre lyrique. Il n'a pas tenu à ce satyrique, jaloux & méchant, que le talent de l'Auteur d'*Armide* & de la *Mere coquette* n'ait été découragé. La Tragédie d'*Alstrate* a été l'objet de son ironie mordante, & tout le monde sçait par cœur les vers qui ont jeté du ridicule sur cette Pièce. On n'a pas laissé de la remettre au Théâtre depuis quelques années ; on l'a donnée encore le Samedi 20 Octobre ; & j'ose dire que notre siècle la juge plus équitablement que Boileau.

On trouve, non pas que *chaque Acte* soit une *Pièce entiere*, (car l'action est *une* & procède d'Acte en Acte, par une gradation d'intérêt ménagée avec beaucoup d'art.) mais que la supposition qui fait le nœud de l'intrigue n'est pas assez fondée ; c'est-à-dire, qu'il n'est pas vraisemblable que Sichée ait caché à Alstrate le secret de sa naissance, jusqu'à le laisser engager dans la défense d'une Reine qui a fait périr le Roi son père pour régner à sa place. L'Auteur d'*Electre* en employant la même situation a bien sçu éviter ce reproche. Palamede, qui n'est que le caractère de Sichée plus vigoureusement dessiné, Palamede a perdu de vue Oreste, & cette absence justifie tout. Quinault a rendu dans cette Scène Alstrate plus éperdu, plus violent que l'Oreste de M. de Crébillon ; mais son amour n'en est que plus tragi-

que. Cet endroit & beaucoup d'autres démentent
allez la plaisanterie de Boileau :

Et jusqu'à *je vous hais* tout s'y dit tendrement.

Mais il est vrai que le style en général en est plus
tendre que passionné, plus élégant qu'énergique.
Il y a des Scènes charmantes, mais d'un ton
un peu trop familier. On ne reconnoît pas dans
une Reine sensible & galante à l'excès cette usur-
patrice ambitieuse que le crime a couronnée,
qui a versé le sang de ses Rois légitimes, & qui
pour en tarir la source, ordonne froidement le
meurtre de l'héritier du trône échappé à la mort.
M. de Voltaire nous a fait voir par quel retour de
vertu, par quel trouble, par quels remords on
pouvoit rendre intéressante une Reine parricide,
sans abaisser la hauteur de son ame, ni changer
le fond de son caractère.

Boileau a plaisanté sur *l'anneau royal*, & cet
anneau a passé pour un moyen ridicule. Il n'en
est pas moins vrai qu'un anneau peut être com-
me tout autre symbole la marque de l'autorité :
Corneille s'en est servi dans *Don Sanche d'Ar-
ragon*, & personne, je crois, n'est tenté d'en
rire ; mais le changement de situation que pro-
duit cet anneau, n'est pas du genre tragique dans
Astrate, comme il l'est dans *Don Sanche d'Ar-
ragon*. Le coup de Théâtre qu'il produit dans la
Tragédie de Quinaur, est précisément le même
que celui du dénoûment du Tartufe ; or ce qui
fait rire dans une Comédie, est naturellement
déplacé dans le genre pathétique.

Voilà comme le Parterre d'aujourd'hui a jugé
la Tragédie d'Astrate qui, tout inférieure qu'elle
est aux chefs-d'œuvre de son illustre Auteur, ne
laissoit pas que d'être pour Boileau lui-même plus
digne d'envie que de mépris.

200 MERCURE DE FRANCE.

Mlle Clairon y a joué le rôle de la Reine avec ce naturel , cette noblesse , cette grace inimitable qu'on applaudit toujours avec de nouveaux transports ; elle n'est pas moins étonnante dans le rôle de Cassandre de la Tragédie des *Troyennes* qu'on a jouée le 22.

On doit donner incessamment une Tragédie nouvelle intitulée *Namir*.

Cet hyver le Théâtre François sera fécond en nouveautés.

COMEDIE ITALIENNE.

LA Parodie de la *Dona Superba* a attiré pendant la fin de ce mois un peu de monde à ce Spectacle. On vient d'y donner une Comédie en trois Actes intitulée *les faux Devins* , qui a foiblement réussi : on espère qu'elle se soutiendra au moyen des Balers dont elle est accompagnée , & dans lesquels danse le sieur Pitrot. On parle d'un nouveau Pantalon & d'une nouvelle Actrice qu'on fait venir d'Italie. Mais ce n'est pas tant la nouveauté des Acteurs que la nouveauté des Pièces qui peut relever & soutenir un Spectacle.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De VIENNE, le 8 Octobre.

ON mande de Wurtzbourg que le Colonel Sprung détaché par le Général Luzinski dans la Thuringe, a rencontré près de Corsdroff sur l'Unstrut un détachement de l'armée du Prince Ferdinand, composé de plusieurs piquets de Dragons du Régiment de Finckenstein, de Hussards noirs Prussiens, & de Chasseurs Hanovriens. Il a attaqué cette troupe si vivement, qu'elle a été mise en déroute avec perte de soixante hommes tués, & de cent vingt prisonniers.

De BERLIN, le 1 Octobre.

Les Cosaques profitent de l'éloignement du Roi, qui a passé en Silésie, pour faire des incursions sur nos frontières. Le Général Totleben leur a donné ordre de mettre à contribution la Poméranie & la Nouvelle-Mâtche, & ils exécutent cet ordre très-rigoureusement.

De l'Armée de l'Empire, le 26 Septembre.

Le 21, le Prince de Deux-Ponts fit un mouvement en avant avec toute l'armée, dans le dessein de faire abandonner aux Ennemis la position avantageuse qu'ils occupoient sur les hauteurs de Meissen. Le Général Haddick avoit marché la veille pour se porter sur le flanc droit des Prussiens.

202 MERCURE DE FRANCE.

Toutes les dispositions étant faites pour l'attaque, & l'armée s'étant formée sur deux lignes vis-à-vis de Neustadt, le combat commença par le feu de nos canons & de nos obusiers, qui fut très-vif & très-soutenu pendant toute la journée. L'Ennemi y répondit par celui de plusieurs batteries. Le Prince de Deux-Ponts fit attaquer le Village de Bockwen, où les Prussiens étoient retranchés. Nos Grenadiers y mirent le feu, & l'Ennemi fut contraint d'abandonner ce poste. Une partie de notre Infanterie défila sur les hauteurs qui sont du côté de l'Elbe, pour prendre en flanc l'avant-garde de l'armée Prussienne. Cette avant-garde fut pliée, & perdit du terrain.

Le Général Haddick posté entre Krogis & Stoischen, foudroyoit en même temps avec sa grosse artillerie les redoutes & les batteries des Ennemis. Le Prince de Deux-Ponts fit un mouvement du côté de Lomatsch, pour se rapprocher de ce Général. Les Prussiens qui se virent en danger de perdre leur communication avec Torgau & Léipsick, se portèrent sur notre aîle gauche, & firent avancer cinq bataillons soutenus de plusieurs escadrons de Cavalerie, qui la chargèrent avec la plus grande vivacité. Nos troupes soutinrent cette attaque avec fermeté, & la repoussèrent. La Cavalerie ennemie fut mise en déroute: on la poursuivit quelque temps; mais on fut arrêté par la rencontre de plusieurs bataillons Prussiens qui étoient postés près de Lothayn.

Le gros de l'Infanterie ennemie s'avança en même-temps. Le Prince de Deux-Ponts la fit charger par toute la Cavalerie de l'armée, qui l'attaqua jusqu'à dix fois sans pouvoir la rompre. Cette Infanterie venoit de s'emparer d'une de nos batteries: alors notre Cavalerie redoubla ses efforts; les bataillons Prussiens plièrent, & leurs

Dragons qui s'étoient présentés pour les soutenir, furent dispersés sans pouvoir se rallier. Nos troupes reprirent la batterie dont l'ennemi s'étoit emparé, & lui enlevèrent plusieurs pièces de la grosse artillerie. Le poste de Lothayn étoit encore occupé par quelques bataillons Prussiens. Il fut attaqué & emporté par nos troupes légères, & les Ennemis y mirent le feu en se retirant.

Sur les cinq heures du soir, les Prussiens étoient déjà chassés de tous leurs postes. Ils avoient laissé sur le champ de bataille plus de dix-huit cents morts, avec six pièces de canon & deux étendards. On leur avoit fait plus de deux cents prisonniers, & nous n'avions perdu en tout que mille hommes tués ou blessés.

La nuit qui survint empêcha nos troupes de pousser plus loin leurs avantages. Les Ennemis eurent le temps de se reconnoître & de prendre une nouvelle position dans laquelle il nous fut impossible de les attaquer.

Du 30.

Le 29, le Maréchal de Daun arriva à Dresde, & le Prince de Deux-Ponts s'y rendit pour concerter avec lui le plan des opérations qui doivent terminer la campagne.

De l'Armée Autrichienne, le 1 Octobre.

Le Maréchal de Daun, après avoir établi son quartier à Mengelsdorff, alla reconnoître la position du corps aux ordres du Général Ziethen à Landscrone; & il apprit que le Roi de Prusse s'étoit porté de Sagan sur Grienberg. Il fit ses dispositions pour envelopper le camp de Landscrone le lendemain, & pour marcher ensuite au Prince Henri. Mais il apprit le 24, que le Général Ziethen avoit décampé la nuit, pour se

joindre au Prince Henri , dont l'Armée venoit d'abandonner Gorlitz. Toutes les troupes légères furent détachées , avec ordre de poursuivre vivement les Prussiens. Elles atteignirent leur bagage , en enlevèrent une partie , & firent beaucoup de prisonniers.

De LEIPSICK , le 1 Octobre.

Les Marchands étrangers qui s'étoient rendus ici pour la Foire , n'y ont pas trouvé la sûreté qu'on leur avoit fait espérer. Les Prussiens redevenus maîtres de cette ville , exigent d'énormes contributions. L'Officier qui les commande n'a point voulu écouter les représentations de nos Magistrats , sur l'impuissance où nous sommes d'y satisfaire. Il a fait enfermer dans le Château de Pleissenbourg , plusieurs de nos plus riches Négocians , en déclarant qu'ils ne seront relâchés que lorsqu'on lui aura payé tout l'argent qu'il demande. Cette rigueur a répandu l'allarme parmi les Marchands étrangers. La plupart de ceux qui étoient en chemin pour venir à la Foire , sont retournés sur leurs pas. Ceux qui sont ici refusent de mettre leurs marchandises en vente. Il est défendu à qui que ce soit de sortir de la ville sans un passeport signé du Commandant Prussien. Les Bourgeois ont ordre de livrer les armes qui leur ont été rendues par les troupes de l'Empire , sous peine de cent écus d'amende. Les Officiers prisonniers de la garnison Impériale ont été renvoyés en donnant parole de ne plus servir contre le Roi de Prusse , & de se représenter lorsqu'ils en seront requis.

DE HAMBOURG , le 28 Septembre.

Les Suédois se sont rendus maîtres des Isles de Wollin & d'Usedom en Poméranie. Le Comte

NOVEMBRE. 1759. 209

de Fersen , Lieutenant - Général , dont l'activité mérite les plus grandes louanges , fit attaquer Wollin le 16 de ce mois à la pointe du jour. Le Régiment des Gardes , ceux de Jenkoping & d'Elfsborg , soutenus de deux cens Volontaires , furent commandés pour cette attaque , que la garnison soutint pendant deux heures avec beaucoup de valeur. Les troupes Suédoises entrèrent dans la place l'épée à la main ; & la garnison après s'être défendue encore quelque temps dans les rues , fut forcée de se rendre prisonnière de guerre. Elle consistoit en sept cens Soldats & une trentaine d'Officiers. Celle de Camin apprenant la reddition de Wollin s'est retirée à Colberg. Les Suédois sont actuellement maîtres des trois embouchures de l'Oder , & tout le cercle de Randaw leur est ouvert. Ils étendent librement leurs contributions jusqu'aux portes de Stettin. On assure que leur armée n'est plus qu'à deux milles de cette Capitale. Les Lettres de cette armée font mention de la prise du Fort de Swinemonde , dont la garnison composée d'un Lieutenant-Colonel , d'un Major , de quatorze Capitaines ou Lieutenans , & de quatre cent vingt hommes , s'est rendue prisonnière de guerre. On a trouvé dans ce Fort neuf pièces de canon , & des munitions en abondance. L'attaque avoit été dirigée par le Comte de Fersen. Un détachement Suédois , aux ordres du Baron de Hessenstein , Lieutenant-Général , a enlevé aux Prussiens le poste de Locknitz , & y a fait prisonniers deux Officiers & quatre-vingt-six soldats.

De LISBONNE , le 6 Septembre.

Le sieur de la Clue est resté à Lagos , où il reçoit toute sorte de secours du Viceroi des Algarves.

06 MERCURE DE FRANCE.

De MADRID , le 2 Octobre.

On mande de Badajoz , dans la Province d'Estremadure , que la femme d'un Laboureur y est accouchée d'un enfant qui a quatre bras & quatre jambes , le visage à l'ordinaire , & les deux oreilles derrière la tête. Don Ramon de la Rumba , Intendant de cette Province , l'a fait examiner par les Médecins & les Chirurgiens ; il a nommé des Peintres pour le dessiner , & des Sculpteurs pour le modéler. L'enfant est mort peu de jours après sa naissance. On l'a mis dans de l'esprit-de-vin , & il a été envoyé à la Cour.

Du 10.

Le Pere François Xavier Transmontana , Supérieur des Trinitaires de Burgos , a inventé une machine très-utile pour le défrichement des terres incultes de ce Royaume , en faisant usage des eaux des fleuves & des rivières , dont jusqu'à présent on n'a pas su profiter. Cette machine , dont la construction est fort simple , & qui ne demande pas beaucoup d'efforts , portera l'eau sans dépense sur le sommet des montagnes. Elle peut en élever un volume très-considérable , & le verser sans interruption.

De ROME , le 23 Septembre.

La Congrégation des Rites s'est assemblée le 15 de ce mois au Quirinal , pour instruire le procès de la béatification de la vénérable Sœur Claire-Marie de la Passion , de l'Ordre des Carmélites de sainte Thérèse , Fondatrice du Monastère de *Régina Cali*.

La même Congrégation dans une seconde Assemblée admit la poursuite de la béatification du vénérable Serviteur de Dieu , Frere Crispin de Viterbe , Religieux Lai de l'Ordre des Capucins.

Du 27.

Le 24 de ce mois Sa Sainteté fit une nombreuse promotion de Cardinaux, dont voici la liste.

De l'ordre des Prêtres. Ferdinand de Rossi, Romain; Ignace Crivelli, Milanois; Louis Gualterio, de l'état Ecclésiastique; Louis Merlini, de l'état Ecclésiastique; Philippe Acciajuoli, Florentin; Jérôme Spinola, Génois; Sante - Veronese, Vénitien; Louis Valenti, de l'état Ecclésiastique; Pierre Guglielmi, de l'état Ecclésiastique; Joseph Furietti, de Bergame; Antoine Erba Odescalchi, Milanois; Pierre Buffi, Romain; Cajetan Fantuzzi, de Ferrare; Nicolas Antonelli, de l'état Ecclésiastique; Pierre Conti, de l'état Ecclésiastique; Joseph Castelli, Milanois; le Pere Joseph Orsi, Florentin, Religieux Dominicain; le Pere Laurent Ganganelli, de l'état Ecclésiastique, Mineur conventuel.

De l'ordre des Diacres. Joseph Caraccioli di Santo Bono; Nicolas Perrelli, Napolitain; Marc Antoine Colonna, Romain; André Corsini, Romain.

Par cette promotion toutes les Places du Sacré Collège se trouvent remplies.

Du 2 Octobre.

Le Grand-Maitre de l'Ordre de Malte a accordé au Marquis de Montpesat la permission de porter la Croix de cet Ordre, en reconnaissance des anciens services rendus par les Chevaliers de sa maison.

De LONDRES, le 30 Septembre.

Un de nos navires, la *Galere de Gênes*, revenant de Livourne à Bristol, a été rançonnée pour trois milles livres sterling, par le *Guct-*

208 MERCURE DE FRANCE.

rier, l'un des vaisseaux de l'escadre du sieur de la Clue. Nous avons sçu que ce vaisseau étoit rentré à Rochefort. Les dernières Lettres venues de la Guadeloupe nous ont appris que les François dans le courant du mois de Juin, ont enlevé vingt-sept de nos vaisseaux chargés de provisions & de marchandises pour plusieurs de nos Colonies; & qu'ils les ont conduits à la Martinique.

Du 17 Octobre.

La Ville de Londres a ouvert une souscription dont l'objet est de donner cinq livres sterling à tous ceux qui s'engageront pour trois ans dans les troupes du Roi. Il paroît que cette souscription est fort au gré du Public.

Il s'en faut bien que tous ces encouragemens aient procuré jusqu'à présent le nombre des Soldats & des Matelots dont on a besoin, & l'on est encore obligé d'enlever des hommes par force.

Le Roi, à la recommandation de l'Amiral Boscawen, a donné le titre de Chevalier au sieur Bentley, Commandant du vaisseau de guerre *le Warpight*, pour le récompenser de la valeur distinguée qu'il a fait paroître dans le combat du 18 Août, contre une partie de l'Escadre du sieur de la Clue. Cet Officier a parlé ici avec beaucoup d'estime du Comte de Sabran Grammont commandant le vaisseau de guerre François *le Centaure*, qui pendant ce combat a soutenu le feu de sept de nos vaisseaux, & qui ne s'est rendu que lorsqu'il n'a plus eu de poudre.

Le vaisseau de guerre *le Port Mahon*, a amené aux Dunes deux gros Navires Hollandois, qui revenoient de Carelsroon à Amsterdam. Ces navires ont été enlevés sous prétexte qu'ils faisoient un commerce prohibé. L'Amirauté a nom-

NOVEMBRE. 1759. 209

mé des Commissaires pour examiner la nature & l'objet de leur cargaison.

Du 18.

Un vaisseau de la Compagnie arrivé le 9 de ce mois à Portsmouth , a apporté de Madras les nouvelles suivantes. Les François aux ordres du sieur de Lally , après avoir soumis le Fort Saint-David , entreprirent le siège de Tanjaour. Ils avoient déjà fait brèche au rempart ; mais le défaut de munitions & de subsistances les obligea d'abandonner ce siège , & de se retirer à Carical où ils arriverent au milieu du mois d'Août de l'année dernière. Ils se rendirent de là à Pondichéri , & ils exécuterent cette marche pénible sans rencontrer d'opposition. Le sieur de Lally cantonna ses troupes dans la Nababie d'Arcate ; & le 4 Octobre il marcha vers la Capitale de cette Province. De là les François continuerent leur marche , & se partagèrent en trois divisions , pour attaquer tout à la fois trois de nos établissemens. Le 12 Décembre ils se rendirent maîtres d'Egmore & de S. Thomé. Le lendemain ils se réunirent pour attaquer la basse ville de Madras , autrement dite la Ville-Noire. Nos postes avancés se replierent dans la Place. Une heure après le Colonel Drapper fit une sortie sur l'Ennemi. Le Régiment de Lorraine fut surpris , & le combat devint très-vif. Le Colonel Drapper fut mal secondé par ses Grenadiers. La brigade du sieur de Lally accourut au secours du Régiment de Lorraine , & nos troupes furent repoussées. Nous perdîmes dans cette occasion huit Officiers & cent cinquante hommes tués , blessés ou prisonniers. La perte des Ennemis fut beaucoup plus considérable ; le Comte d'Estaing , qui a rang de Brigadier , fut au nombre des prisonniers.

210 MERCURE DE FRANCE.

L'Ennemi resta dans son camp, sans rien entreprendre, jusqu'au 6 Janvier de cette année. Ce jour-là il démasqua plusieurs batteries de canons & de mortiers, qui ne cessèrent pendant vingt jours de foudroyer le Fort. Trois de nos mortiers & vingt-six de nos pièces de canon furent démontées. Les travaux de la tranchée avançaient. L'Ennemi établit une batterie de quatre pièces de canon sur le glacis du Fort. Elle commença à faire feu le 31 du même mois. Mais la garnison lui opposa un feu si supérieur, que cinq jours après l'Ennemi se trouva hors d'état de faire usage de cette batterie. La grosse Artillerie des François étoit dans une autre batterie à quatre cents cinquante toises de la place. Elle recommença à faire feu, mais sans beaucoup d'effet. Cependant les travaux de la sappe, le long de la côte embrassoient déjà entièrement l'angle du chemin couvert; & la mousquetterie des Ennemis obligea nos troupes de l'abandonner. Ils voulurent quelques jours après faire jouer une mine, pour s'ouvrir un passage dans le fossé. Mais cette entreprise ne leur réussit point; & ils furent exposés au feu de plusieurs canons de la Place, qui les incommoda beaucoup.

Le 16 Février, le vaisseau du Roi *le Queenborough* & le navire de la Compagnie *la Revanche*, parurent devant Madras à l'entrée de la nuit. Ils amenoient un renfort de six cents hommes, dont une partie débarqua sur le champ. La nuit les Assiégeans firent grand feu contre la Place; mais le lendemain ils décamperent avant le jour. En passant à Egmore ils détruisirent les moulins à poudre. Nous avons sçu depuis que le projet du sieur de Lally étoit de mettre le feu aux maisons de la Ville noire, & qu'il l'auroit exécuté, si nos vaisseaux étoient arrivés un peu plus tard.

NOVEMBRE. 1759. 217

DE LA HAYE, le 1 Octobre.

Le Général York présenta le 28 du mois dernier à L. H. P. un Mémoire dans lequel ce Ministre leur fait, au nom du Roi d'Angleterre, les plus vives plaintes contre les Hollandois, qu'il accuse de faire par terre un commerce prohibé avec la France. Après avoir représenté combien cette conduite est contraire à l'intelligence que les Traités ont établie entre les deux Nations, il parle des préparatifs immenses que les François font sur leurs côtes pour tenter une invasion en Angleterre ; il fait sentir qu'il est très-essentiel pour la sûreté de ce Royaume, que ses ennemis ne reçoivent aucune espèce de secours des Puissances neutres ; qu'on a droit d'attendre de l'équité de L. H. P. qu'Elles empêcheront qu'aucun de leurs sujets ne viole en ce point la foi des Traités & les règles de la neutralité ; & qu'Elles doivent cette reconnoissance aux preuves de modération & de solide amitié que S. M. Brit. leur a données, en réprimant les excès des armateurs Anglois, & en mettant des bornes à leur licence par un acte du Parlement.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

DE VERSAILLES le 25 Octobre.

LE 19 de ce mois, le Roi tint le sceau.
Sa Majesté a donné l'Abbaye de la Peyrouse ;
Ordre de Cîteaux, Diocèse de Périgueux, à l'Abbé

212 MERCURE DE FRANCE:

de Chapt de Rastignac, Docteur de Sorbonne, & Vicaire Général du Diocèse d'Arles ;

Et le Prieuré de Peyrac, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Périgueux, à l'Abbé d'Hymbercourt, ancien Vicaire Général du Diocèse d'Orléans.

DE PARIS, le 20 Octobre.

Les vaisseaux du Roi *le Guerrier* & *le Souverain*, chacun de 74 canons, qui faisoient partie de l'Escadre commandée par le sieur de la Clue, & qui s'en étoient séparés après le combat du 17 Août dernier, sont arrivés au port de Rochefort, l'un le 28 Septembre, & l'autre le 11 de ce mois.

Le sieur de Village de Villevieille, Lieutenant de vaisseau, a été tué dans le combat du 17 à bord du *Guerrier*, ainsi que 13 Soldats ; 46 ont été blessés.

Le sieur de Paul, Sous-Brigadier des Gardes de la Marine, a été tué dans le même combat à bord du *Souverain*. La perte de l'équipage de ce vaisseau a été de 17 hommes tués, & de 54 blessés.

Le Souverain a rencontré aux atterrages un vaisseau Anglois de même force ; il a eu contre ce vaisseau un combat très vif, dans lequel six hommes de son équipage ont été tués, & 34 blessés. Il a été obligé de l'abandonner à l'approche de plusieurs autres vaisseaux Anglois qui venoient à son secours.

Du 27.

L'Archevêque de Paris ayant eu permission du Roi de revenir dans son Diocèse, arriva à Versailles le 20 de ce mois, & eut l'honneur de voir Sa Majesté le même jour. Il rendit ensuite ses respects à la Reine & à la Famille Royale. Il vint en cette Ville le lendemain 21, sur les neuf heures du soir.

M O R T S.

Messire François-Jérôme de Montigny, ci devant Doyen & Vicaire Général de l'Eglise de Chartres, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale d'Igny, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rheims, est mort dans son Abbaye le 5 Octobre, âgé de 68 ans.

Le Pere Simplicien, de l'Ordre des Augustins réformés de la Congrégation de France, connu par son Histoire Généalogique des Maisons Souveraines & des Grands Officiers de la Couronne, mourut à Paris le 10, dans la soixante-seizième année de son âge.

Messire Pierre Richadei, Noble Vénitien de la Ville de Bresce en Lombardie, est mort en odeur de Sainteté le 8, dans l'Hôpital de la Charité, âgé de soixante-neuf ans. Il avoit consacré les trente dernières années de sa vie au service des Pauvres dans les Hôpitaux & dans les prisons de cette Ville. Son humilité, sa mortification, sa constance dans les fonctions les plus pénibles de la Charité Chrétienne, ont rendu sa mémoire précieuse, & le Peuple en courant en foule autour de son cercueil, a manifesté l'admiration que ses vertus lui avoient inspirée.

Dame Magdeleine de Lys, Veuve de Richard Talbot, Comte de Tyrconnell, Pair du Royaume d'Irlande, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Roi de Prusse, mourut à Paris le 19 Octobre, dans la trente-quatrième année de son âge.

214 MERCURE DE FRANCE.

Dame Marie de la Tour Taxis , Veuve de
Messire Edme Sainson , Ecuyer , Conseiller Se-
crétaire du Roi , Maison , Couronne de France &
de ses Finances , est morte à Paris le 24 Octobre.

NOTA. La suite du Catalogue de M. le Cheva-
lier BLONDEAU DE CHARNAGE , au Mercure
prochain.

Fautes à corriger dans ce Volume.

Page 91. ligne 4. par en bas &c. le laisse &c
ajoutez en proie.

P. 119. ligne dernière : sceperes , lisez sceptres.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier,
le Mercure du mois de Novembre , & je n'y
ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.
A Paris, ce 31 Octobre 1759. GUIROU.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L'OMBRE de la Fontaine, à M. l'Abbé de
Breteuil , Chancelier de S. A. S. Mgr le
Duc d'Orléans. Page 3
Vers à Madame la C. D. 8
Epithalame sur le mariage de M. le Duc D***. 16

NOVEMBRE. 1759. 215

Vers sur la contrainte où se trouvoit l'Auteur auprès d'une Demoiselle qu'il aimoit.	12
Épître à Madame ***,	13
Le Tilleul & le Pinson, Fable.	16
Suite de la Lettre à M. d'Alembert &c.	18
Héroïde. Didon à Énée.	38
Portrait de Madame la Comtesse de ***.	40
Épître à Madame Cor *** de Ver *** de Marseille.	41
Dialogue des Morts, sur la nécessité de la méthode dans les ouvrages d'agrément.	44
La Calomnie, Ode.	51
Suite des réflexions sur cette question : Jusqu'à quel point les sens influent - ils sur les ouvrages de goût ?	54
Lettre de M. Algarotti à Madame Duboc- cage.	71
Enigme & Logogryphe.	75
Logogryphus.	76
L'Aimant, Chanson.	77

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Mort du Maréchal Comte de Saxe, Poëme. Par M. d'Arnaud.	79
Héroïdes nouvelles. Par M. de la Harpe.	96
Lettre sur le Livre intitulé l'Ordène de Che- valerie.	107
Suite des Tablettes anecdotes & historiques des Rois de France.	118
Annonces des Livres nouveaux.	143 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MÉDECINE.

Suite de l'Extrait de la Lettre de M. Boucher, au sujet de la gangrène sèche.	151
--	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

MATHÉMATIQUES.

Établissement d'une École de la Guerre, par
le sieur de Gournai, Ingénieur. 169

ACADÉMIES.

Suite de la Séance publique de l'Académie
de Rouen. 175

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

AGRICULTURE.

Lettre à M. B ** sur les plantations de mû-
riers. 18

ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 196
Comédie Française. 198
Comédie Italienne. 200

ART. VI. Nouvelles Politiques. 201

Morts. 213

La Chançon notée doit regarder la page 78.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

